

HISTOMAG'44

Premier bimestriel historique gratuit

FORUM LE MONDE EN GUERRE

La seconde guerre mondiale pour des passionnés par des passionnés

N° 68

Novembre

Décembre 2010

www.39-45.org



Fusiliers

Mont Royal

Chronique d'une aventure

Antisémitismes d'avant-guerre



En partenariat avec Histoire(s) de la Dernière Guerre



www.39-45.org/histomag

Contact rédaction Histomag@39-45.org

Directeur de publication : Stéphane Delogu
Rédacteur en chef : Daniel Laurent
Conseiller de rédaction : Prosper Vandembroucke
Responsables qualité : Nathalie Mousnier, Germaine Stéphan et Laurent Liégeois
Responsable mise en page : Alexandre Prétot
Responsable rubriques : Jean Cotrez et Philippe Massé

Auteurs

- Léon BEL
- Kriztíán BENE
- Michel BORIS
- Jean COTREZ
- Eric GIGUERE
- Gilles KARMASYN
- Nathalie MOUSNIER
- Daniel LAURENT
- Philippe MASSE
- Alexandre SANGUELDOCE
- René TILHET
- Prosper VANDENBROUCKE
- Pierre VENAT

LIGNE EDITORIALE

Histomag'44 est produit par une équipe de bénévoles passionnés d'histoire. A ce titre, ce magazine est le premier bimestriel historique imprimable et entièrement gratuit. Nos colonnes sont ouvertes à toute personne qui souhaite y publier un article, nous faire part d'informations, annoncer une manifestation. Si vous êtes intéressé pour devenir partenaire de l'Histomag'44, veuillez contacter notre rédacteur en chef.

en partenariat avec



<http://www.histoire-pour-tous.fr/>



<http://www.dowpanzer.be/>



<http://www.histokit.com/>



<http://www.histoired1monde.fr/>



SOMMAIRE

L'édito	3
Dossier n°1 : <i>Les Fusilliers Mont Royal</i>	
- 130 ans d'histoire d'un régiment de Montreal	4
- La bataille de la crête de Verrières	8
- Un long silence... puis des visites	13
- Troteval se souvient	18
Dossier n°2 : <i>Antisémisme avant le judéocide</i>	
- Antisémisme ordinaire	20
- La genèse du terme : antisémisme	21
- Pâques anversoises	23
- Le pas de l'étoile	27
- Le cas hongrois	32
- Antisémisme en Algérie avant 1940	34
- Les juifs italiens	37
- Antisémisme au Canada	40
- Les protocoles des sages de Sion	43
Michel Boris : Résistant	45
Une histoire française : Mouleydier 21 juin 1944	54
BTP, les radars allemands	58
Le coin lecteur	63
MARUTA 454 : le second livre de PY Laquerre	66
KZ DORA : Une bande dessinée pour la mémoire	66
Exposition : les imprimeurs clandestins	71
Exposition : Eancé dans la guerre	72
Annnonce : Agnès de Nanteuil, une vie offerte	73

L'édito

Par Daniel Laurent

L'équipe de rédaction vient de passer 2 mois assez agités et a "bouclé" à la dernière minute ce numéro 68 de votre Histomag'44 qui est épais et comporte deux dossiers spéciaux :

- L'histoire du régiment des Fusiliers Mont-Royal et des aventures de l'Association Remember 39-45 qui a beaucoup œuvré pour leur Mémoire et dont les allumés qui la composent sont assez fiers d'avoir réussi ce qui est une première : La création d'un lieu de souvenir historique financé quasi exclusivement par des dons privés générés sur Internet. Lorsque nous nous sommes lancés dans ce qui était un pari fou, nombreux sont ceux qui nous donnaient perdants. Et voila le résultat : Pari gagné ! Mentionnons à ce sujet un acteur primordial, Stéphane Delogu, dont les intensifs efforts furent couronnés de succès mais épuisants pour lui.
- Une revue de la situation au sujet de l'antisémitisme avant les nazis. Le terreau était fertile sur lequel Adolf Hitler a répandu ses graines de haine mortifère. Un dossier à méditer car qu'en est-il aujourd'hui au sujet du ou plutôt des racismes ? Certes, les génocides nazis sont unanimement condamnés, sauf par quelques individus dépourvus du nombre suffisant de neurones et dont les Assemblées Générales prennent place dans des cabines téléphoniques ou des parloirs de certaines prisons.

Mais quid de ce petit racisme « ordinaire » qui sévit encore de nos jours, qu'il s'agisse des Juifs, des Noirs, des Arabes, des Asiatiques que l'on affuble volontiers de noms d'oiseaux divers mais aussi, reconnaissons-le, d'étranges formes de racisme « anti-blanc » qui affectent certaines de nos banlieues. Nous qui nous sommes plongés au plus profond des horreurs déclenchées par le racisme nazi, sommes-nous assez vigilant 65 ans après la libération d'Auschwitz ?

N'avons-nous pas de quoi être préoccupés par ces manifestations parfois violentes qui remettent en cause ce pour quoi nos Anciens se sont battus et pour nombre d'entre eux, sont morts, à savoir la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et la Laïcité ?

Et que dire des Tziganes, qu'il est de nos jours politiquement correct d'appeler « Roms » ? Bien qu'étant citoyens européens, doivent-ils toujours être considérés comme indésirables sous prétexte que leur culture est différente ? Sans parler de leurs costumes et leurs faciès...

Sont-ils véritablement des ignobles charpardeurs absolument indésirables comme certains le prétendent ?

Entre les violences racistes « anti-blanc » qui font la une de vos quotidiens ainsi que l'essentiel des listes des pertes des forces de l'ordre et les annonces d'expulsions tout autant racistes qui agitent certains bureaucrates en France dans un sens et à Bruxelles dans un autre, voila des tristes nouvelles qui nous amènent à nous poser des questions.

Les enseignements de l'histoire doivent-ils donc échapper à tous sauf au petit club de passionnés qui animent notre forum ? L'homme sera-t-il toujours un loup pour l'homme ? Ou existe-t-il l'espoir que les idéaux de la Déclaration des Droits de l'Homme et du programme du Conseil National de la Résistance soient un jour enfin des valeurs universellement appliquées ?

Nous l'espérons et y œuvrons à notre manière, par respect pour nos Anciens dont c'était l'idéal.

Comme si ces 2 sujets massifs ne suffisaient pas, vous trouverez également 2 documents inédits : Le récit d'un Résistant, Michel Boris, manuscrit que nous devons à son frère, Jean-Mathieu Boris, ancien des FFL dont vous avez pu lire le parcours dans le no. 66, et le récit de René Tilhet, témoin d'exactions de la Wehrmacht pendant la Libération en 1944, et aussi, bien sur, vos rubriques habituelles.

Un nouveau venu parmi nos auteurs: Krisztián Bene, historien professionnel hongrois qui est francophone et ... francophile. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Je saisis bien évidemment l'occasion de rappeler que les colonnes de l'Histomag'44 sont ouvertes à tous, qu'il s'agisse de professionnels comme Krisztián que d'amateurs comme votre serviteur. N'hésitez pas à nous proposer vos projets d'articles.

Notre prochain numéro est théoriquement pour le 1er janvier 2011, mais disons le 2 ou le 3 sauf si notre ami Alexandre sacrifie son réveillon, ce qu'il ne fera pas et vous le lui pardonnerez.

Mais nous vous réservons une surprise avant la fin de l'année. Un numéro Hors-série composé d'un document absolument inédit. Mais je ne vous en dit pas plus, sauf qu'il s'agit encore d'une « secret story » comme l'Histomag'44 les aime.

A bientôt

Cent trente ans d'histoire d'un Régiment de Montréal

Par Nathalie Mousnier

NUMQUAM RETRORSUM

Devise des Fusiliers Mont-royal

Au XIX^{ème} siècle

L'origine des régiments québécois actuels de la milice active non permanente canadienne (unités de réserve) remonte pour plusieurs d'entre eux à la Nouvelle-France. Leur existence officielle fait suite au retrait des troupes britanniques après la naissance de la Confédération canadienne, le 1^{er} juillet 1867.

C'est ainsi que naquit, le 18 juin 1869, le 65^{ème} bataillon, un régiment francophone montréalais, officiellement incorporé dans les cadres de l'armée canadienne le 5 novembre 1869.

Le 10 avril 1879, le régiment adopte sa devise régimentaire « Nunquam retrorsum », *Je ne recule jamais*.

Bien que connu officiellement dès le début sous le nom de Carabiniers Mont-Royal, ce n'est qu'en 1902 qu'est adopté officiellement la traduction de son vocable original de Mount Royal Rifles. Ils portent l'uniforme noir des Carabiniers de l'infanterie légère. Puis, en 1931, ils prennent définitivement le nom de Fusiliers Mont-Royal, remplaçant lors des cérémonies officielles, la tunique noire des Carabiniers pour la coiffure en peau d'ours et l'écarlate de l'infanterie de ligne qu'ils rejoignent.



Insigne du régiment

Le Régiment fut mobilisé pour service actif à plusieurs occasions. *Il mena sa première opération militaire* en 1885, afin de rétablir l'ordre suite à la Rébellion du Nord-Ouest canadien menée par Louis Riel. Grâce à ses efforts, le régiment reçoit l'honneur de guerre « Nord-Ouest du Canada - 1885 ». Peu après, quelques membres du régiment servirent au sein

du contingent canadien qui sert pendant la Guerre des Boers en Afrique du Sud en 1899.

Le 1^{er} avril 1910, le manège militaire du régiment est inauguré sur le Plateau au cœur de Montréal. Construit grâce à une souscription populaire, il s'agit du seul manège militaire au pays qui appartient en majeure partie à une association régimentaire sans but lucratif.

La Première Guerre mondiale

Durant la guerre de 1914-18, les Carabiniers Mont-Royal fournissent une contribution exceptionnelle à l'effort de guerre du pays. Se voyant refuser le privilège d'être mobilisé, plusieurs de ses officiers, sous-officiers et hommes de troupes s'engagèrent dans un nouveau régiment à majorité anglophone, devenu le Royal Montreal Regiment d'aujourd'hui. Puis à l'instigation du capitaine et futur colonel Arthur Migneault, médecin régimentaire des Carabiniers, qui le finança à même sa fortune personnelle, les Carabiniers participèrent à la fondation du célèbre 22^e Bataillon (canadien-français), l'ancêtre du Royal 22^e Régiment d'aujourd'hui. Le régiment fournit d'ailleurs plusieurs dizaines d'officiers et hommes des premiers effectifs de ce régiment. Par la suite les Carabiniers formèrent plusieurs bataillons, les 14^{ème}, 69^{ème}, 150^{ème}, 163^{ème}, 178^{ème}, de la Force expéditionnaire, lesquels, une fois rendus en Europe, furent dissous pour aller grossir les rangs du 22^e Bataillon (canadien-français). Bien que les Carabiniers Mont-Royal n'aient pas servi au front comme tels, quelques 10 000 mille hommes issus de ses rangs se distinguèrent lors d'importantes batailles de ce conflit mondial, notamment à Vimy, Ypres, Festubert, La Somme, Arras, Côte 70, Amiens et la Ligne Hindenburg. Ce qui explique qu'en tant que régiment fondateur du 22^e Bataillon, les Fusiliers Mont-Royal ont reçu les mêmes honneurs que ce dernier à la suite de la Première Guerre mondiale.

La Deuxième Guerre mondiale

Aux premiers jours de la Deuxième Guerre mondiale, le 3 septembre 1939, le régiment se mobilise et quitte le Canada en juillet 1940 pour l'Islande où il demeure trois mois jusqu'au 31 octobre 1940. Puis il est envoyé en Angleterre où, à titre d'unité de la 2^{ème} division d'infanterie canadienne, il participe à la défense des côtes anglaises contre la possible invasion allemande.

Le 19 août 1942, les Fusiliers Mont-Royal prennent part au raid de Dieppe. L'unité doit débarquer sur la plage et couvrir le repli de la force d'assaut, mais les hommes se font mitrailler

dans leurs péniches en bois et ne peuvent avancer sur la plage, malgré les meilleurs efforts des officiers et de leur commandant, le lieutenant-colonel Dollard Ménard.

Au cours de cet engagement sanglant, le bataillon a 28 officiers et 516 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Dès le retour en Angleterre, le 1^{er} bataillon fut reconstruit grâce aux efforts du lieutenant-colonel Guy Gauvreau, et les Fusiliers Mont-Royal des 2^{ème} et 3^{ème} bataillons, restés à Montréal, furent sollicités pour remplir ses rangs. L'entraînement est à recommencer et, en 1943, le 1^{er} bataillon participe à l'exercice Spartan, considéré comme l'une des plus dures épreuves militaires pour une unité.



Affiche de propagande après le raid de Dieppe
<http://www.sciencepresse.qc.ca>

Les Fusiliers Mont-Royal entrent le 7 juillet 1944 dans la mêlée en Normandie. En tant qu'unité de la 6^{ème} brigade d'infanterie, ils ont pour mission de nettoyer la région de Caen et participent à des batailles acharnées contre les troupes de la 272^{ème} division Wehrmacht et le 12^{ème} Panzer SS « Hitler Jugend ». Après la bataille de la crête Beauvoir-Troteval, le Régiment est engagé dans les combats sur la rive est de l'Orne et en août, participe à l'attaque contre Falaise. Puis la 2^{ème} division poursuit l'ennemi en direction de l'Est, vers Rouen pour occuper Dieppe où il est reçu en libérateur par les Français qui se souviennent du raid de 1942. Le Régiment et la 6^{ème} Brigade balayent ensuite les côtes de la Belgique en direction de Nieuport, et sont impliquées dans l'avance sur le Scheldt en Hollande visant à libérer le port d'Anvers. En mars 1945, après avoir participé à la libération de la Hollande, le Régiment entre en Allemagne près de Hanovre et participe ensuite à la « Brigade canadienne de Berlin » dans le secteur britannique de Berlin, près de checkpoint Alpha.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale

En 1950, alors que la guerre de Corée s'éternise, plusieurs dizaines de Fusiliers répondent à l'appel de volontaires pour constituer rapidement le 2^{ème} Bataillon du R22eR, placé sous le commandement d'un ancien commandant des Fusiliers, le lieutenant-colonel Jacques Dextraze.

Le Régiment revient en Allemagne en 1951, avec la Compagnie B « Fusilier Mont-Royal » mobilisée en service actif au 1^{er} Bataillon d'infanterie de ligne, 27^{ème} Brigade d'infanterie canadienne. Ces cent soixante sept fusiliers sont les premiers soldats canadiens français à être mobilisés pour l'OTAN. Ils seront remplacés deux ans plus tard par la Force régulière, nouvellement élargie à son retour de Corée.

Aujourd'hui, le Régiment des Fusiliers Mont-Royal, qui est un acteur majeur de la vie montréalaise, a pour mission de former et d'entraîner des réservistes dans le but de maintenir une compagnie démontée d'infanterie composée de 100 hommes et femmes. Cette formation doit être disponible pour exécuter des tâches d'appui aux opérations domestiques (aide à la sécurité lors des Jeux olympiques d'été de 1976, intervention militaire lors de la crise d'Oka en 1990, aide et assistance aux sinistrés de la tempête de verglas en janvier 1998...) et pour fournir des renforts individuels, des réservistes se portant volontaires, aux opérations internationales. Le Régiment, fort de plus de 140 membres, officiers et membres du rang, s'efforce avec fierté d'exécuter le mandat qui lui est octroyé en offrant une formation bien encadrée et des exercices dynamiques et variées qui rencontrent les normes des entraînements au combat pour l'infanterie.



Manège du régiment à Montréal en 2010

Au moins 80 fusiliers ont participé aux missions internationales demandant des renforts de la Force de Réserve : en Égypte en 1973 ; sur l'île de Chypre avec l'ONU en 1990 ; en Croatie et en Bosnie-Herzégovine avec l'ONU de 1993 à 1995, et depuis avec l'OTAN ; sur les hauteurs du Golan ; en Haïti, notamment avec le bataillon

d'interprètes créolophones responsable de la liaison avec la population locale... Certains sont actuellement déployés en Afghanistan aux côtés de l'ONU pour des missions de maintien de la paix.

Les Drapeaux Consacrés

Autrefois symbole de ralliement sur le champ de bataille, les drapeaux servent aujourd'hui à rappeler les actes d'éclat d'un régiment et sont le symbole de ses faits d'armes.

En 1751, le règlement de l'armée britannique limite le nombre de drapeaux à deux par régiment : le premier est le drapeau du roi et le second le drapeau régimentaire. Ce règlement s'applique toujours dans l'armée de terre canadienne.

Les régiments de carabiniers et de voltigeurs, qui jouent le rôle d'éclaireurs ou de tirailleurs n'ont pas de drapeaux. C'est pourquoi le régiment des Fusiliers Mont-Royal ne reçoit qu'en 1934, suite à sa conversion à l'infanterie de ligne, son premier Drapeau Consacré qui naît dans la controverse car il arbore la croix de Saint-Georges et non l'Union Jack, drapeau national britannique. En 1960, ce premier drapeau consacré est retiré et remplacé par deux autres, le royal, à l'effigie de l'Union Jack britannique, et le régimentaire, constitué en son centre d'une grenade dorée ceinte des honneurs de guerre sur fond pourpre. La couleur or représente la gloire, le pourpre le sang versé, le noir le deuil et l'argent les blessures. Puis en 1969, les Fusiliers Mont-Royal sont la première unité de réserve à obtenir que son drapeau royal à l'Union Jack soit remplacé par le drapeau national canadien présentant une feuille d'érable rouge sur fond blanc (les unités régulières arboraient ce drapeau depuis 1968).



Drapeau régimentaire

Les tambours régimentaires

Les tambours régimentaires, sur lesquels sont portés les honneurs de guerre décernés au régiment, sont la fierté de l'infanterie légère. Depuis 1869, les Fusiliers Mont-Royal ont douze tambours de parade et une basse qui les suivent lors de leurs engagements. Ainsi, en 1944, les tambours régimentaires accompagnent les

Fusiliers Mont-Royal lors de leur avancée sur Caen. Mais suite aux violents combats menés par le régiment, il est décidé de placer les tambours en sécurité durant quelques jours. Ils sont donc confiés au curé du village de Rots en Normandie qui les dissimule sous la paille dans le sous-sol d'une maison où ils vont demeurer pendant neuf années. Après maintes recherches arrosées au Calvados dans les villages normands, les tambours sont retrouvés en 1953 par le major Claude Turgeon, officier du régiment détaché à la 27^{ème} Brigade en Allemagne. Restaurés par les vétérans, membres bénévoles du Musée sous la direction du lieutenant-colonel Gilles Bissonnette, ils ont retrouvés leur place au sein du régiment.



La musique régimentaire

Constituée dès la fondation du régiment en 1869, elle est aujourd'hui composée de 35 musiciens et appartient au 34^{ème} Groupe Brigade du Canada.



La Musique des FMR



Parade pour le centenaire du manège en 2010

Les Honneurs de Guerre du régiment

Nord-Ouest du Canada – 1885

Première Guerre mondiale

Ypres, 1915-1917

Festubert, 1915

Somme, 1916

Arras, 1917-1918

Côte 70

Amiens

Ligne Hindenburg

Poussée de Mons

Deuxième Guerre mondiale

Dieppe

Crête de Bourguébus

Saint-André-sur-Orne

Crête de Vèrrières-Tilly-la-Campagne

Falaise

Route de Falaise

La Laison

Forêt de Lalonde

Dunkerque, 1944

Canal d'Anvers-Turnhout

L'Escaut

Woensdrecht

Beveland Sud

La Rhénanie

Le Hochwald

Xanten

Le Rhin

Groningue

Oldenburg

Nord-Ouest de l'Europe, 1942, 1944-1945.



Garde des drapeaux



Le régiment en 2010



Entrée du manège



La bataille de la crête de Verrières

Par Nathalie Mousnier

Présentation

L'opération *Atlantic* prévoit, dans le cadre de l'opération *Goodwood*, la prise de la crête de Verrières par les Anglo-canadiens pour ouvrir la route de Falaise aux forces alliées. Elle est ainsi conçue : la 3^{ème} division d'infanterie canadienne doit percer par Vaucelles et Cormelles-le-Royal, tandis que la 2^{ème} DI doit s'emparer, au sud-est de Caen, des villages de Fleury-sur-Orne, Le May-sur-Orne, Ifs puis enfin Saint-André-sur-Orne. Les Britanniques doivent occuper le flanc est du front.

Face à eux se dressent, d'ouest en est, les 9^{ème} et 10^{ème} SS Panzer division, la 272^{ème} division d'infanterie, les 1^{ère}, la 12^{ème} et la 21^{ème} Panzer divisions. Toutes ces unités sont incomplètes et n'ont pas été renforcées à hauteur de leurs pertes pourtant lourdes. Toutefois, elles sont installés en ligne de défense au sud de Caen et vont offrir une résistance acharnée durant une semaine.

Dans le cadre d'*Atlantic*, les Fusiliers Mont-Royal doivent prendre la crête de Verrières, point stratégique essentiel situé à quelques kilomètres au sud de Caen. Ce mouvement de terrain d'une hauteur de 88 mètres surplombe les champs de blés de la plaine caennaise jusqu'à Ifs, offrant un point de vue exceptionnel sur la route nationale 158 qui relie Caen à Falaise et sur l'ensemble de la région.

C'est donc un verrou incontournable mais, pour atteindre le versant nord de la crête, il faut d'abord prendre les deux fermes de Troteval et celle de Beauvoir tenues par l'ennemi.

En 1944, l'une des fermes de Troteval est habitée par la famille Frimout. Guy, le plus jeune des enfants témoigne : **« Début juillet, ça se battait de plus en plus durement au sud de Caen, il nous a fallu partir [...]. Mon père nous a regardés partir et il est resté à la ferme jusqu'au bout, pour tenter de protéger ce qui pouvait encore l'être. Puis, le 18 juillet 1944, notre père est parti à son tour, il a compris qu'il allait se retrouver au milieu des combats entre les alliés qui avaient percé au sud de Caen et les Allemands qui se trouvaient du côté de Verrières. »**

La famille Aubrée habitait la seconde ferme de Troteval et leur fils Guy témoigne : **« Le débarquement à été une dure épreuve avec l'arrivée des réfugiés caennais à la maison. On est restés jusqu'au 13 juillet, date où les SS arrivent à Troteval, il n'y a plus rien à**

manger, les bêtes ont été tuées par des obus. Les SS installent leur PC dans notre salle à manger. Leur commandant a été clair en s'adressant à mon père : « Vous partez ! Si je vous retrouve ici demain vous serez fusillés ! » On part donc à Cintheaux, à dix kilomètres de là où mon père à un petit cousin. »

Guy Aubrée est formel sur cette date du 13 juillet 1944, ce qui tend à démontrer que les Allemands sont positionnés au sud de Caen bien avant l'offensive du 18 juillet.

Le secteur est en effet investi par la Kompanie 13 du Grenadier Regiment 980 (272^{ème} DI) dont l'Oberst Burian a installé le QG à l'intérieur de la ferme de la famille Frimout. Les fantassins allemands ne sont pas seuls : deux compagnies rattachées à la 1^{ère} SS Panzer « Liebstandarte Adolf Hitler » se sont portées en renfort. Il s'agit du 9/SS Panzergrenadier Regiment 2 (Gepanzert) et d'une seconde unité identifiée comme étant la 2/SS Aufklarungabteilung (Bataillon de reconnaissance de la LSSAH).



**Blindé léger de reconnaissance – 1ere SS
Normandie été 1944**

Sur la crête de Verrières, au moins deux compagnies blindées de la 1^{ère} Leibstandarte SS « Adolf Hitler » ont pris position et se sont installées, prêtes à faire face. Il s'agit selon toute probabilité des 5 et 6 Kompanie / SS Pz Rgt 1 LSSAH, renforcées par plusieurs batteries de 88 mm et de Nebelwerfer. Durant les jours qui suivront, ce dispositif sera complété par la 3/SS Pz Abteilung 101 (Bataillon de chars lourds de la LSSAH), dont au moins deux pelotons se seraient trouvés en poste dès le 20 juillet.



Ce que prévoit l'état-major

Les plans de la prise de Verrières prévoient que l'attaque de la 6^{ème} brigade doit être soutenue par les Sherman des Sherbrooke Fusiliers, dont deux escadrons doivent renforcer l'infanterie et procéder à d'éventuelles contre-attaques, aux côtés des Queen's Own Cameron Highlanders of Canada sur la droite, dont l'objectif est Saint-André-sur-Orne, et des Fusiliers Mont-Royal sur la gauche, dont l'objectif est constitué par les fermes de Beauvoir et de Troteval. Le 3^{ème} escadron blindé des Sherbrooke Fusiliers demeure en réserve derrière l'infanterie, prêt à s'élancer tandis que le South Saskatchewan Regiment, au centre, a pour objectif la partie centrale de la crête de Verrières.

Chacun des 4 bataillons d'infanterie doit bénéficier de l'appui direct d'une escouade du 2^{ème} régiment antichar et, sur ses arrières, du feu des automoteurs de 105 mm du 12^{ème} d'artillerie. Enfin, deux batteries antichars supplémentaires demeurent en réserve.



**Progression infanterie canadienne
Normandie été 1944**

Au matin du 20 juillet, les Fusiliers Mont-Royal, se trouvant aux abords sud du village d'Ifs, doivent parcourir environ 3 kilomètres avant d'atteindre le petit village de Verrières avec, sur leur axe de progression, les fermes isolées de Troteval et de Beauvoir, distantes de 400 mètres l'une de l'autre et à environ 600 mètres en contrebas de la ligne de crête. Les compagnies doivent se répartir comme suit : la compagnie B du major Gauthier doit se porter vers Beauvoir, suivie de la compagnie D aux ordres du major Dextraze qui, une fois sur l'objectif, doit le dépasser pour se porter sur Verrières. La compagnie C du major Mousseau doit pour sa part investir les fermes de Troteval. La compagnie A du major White est quant à elle maintenue en réserve.

Le déroulement des combats

Avant le déclenchement de l'opération, le C Squadron, un détachement du 4th County of London Yeomanry, les fameux « Rats du Désert », est envoyé en reconnaissance : il longe

et dépasse Troteval par la droite avant de subir une violente riposte dont les Canadiens ne sont pas informés.

Après 15 h 00, le 2^{ème} bataillon des Fusiliers Mont-Royal entame donc sa progression comme convenu depuis Ifs ne se doutant pas que l'ennemi les attend.

La progression se fait quasiment sans heurts jusque vers 16 h 15, lorsque sept chars Tiger I, appartenant vraisemblablement au 3/Pz Abt 101, dévalent les pentes de Verrières. Face à cette réaction allemande, une ligne de défense ferme est mise en place dans l'urgence autour de Troteval et de Beauvoir, alliant blindés, mortiers, mitrailleuses moyennes et infanterie et permettant aux Fusiliers Mont-Royal de s'emparer des fermes et de capturer environ 70 Allemands.



Char Panzer VI -Tigre I - Normandie 1944

Le fusilier Papillon, de la compagnie B qui s'est emparé de Beauvoir, se souvient : « **Après avoir emprunté Ifs, nous nous sommes dirigés vers la crête de Verrières, nous devons investir la ferme de Beauvoir. [...] Nous n'avions rien dans le ventre, notre cantine avait été détruite avant de démarrer l'opération et de ce fait nous n'avons pas mangé pendant au moins 24 heures. Nous sommes arrivés à la ferme Beauvoir avec ma compagnie, et je me souviens très bien avoir contourné les ruines de celle-ci par la droite et être passé entre les restes du bâtiment et un arbre.** »

Dans la compagnie C, le caporal Frève s'empare de Troteval : « **Arrivés aux abords de la ferme de Troteval, nous prenons place après avoir fait encore quelques prisonniers. Quelques escarmouches avec les Allemands sont là pour nous faire pressentir ce qui suivra dans les heures à venir. Par la suite, après avoir fouillé et pris possession de ladite ferme, nous creusons nos trous et je place ma « Bren » en position. Nous découvrons des pots de confitures que nous mangeons, car nous avons très faim.** ».

Il est alors un peu plus de 17 heures et la pluie fine de l'été normand tourne à l'orage. Entre

temps, un contre-barrage d'artillerie contraint le South Saskatchewan à obliquer, laissant ouverte une brèche au sud de la ligne Beauvoir/Saint-Martin-de-Fontenay.

Les Allemands y lancent une contre-attaque blindée vers les compagnies des Fusiliers Mont-Royal, repoussant violemment par la même occasion les « Essex » et le South Saskatchewan vers Ifs. À cet instant, le lieutenant-colonel Gauvreau et ses hommes, ont pu avancer de deux cents mètres vers la crête de Verrières tout en s'installant solidement dans les trois fermes. En revanche, il est clair que la compagnie D ne pourra atteindre son objectif car les blindés des Sherbrooke Fusiliers sont refoulés et une grande partie d'entre eux est maintenant détruite.

Le caporal Frève raconte : **« À la première contre-attaque, nous résistons et l'ennemi est repoussé, nous avons quelques pertes. La pluie fine se change en torrentielle. J'ai de l'eau jusqu'aux chevilles dans mon trou, je suis trempé jusqu'aux os, nous recevons des gerbes d'obus de mortiers et de canons allemands. Et puis, c'est au tour de l'infanterie ennemie, nous sommes submergés, ça commence à être très dur pour nous, nous subissons des pertes, les Panzer IV Allemands supportant leur infanterie tentent d'ouvrir une brèche à travers nos lignes. Ces lignes qui semblent très ébranlées. »**

Les Allemands parviennent à isoler Troteval et Beauvoir et s'emparent de la bande de 400 mètres de terrain les séparant. **« Nous perdons toute communication avec le PC du bataillon »**, se souvient le caporal Frève, **« quelques estafettes se fauillent non sans pertes, mais réussissent à nous tenir au courant de la situation et par conséquent nous aident à déterminer les actions à entreprendre. Même si notre situation n'est pas enviable, un véhicule « Bren Carrier » du groupe support a pu parvenir jusqu'à nous et transporte munitions, victuailles et, chose importante pour notre moral, des nouvelles du PC du bataillon. »**



Chenillette Bren – carrier – Normandie 1944

Cependant, tous les « Bren » envoyés au ravitaillement de la Compagnie B à Beauvoir sont détruits ou doivent rebrousser chemin.

Au soir du 20 juillet 1944, les Fusiliers Mont-Royal tiennent toujours leurs positions et les blindés des Sherbrooke Fusiliers tentent bien de dégager les quatre compagnies et le peloton d'éclairage pris sous les feux croisés des mitrailleuses et des mortiers, mais la plupart sont détruits par au moins deux pelotons de Panther et Panzer IV en barrage sur la crête de Verrières, qui dévalent la pente vers les positions canadiennes sur lesquelles ils tirent presque à bout portant.

Avec ses camarades, le caporal Frève doit faire face à plusieurs contre-attaques : **« À l'avant dernière contre-attaque allemande, des chars Panzer IV, des Stug et quelques éléments de l'infanterie déferlent sur nous. Le major Fernand Mousseau a alors demandé un tir de barrage sur nos propres positions de tête. Effectivement, nous avons réussi grâce à cela à les repousser et ce malgré de très lourdes pertes. C'est là que nous avons eu le plus de touchés, je crois. Pendant cette contre-attaque et le tir de notre artillerie, j'étais enfoui dans mon trou et j'attendais le sifflement des balles, des obus et les explosions tout autour de moi. Le crissement des chenilles des chars me stressait, rendez vous compte, la nuit tout est amplifié ! »**



Infanterie canadienne retranchée

Le lendemain, en fin d'après-midi, à la ferme Beauvoir, le fusilier Papillon est fait prisonnier avec sa compagnie : **« Quand les Allemands ont riposté à notre assaut, ma compagnie s'est retrouvée coupée du reste du bataillon. Il nous a fallu combattre très durement pour**

tenter de tenir la position. Nous avons creusé des tranchées qui nous protégeaient plus ou moins, mais nous avons manqué de munitions et c'est ce qui a fait la différence, nous nous sommes retrouvés totalement débordés, nous étions encerclés, la majorité de mes camarades qui se battaient à mes côtés étaient soit morts, soit blessés. [...] Les Allemands nous ont encerclés et nous ont crié "hands up". Il valait mieux pour nous montrer nos mains en premier, n'ayant plus aucune munition, c'est ce que j'ai fait. C'est ainsi que nous avons du nous rendre, il n'y avait plus aucun espoir de renverser la situation. »



**Fantassin des FMR inspectant un tunnel
Normandie été 1944**

Au même moment, dans les décombres de la ferme de la famille Frimout, les derniers défenseurs de la compagnie C assistent impuissants à la reddition de leurs camarades : « **À Troteval, nous les gars de la compagnie "Charlie", ne restons plus qu'à un tiers de l'effectif original, nous allons assister en spectateurs impuissants à la contre-attaque ennemie sur Beauvoir, occupée par la Compagnie "B". Le 21 juillet 1944, en plein cœur de l'après-midi et à l'aide de jumelles, on distingue clairement une longue colonne grise s'avancant lentement sur Beauvoir. Elle est hors de portée de nos armes et c'est en vain que le major Fernand Mousseau essaie d'entrer en contact par radio avec la compagnie "B" pour les prévenir. Le terrain est tel qu'ils ne peuvent pas voir ce que nous voyons. On ne peut que constater la reprise de Beauvoir par les Allemands et c'est à ce moment-là que nous réalisons à**

quel point notre position est précaire, car notre flanc gauche est menacé par plusieurs chars et notre droite va maintenant s'effondrer. Quelques 15 minutes plus tard, c'est une toute autre colonne que nous apercevons à Beauvoir, cette colonne n'est pas grise, mais kaki et elle pointe en direction d'où est venue l'attaque. La ferme Beauvoir est tombée. Tout en méditant sur ce qui vient de se passer, nous préparons la meilleure défense possible en prévision d'une contre-attaque qui ne saurait tarder, maintenant que nous sommes pratiquement isolés du reste du régiment. On nous signale un véhicule zigzaguant à travers champs et soulevant beaucoup de poussières. Il se dirige vers nous et vient à toute allure depuis Ifs. Il s'agit d'un bren carrier portant d'ailleurs le chiffre 67 ! Un tank allemand domine la route d'approche. Il s'immobilise le long d'un mur de pierres entourant la ferme Troteval. C'est le Lieutenant Louis Normandin qui est venu nous réapprovisionner en munitions et rations sans oublier le rhum. Il nous raconte ce qu'il sait de la situation et le major Fernand Mousseau lui décrit notre position, afin d'en informer le commandant Jean-Guy Gauvreau et sur ce, il repart comme il est venu. Quelques heures plus tard, c'est à notre tour de subir le même sort que la compagnie "B". »

En fin de journée, des blindés allemands se joignent aux fantassins pour une nouvelle contre-attaque, alors que les Fusiliers Mont-Royal, bientôt à cours de munitions, ne disposent que de rares PIAT et restent trop peu nombreux en état de combattre. Le caporal Frève nous raconte la fin de la résistance héroïque des derniers combattants :



PIAT – Projector Infantry Anti Tank

« Nous ne restons plus qu'à 17 sur les 92 hommes que comptait notre compagnie avant l'attaque, 5 seulement sont indemnes. Le major Fernand Mousseau et le lieutenant Réal Comtois sont toujours avec nous, blessés. Le sergent Hector Proulx est, quant à lui, blessé au cou par un éclat d'obus, alors que nous marchons vers les lignes allemandes, bien escortés.

À la dernière attaque, les Allemands nous ont isolés par petits groupes, et de plus en plus ça sent mauvais pour nous. Je décide donc, avec une prière, l'implorant de demeurer en vie, de tirer ma « Bren » sur le côté et je me mets les mains sur mon casque, en signe de reddition. J'espère que les Allemands comprennent que j'en ai assez et que je suis leur prisonnier de guerre. Toujours ébranlé, j'entends des cris, des détonations et tout à coup des Allemands autour de moi. J'entends des « Raus !!! » Eh bien oui ! Je suis prisonnier de guerre et maintenant je me dois de ne leur révéler que mon grade et numéro de matricule. »

Fin des combats et bilan

Durant les jours qui suivent, les Fusiliers Mont-Royal ne lâchent pas prise : deux jours plus tard, la compagnie A, reconstituée avec des éléments survivants des défunctes compagnies C et D, parvient à reconquérir Beauvoir grâce à l'appui des blindés du Sherbrooke Fusiliers : **« Le 23 juillet 1944, à 8 h 00, j'ai ordonné au major G. A. White, l'officier commandant la compagnie A, d'attaquer et tenir la ferme de Beauvoir. L'attaque a très bien fonctionné et des éclaireurs ont été envoyés pour nous apprendre finalement que la compagnie B était portée disparue ! »**

C'est durant la reprise de Beauvoir qu'est tué le soldat Gérard Doré, le plus jeune soldat allié mort au combat. Il aurait eu 17 ans en octobre 1944.



Gérard Doré – 29/08/1927 – 23/07/1944



Cimetière militaire canadien de Cintheaux où repose Gérard Doré

Au total, le bataillon perd cinquante pour cent de ses effectifs en cinq jours ! et la crête de Verrières, transformée en ligne de défense inexpugnable par les Allemands, ne tombe que le 25 juillet en soirée, le hameau étant enlevé à l'arme blanche par les hommes du Royal Hamilton Light Infantry.

Nunquam retrorsum : en ce mois de juillet 1944, les Fusiliers Mont-Royal ont tenu parole : ils ont plié, souffert dans la tourmente, mais jamais ils n'ont reculé.

Crédit photos :

<http://overlord44.free.fr>

<http://wwii.ca/39-45.org>

A. Prétot (coll. Perso.)



Mûr d'enceinte de la ferme de troteval - 2007



Un long silence, puis des visites

Par Nathalie Mousnier et Eric Giguere

Un long silence et une première visite (juin 2007)

Guy Frimout revient à Troteval avec ses parents qui doivent reconstruire pierre par pierre leur ferme dévastée, car appartenant à une ressortissante Belge, l'édifice ne peut bénéficier des « primes de dommages de guerre ».

La ferme de Beauvoir et celle de la famille Aubréé sont démolies et reconstruites à quelques dizaines de mètres de leur emplacement d'origine.

Ainsi, la vie reprend peu à peu ses droits et le silence tombe sur les champs de bataille normands. Au bas de la crête de Verrières, hormis les impacts de balles et de mortiers dans le mur de la ferme de Troteval ou les fermes nouvellement reconstruites, rien ne vient rappeler les combats sanglants et héroïques menés par les Fusiliers Mont-Royal en ce terrible mois de juillet 1944.

L'oubli semble gagner la plaine...

En juin 2007, un groupe d'une vingtaine de passionnés, membres du forum Internet « Le Monde en Guerre » se rend à Troteval où leur guide, Stéphane Delogu, leurs raconte l'épopée des Fusiliers Mont-Royal, leur courage, leur ténacité et les sacrifices qu'ils consentirent pour honorer la devise de leur régiment : « Nunquam retrorsum ».

Consternation dans les rangs : nous sommes déjà passés sur des sites où des unités alliées, aujourd'hui presque oubliées, se sont illustrées pour la Libération de l'Europe. Mais il y avait toujours sur place ne serait-ce qu'une petite plaque commémorative permettant aux passants de se souvenir. Ici, rien ! Pas même l'ombre de la trace d'une petite plaque ! Rien que le silence sur la plaine...



Le site de Troteval en 2007

Émus par ce qu'ils ressentent être une terrible injustice de la mémoire, ils décident d'honorer le régiment des Fusiliers Mont-Royal en organisant une cérémonie commémorative sur le lieu même de leur combat à l'occasion des Journées du Forum qui eurent lieu en juin 2008.

Une petite cérémonie : commémoration en l'honneur de G. Doré en juin 2008 à Beauvoir

Une petite cérémonie très sobre avait eu lieu en collaboration avec des jeunes du Lycée Victor Lépine, sous la supervision de l'association Westlake Brothers' Souvenir, en présence des maires de St-Martin de Fontenay et de Cintheaux,

afin d'honorer ces braves hommes. On avait également rendu hommage au plus jeune soldat canadien à mourir sur le sol européen pendant la Seconde Guerre mondiale, Gérard Doré, tombé un mois à peine avant d'avoir pu célébrer son 17^e anniversaire de naissance. Lecture de quelques textes, chants, discours de circonstance, bref une cérémonie simple mais également novatrice puisqu'elle se matérialisait après avoir été préparée par une communauté issue du monde virtuel d'internet ! Parmi les textes lus, celui de M. Louis-Fernand Papillon, vétéran FMR :

«Lorsque je n'étais encore qu'un enfant, ma mère fredonnait souvent ces paroles sur un air connu: «J'irai revoir ma Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour... » Qui aurait pu deviner alors, qu'une dizaine d'années plus tard, j'allais débarquer sur les plages de cette même Normandie et que c'est vers ma mère que se tourneraient mes pensées alors que la crainte commençait à m'envahir ? J'étais fier de faire partie d'un Régiment composé de Canadiens-français alors que nous tentions d'aider à libérer la France; d'autant plus que je faisais partie des Fusiliers Mont-Royal, ce régiment malheureusement plus connu pour ses déboires à Dieppe, qui recevait une seconde chance en étant complètement reformé.

Nous avons connu l'enfer de Carpiquet quand nous sommes allés relever le Queen's Own Rifles of Canada. Nous nous étions enrôlés pour la plupart afin de voir du pays, mais l'Armée n'avait rien d'une agence de voyages et la guerre n'était pas une attraction touristique. Nous avons souffert de privations, de blessures, et nous avons vu la population française souffrir également, non seulement de l'occupation ennemie, mais aussi de nos propres bombardements qui ont fait des ravages incroyables sur la ville de Caen. J'ai vu des frères d'armes tomber au combat et j'ai perdu de bons amis, notamment dans les combats qui ont eu

lieu ici même, à la ferme Beauvoir, et un peu plus loin aussi, à la ferme Troteval. Cette mission suicidaire a coûté deux compagnies complètes à notre régiment et le peu de survivants ont été faits prisonniers par les Allemands. Le jour de mon anniversaire, moi aussi j'ai dû abandonner le combat et me rendre à l'ennemi faute de ravitaillement en nourriture et munitions. Les Fusiliers Mont-Royal ont quand même réussi à reprendre ces précieuses fermes et à les tenir jusqu'à l'arrivée de renforts. Malgré les terribles conditions que j'ai vécues en captivité, je ne suis pas amer et je ne regrette rien.

J'aurais pu trouver ridicules les paroles de la chanson dont je vous ai parlé en introduction étant donné les circonstances dans lesquelles j'ai connu votre coin de pays. Pourtant, cette Normandie dont ma mère chantait les louanges, je ne la déteste pas malgré tout et j'aurais bien aimé la revoir et vous lire moi-même ce petit mot aujourd'hui. Je suis touché par cet hommage que vous rendez à mon régiment, aux Canadiens, aux combattants de la liberté. Je suis avec vous en pensée et je suis certain que mes compatriotes tombés au combat le sont également. Merci.»



Eric Giguere très ému lors de la lecture du texte de M Papillon en 2008

Cette cérémonie improvisée allait prendre une importance considérable puisqu'elle s'avérait le point de départ de ce qu'on connaît aujourd'hui sous le nom d'Opération Atlantic 2009.

Atlantic 2009

Pendant le reste de l'année 2008 et le début de 2009, Stéphane Delogu et son équipe du Forum le Monde en Guerre vont s'activer et essayer de faire mieux. Constatant qu'il n'existe pas de lieu de mémoire pour les Fusiliers Mont-Royal en Normandie malgré le lourd tribut qu'il consentit pour la liberté, il est donc décidé d'ériger une stèle en leur mémoire à la ferme Beauvoir. Un appel est donc lancé à la générosité des membres du forum afin de financer ce projet un peu farfelu, mais combien honorable. Les membres ont répondu spontanément, au-delà de nos plus folles espérances, et des dons nous sont parvenus des quatre coins du monde ! Bien sûr, mener ce

mandat à terme exigeait une certaine organisation et, quand les principaux gestionnaires se situent à des centaines voire des milliers de kilomètres de distance, il y a des risques que l'accouchement ne se fasse pas sans douleur.

Le refus d'abandonner qui s'apparente à la devise des FMR, NUNQUAM RETRORSUM (ne recule jamais), a caractérisé ce projet du début à la fin. En premier lieu, des divergences de vues ont mené à la dissociation du forum avec WBS. Comment alors faire pour amasser des fonds en toute légalité ? Par la création d'une association !

Remember 39-45 venait de voir le jour afin de promouvoir le devoir de mémoire par la mise en place de projets tels que financement de monuments, consécration de lieux de mémoire, organisation de commémorations, conférences à thèmes, etc. La commune de St-Martin de Fontenay, plus sympathique à l'Association établie qu'est WBS, devait également nous laisser tomber après nous avoir fait miroiter un don substantiel en argent et l'octroi d'un site. Nous avons répondu en changeant le lieu de la cérémonie pour la ferme Troteval, où M. Guy Frimout nous offrait gracieusement une partie de son terrain privé. Il fallait ensuite s'occuper de la partie cérémonie avec laquelle nous n'étions pas très familiers. Débordés de travail par la gestion de la nouvelle association et la logistique inhérente à la mise sur pied d'un projet de cette envergure, Stéphane et Kathy, sa conjointe, vont redoubler d'ardeur afin de réaliser l'impossible et mettre sur pied une cérémonie digne de ce nom.

Autre obstacle à surmonter: comment une telle bande d'inconnus dans le milieu de la commémoration pouvait-elle convaincre les autorités canadiennes d'envoyer une délégation en Normandie ? Nous n'avions qu'une réponse: Parce que notre cérémonie venait du cœur, orchestrée par des gens de passion ! Nous voulions que notre message et que les soldats honorés, passent avant les officiels ou autres fioritures protocolaires ! Si notre message peut avoir froissé les dignitaires gouvernementaux, il semble qu'il ait trouvé meilleur écho au niveau du Régiment des FMR. Encore une fois, le destin nous mettait des bâtons dans les roues avec un changement de commandement chez les FMR à quelques mois du jour "J". Heureusement pour nous, le nouveau commandant, le Major Francis Roy, montra un intérêt certain pour Atlantic 2009 et nous promit d'assister avec l'Adjudant-chef Gilles Larouche à la cérémonie de Troteval.

Notre joyeuse bande d'amateurs se retrouvait en juin 2009 pour les journées annuelles du forum en ce 65^e anniversaire du débarquement de Normandie. Alors que nous allions admirer les feux d'artifice à partir du site Hillman en date du 5 juin, l'attention de Stéphane a été attirée par le son de cornemuses à proximité. Il a couru vers

les "Pipers" en se fiant à la mélodie pour les repérer. Quand il est revenu, il nous annonçait une excellente nouvelle: les amis, nous aurons un "Pipe band" pour la cérémonie du 7 juin !



Les pipers... réquisitionnés par Stéphane!

Le 6, nous avons une journée de visites bien remplies et alors que la journée tirait à sa fin, Francis et Gilles des FMR n'avaient toujours pas donné signe de vie ! Alors que nous nous résignions à faire notre cérémonie sans représentants officiels du Régiment, le portable de Stéphane a sonné pendant que nous visitions la ferme de la capitulation dans la poche de Trun-Chambois: il s'agissait de nos deux oiseaux canadiens qui, après quelques péripéties rocambolesques, se présentaient enfin au rapport!



Le drapeau canadien fièrement déployé semble indiquer qu'enfin, ce 7 juin cet endroit va retrouver sa mémoire

Le lendemain 7 juin, la tension était palpable. Tout se mettait en place, sauf pour Dame Nature qui semblait ne pas vouloir coopérer même si ses larmes semblaient de circonstances. Coup de théâtre, le soleil a percé les nuages au moment même où la cérémonie débutait au son des cornemuses. Au menu: discours bien sentis de Stéphane Delogu (Juin 1944), Philippe Masse (Hilarion) et Bernard Nourry (Président d'honneur du comité Juno Beach); textes émouvants de la

part de Gérard Chartrand (vétérain des Maisonneuve), Loren Delogu (10 ans, fille de Stéphane et Kathy), Nathalie Mousnier (Petit_Pas), Jean-Pierre Benamou (D-Day Académie), Madame Hélène Carville et Monsieur Paul Aubrée, témoins de la bataille de Normandie qui ont vu des membres de leurs familles mourir sous leurs yeux; lecture de l'Acte du Souvenir par votre humble serviteur, Éric Giguère (Audie Murphy); dévoilement de la stèle par le Major Francis Roy et le propriétaire de la ferme M. Guy Frimout; dépôt de gerbe par M. Benamou et Michel Hecq (oméga).



Une génération se souvient (M. Gérard Chartrand)



Une autre perpétuera cette mémoire (Loren et son papa)



Une assistance nombreuse et très recueillie

Les dieux ont également soufflé au bon moment pour permettre au drapeau canadien de se déployer majestueusement pendant le lever des couleurs aux mains de Nathalie Mousnier et Stephen Rey (Kaelin). La collaboration de la météo se sera fait sentir jusqu'à la toute fin, la pluie ne reprenant ses droits que pendant le vin d'honneur, après les photos d'usage, alors que tout le monde se retrouvait à l'abri sous le toit d'une des bâtisses de la ferme de M. Frimout. Nous pouvions finalement respirer plus à l'aise et déclarer: Mission accomplie !



(de gauche à droite) Lieutenant-colonel Francis Roy, Gérard Chartrand, Philippe Massé, Nathalie Mousnier, Lauren, Stéphane Delogu, Adjudant-chef Gilles Larouche et Guy Frimout.



Troteval fin 2009

Troteval 2010

Pour bien d'autres, cela aurait été un dénouement logique, mais pour nous et particulièrement pour Stéphane Delogu, le travail restait incomplet si nous n'ajoutions pas une table d'interprétation sur le site afin d'expliquer le déroulement des faits historiques à ceux qui viendront se recueillir sur cet emplacement symbolique. Nous avons donc repris le flambeau en préparant Troteval 2010 dès que nous nous sommes remis de nos émotions. Soutenus financièrement par le don de mille dollars canadiens de la fondation des FMR, qui pouvait maintenant croire en nous, et par des passionnés d'histoire du forum Le Monde en Guerre, nous avons relevé le défi d'une deuxième cérémonie, plus forts de l'expérience acquise l'année précédente, afin que le souvenir de ces hommes perdure à jamais sur le sol où la plupart d'entre eux ont versé leur sang et donné leur vie.



Les mêmes contraintes géographiques nous ont autant compliqué la tâche en 2010, mais nous savions maintenant qu'à cœur vaillant, rien d'impossible ! Plus que satisfaits de leur prestation de l'année précédente, nous avons invité le 91st Gâtinais Highlanders Pipe-Band à revenir animer la cérémonie. Ils nous en avaient d'ailleurs montré l'intérêt avant de nous quitter en 2009. Décidés à offrir une prestation encore meilleure, le groupe au grand complet nous offrait ses services moyennant le paiement de leurs frais de déplacement. Déception dans notre camp, notre budget limité ne permettait pas cette dépense additionnelle. L'optimisme d'Alain Tagnon et Nathalie Mousnier est venu à la rescousse pour nous secouer et nous avons lancé

un autre appel à la générosité des membres du forum Le Monde en Guerre. À la grande surprise des plus sceptiques, la réponse a été spontanée et nous avons recueilli assez rapidement les fonds nécessaires pour pallier ce manque de ressources.

Autre casse-tête à solutionner: Comment convaincre une délégation canadienne de revenir en Normandie pour une deuxième fois en deux ans ? La situation économique défavorable et le déploiement de troupes canadiennes en Afghanistan nous mettaient devant le risque d'un refus poli de la part des FMR. La bonne volonté et le travail acharné du Commandant Francis Roy ont mené à l'annonce in extremis que nos vœux seraient exaucés: le Capitaine Jean-Gaston Monette et le Sergent Mario Castonguay étaient désignés pour représenter le Régiment. À l'initiative du forum, une correspondance massive des membres avait probablement motivé le Major Roy dans sa démarche afin de ne pas nous décevoir.

Tout était donc en place pour ce 6 juin 2010: des organisateurs aguerris, un Pipe band plus complet et mieux préparé, un cinéaste professionnel en la personne de Jean-Dominique Poupel, et une température toujours aussi clémente. Après les discours de Messieurs Stéphane Delogu, Guy Frimout, Philippe Masse et du Capitaine Jean-Gaston Monette, nous avons prévu l'ajout d'un deuxième mâât des couleurs afin d'y faire flotter le drapeau des FMR; les couleurs canadiennes ont été soulevées par Raymonde Vandembroucke (Ray) et Jean-Sébastien Séguin (JASS), tandis que les couleurs régimentaires étaient laissées aux soins d'Alain Tagnon et Éric Giguère (qui ont eu besoin des talents de "L'Amiral" Philippe Masse afin de réussir un nœud marin !); dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle par les gens du comité Juno; le dévoilement de la table d'interprétation, recouverte de l'unifolié, a été effectué conjointement par le Capitaine Monette et M. Frimout; des textes émouvants ont été lus par Madame Hélène Carville, M. Paul Aubrée, Loren Delogu et Nathalie Mousnier; le traditionnel vin d'honneur a été servi après la séance de photographies mettant ainsi la touche finale à la matérialisation de ce lieu historique.

Nous tenons à remercier le comité Juno Beach, représenté par Messieurs Bernard Nourry et André Grard qui nous ont appuyé tout au cours de ce long processus. Nous sommes maintenant les dignes représentants du Régiment des Fusiliers Mont-Royal, avec qui nous avons tissé des liens solides et durables.

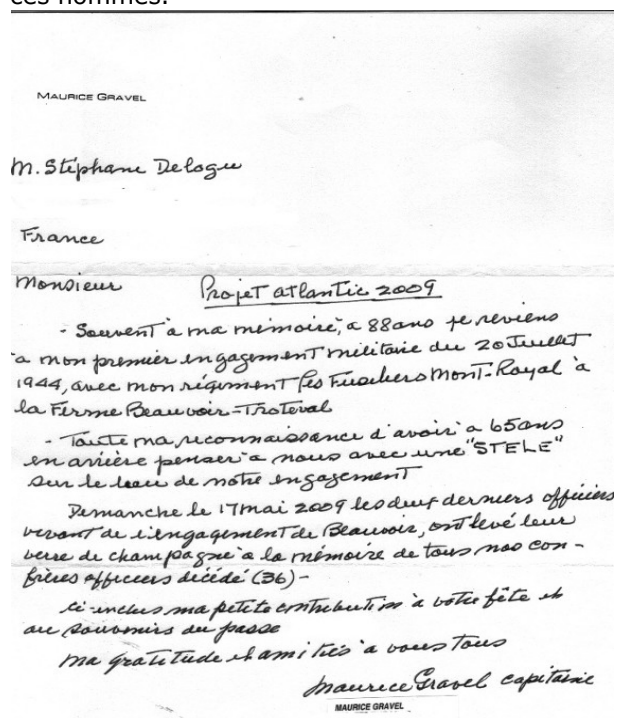


Troteval été 2010

Une seule mémoire pour un avenir commun

Aujourd'hui, dans le silence de la plaine normande au pied de la crête de Verrières, l'oubli n'a plus droit de cité : chacun est libre, en passant près de la ferme de Troteval, de consacrer ou non un instant de sa vie au souvenir de ces hommes des Fusiliers Mont-Royal et à travers eux, à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui ont valeureusement donné leur temps, leur jeunesse et parfois leur vie, pour que nous soyons libres.

Désormais, tous les ans, une cérémonie sera organisée par l'association Remember 39-45 sur le site de Troteval afin de rendre hommage aux Fusiliers Mont-Royal qui ont combattu en ce lieu et pour dire à leurs familles que, près de soixante-dix ans après, ici en France, nous n'oublions pas le sacrifice librement consenti par ces hommes.



Troteval se souvient à nouveau des héros de juillet 1944

Histomag'44 remercie Monsieur Pierre Vennat, historien régimentaire des FMR, de nous avoir autorisés à reproduire ici son article paru dans la revue La Grenade d'août 2010.
Daniel Laurent



Numéro 7
août 2010

Voici un an, l'Association Remember 39-45 et le Forum Le Monde en Guerre dévoilaient à Saint-Martin-de-Fontenay une stèle en l'honneur des Fusiliers Mont-Royal (qui en juillet 1944, avaient arraché avec peine et misère les fermes de Troteval et de Beauvoir des mains des Allemands). Un an plus tard, le 6 juin 2010, jour anniversaire du Jour J, une table d'interprétation en hommage aux Fusiliers Mont-Royal fut à son tour inaugurée.

On se souviendra que l'an dernier, le commandant des Fusiliers, le Lieutenant-colonel Francis Roy, ainsi que l'Adjudant-chef Gilles Larouche, s'étaient rendus en Normandie pour assister au dévoilement de la stèle. Cette année, grâce à la Fondation des Fusiliers Mont-Royal, ce sont le Capitaine Jean-Gaston Monette, capitaine-adjudant, et le Sergent Mario Castonguay qui représentaient fièrement le Régiment lors de cette cérémonie.



Grâce à un don de la Fondation des Fusiliers Mont-Royal mais surtout grâce aux efforts de l'Association Remember 39-45, le drapeau des Fusiliers Mont-Royal flotte fièrement devant le mur rappelant l'exploit des nôtres en juillet 1944 à la Ferme Troteval, en Normandie.



La magnifique affiche de l'Association Remember 39-45 annonçant la cérémonie du 6 juin en l'honneur des Fusiliers Mont-Royal et l'inauguration d'un mât aux couleurs du Régiment ainsi qu'une table d'interprétation des combats que notre Régiment a menés aux Fermes Troteval et Beauvoir en juillet 1944.

Une des organisatrices de la cérémonie du 6 juin de cette année à la Ferme Troteval, à Saint-Martin-de-Fontenay (où on a dévoilé entre autres un mât avec le drapeau des Fusiliers et une table d'interprétation), mademoiselle Nathalie

Mousnier, de Saint-Vincent-du-Lorouër, écrivait récemment au Lieutenant-colonel Roy :

« Nous sommes à jamais les humbles débiteurs de vos prédécesseurs. Le 23 juillet 1944, près de la ferme de Troteval en Normandie, Gérard Doré donnait sa vie pour que vive un idéal de paix et de liberté. Il n'était certes pas le premier membre des Fusiliers Mont-Royal à mourir et il ne fut certes pas le dernier... mais il n'avait que 16 ans. Comme ses camarades tombés avant lui, ceux tombés à ses côtés et ceux tombés après lui, il fit le sacrifice de sa jeunesse et de sa vie et signa de son sang la devise de votre Régiment. NUNQUAM RETRORSUM.



La magnifique table d'interprétation sur le rôle joué par notre Régiment, en 1944, à la ferme de Troteval.

Les années ont passé et l'oubli a bien failli emporter le souvenir de ces héros glorieux qui, pour l'honneur de votre Régiment et la conviction qu'un monde libre valait bien tous les sacrifices, même le plus ultime, se sont accrochés au-delà de ce qui était humainement possible à un petit lopin de terre normande avec l'unique espoir, avant de mourir, que leur combat et le don qu'ils faisaient ne seraient pas vains. Et ils eurent raison d'y croire car aujourd'hui, grâce à eux, et aux milliers d'hommes qui se sont battus au cours de ces sombres années, je suis aujourd'hui libre et je vis en paix dans un petit village sarthois. Comme d'autres sont libres et vivent en paix en Europe grâce à eux. Mais que valent cette paix et cette liberté si nous laissons l'oubli prendre la terre qu'ils ont arrachée aux griffes de la dictature et du nazisme et qu'ils ont baignée de leur sang ? Les membres du Forum Le Monde en Guerre ont répondu que ces valeurs si précieuses ne valaient rien si le prix payé par tant de jeunes hommes (et de femmes) n'était pas reconnu et célébré à sa juste valeur. C'est pourquoi nous avons décidé de créer l'Association Remember 39-45 pour honorer ces hommes et leur juste combat pour que leur sacrifice, qui ne fut pas vain, demeure vivant dans la mémoire de ceux qui leur doivent tant. Les mots sont impuissants à exprimer toute notre gratitude pour ces hommes et le modeste témoignage de notre

reconnaissance, inauguré l'an dernier à la Ferme de Troteval signifie bien peu de choses.

Cependant nous avons mis tout notre coeur et toute notre conviction dans la préparation de l'hommage qui leur a été rendu le 6 juin 2010, lors de l'inauguration de la table d'interprétation qui accompagne désormais la stèle sur le site même de l'un de leurs plus rudes combats ».

Le Régiment des Fusiliers Mont-Royal ne peut qu'exprimer sa vive reconnaissance devant cette initiative des gens de l'Association Remember 39-45 et du Forum Le Monde en Guerre et ses représentants, messieurs Philippe Massé, Stéphane Délogu et mademoiselle Nathalie Mousnier, ainsi que monsieur Jean-Pierre Benamou, président de la DDay Academy, monsieur Brard représentant le Centre Juno Beach et monsieur Guy Frimout, propriétaire de la Ferme Troteval qui a gracieusement légué la partie du terrain où la stèle et le mât sont installés, ainsi que le 91st Gâtinais Highlanders Piper Band, la chorale La Campanella et toutes les personnalités présentes pour leur volonté de garder vivante, en terre normande, le souvenir de ses valeureux soldats.

NUNQUAM RETRORSUM

Devise des Fusiliers Mont-royal



Antisémitisme ordinaire

Par Daniel Laurent

La forme inédite et inégalée de l'antisémitisme nazi, obsession hitlérienne sans précédents, ayant tué environ 6 millions de Juifs, il est assez courant de ne se souvenir que de lui et d'oublier les autres formes d'antisémitisme qui précédèrent le judéocide.

Et pourtant, dans pratiquement toute l'Europe, l'antisémitisme « ordinaire » sévissait avant que les nazis ne l'utilisent comme un terreau fertile sur lequel ils semèrent leurs graines de haine mortifère.

En effet, la « Solution finale » s'est tout d'abord appuyée sur les réseaux antisémites existants pour faire mettre de nombreux doigts dans l'engrenage criminel.

Qu'en était-il avant ? Ce dossier de l'Histomag'44 tente de faire le point à ce sujet.

Le cas polonais

Durant la guerre entre la Pologne et l'URSS (1919-1921), Charles de Gaulle, alors capitaine, fit partie de la mission militaire française qui alla prêter main forte aux Polonais.

En permission après s'être distingué comme commandant de bataillon lors des opérations de l'armée Budienny, (Août 1920), il écrivit un article qui sera publié le 1^{er} novembre 1920 dans la *Revue de Paris*.

J'y ai relevé des commentaires qui laissent rêveur¹ :

À Boromel, village ruthène :

« En certains coins, le grouillement caractéristique des juifs polonais entassés là comme partout, par dizaines dans d'affreuses masures, cherchant en dépit des quolibets et des brutalités à trafiquer de quelque chose, vivant dans l'insécurité et la terreur permanente, détestant au fond de leur cœur l'un comme l'autre les deux adversaires, les cosaques de Budienny autant que les uhlands polonais. »

Puis après avoir chassé les Soviétiques de la ville de Sieldice :

« La ville est bouleversée. Les bolchevistes y avaient installé un soviet avec le concours des juifs de l'endroit (plus de la moitié de la population d'ailleurs). À présent les Polonais de Sieldice veulent voir punir les juifs favorables à l'ennemi, et ce sont des arrestations continuelles opérées au milieu des hurlements variés d'une plèbe innombrable. Ce matin, plusieurs juifs ont été fusillés car ici les exécutions ne tardent guère [...] Ils en ont déjà bien assez [NDLR : Des ennuis], les pauvres, dans leur vie perpétuellement agitée par la crainte des mauvais coups et la passion du trafic. »

¹ Charles de Gaulle, *Le fil de l'épée et autres écrits*, Plon, 1999.

Il était fertile dès 1920, le terreau sur lequel va pousser le racisme nazi !

Même de Gaulle, à mon grand désarroi, qui les plaint mais dans des termes empreints de condescendance, prête le flanc, à le lire aujourd'hui, à la critique.

Autre document sinistre : le 29 février 1936, le cardinal August Hlond, primat de Pologne, dans une lettre pastorale, dénonce le caractère satanique des Juifs. « *Il est vrai que les Juifs commettent des fraudes, pratiquent l'usure et la traite des blanches. Il est vrai que du point de vue religieux et éthique, l'influence à l'école de la jeunesse juive sur la jeunesse catholique est généralement satanique ... Il est vrai que les Juifs se battent contre l'église catholique, qu'ils sont libres penseurs et constituent l'avant-garde de l'athéisme, du bolchevisme et de l'activité révolutionnaire. [...] Je mets en garde contre les principes antijuifs fondamentaux et inconditionnels importés de l'étranger (du Reich). Vous pouvez boycotter leurs magasins, vous devez refuser leurs publications antichrétiennes, mais il n'est pas permis de s'en prendre aux affaires juives, de détruire leurs marchandises, de casser leurs vitres ou de démolir leurs maisons* ». Le cardinal conclut : « *Un problème juif existe et il existera tant que les Juifs resteront juifs* ». ²



² Martin Gilbert, *Atlas de la Shoah*, Éditions de l'Aube, Paris, 1992, p. 21, cité par Marc-André Charguéraud <http://la.shoah.revisitee.org/>

L'« antisémitisme » : une hostilité contre les Juifs

Genèse du terme et signification commune

Par Gilles Karmasyn

Histomag'44 remercie Monsieur Gilles Karmasyn de nous avoir autorisés à reproduire ici cet article provenant de l'excellent site www.phdn.org, la meilleure source francophone en ligne concernant la dénonciation des falsificateurs négationnistes et le démontage de leurs mensonges.

Daniel Laurent

Très régulièrement surgit sous la plume de certains antisémites, le plus souvent à l'occasion de critiques « antisionistes » camouflant une charge antisémite, l'argument comme quoi ils ne sont pas antisémites, parce qu'ils ne sont pas hostiles aux Arabes et que les Arabes sont des sémites. Les déclinaisons de cette protestation de « non antisémitisme » sont multiples. On a vu également des Arabes antisémites protester de ce qu'ils ne pouvaient pas être antisémites puisqu'ils seraient « sémites ». On verra d'autres personnes nier simplement qu'un « sentiment » ou une attitude portant le nom d'« antisémitisme » puisse exister.

Nous considérons le mot « antisémitisme » dans son acception courante, c'est-à-dire dans son sens commun d'hostilité aux Juifs parce que juifs. Nous ne nous préoccupons pas des distinctions entre « antisémitisme » et « antijudaïsme ». En effet, nous ne discutons pas ici des modalités de cette hostilité, mais du fait que l'objet de cette hostilité antisémite ce sont les Juifs et personne d'autre.

« Antisémitisme » signifie, dans son acception commune, et pour reprendre l'Encyclopédie Universalis : « une attitude d'hostilité à l'égard des minorités juives, quel que soit, d'ailleurs, le motif de cette hostilité ».

Tous les dictionnaires, toutes les encyclopédies que l'on pourra consulter rediront la même chose avec des formulations différentes. On ne trouvera nulle part une définition qui ne relève pas d'une hostilité aux Juifs, et seulement aux Juifs.

Hélas, si l'on peut dire, l'étymologie du mot est défectueuse à deux titres. La paternité du mot est généralement attribuée à Wilhelm Marr, publiciste allemand de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, auteur d'un pamphlet anti-juif en 1879, « *La victoire du judaïsme sur la germanité considérée d'un point de vue non confessionnel* », vite devenu un gros succès. Marr souhaitait nommer un nouveau type d'hostilité contre les Juifs : une hostilité raciale, raciste. Pour marquer le caractère plus exclusivement religieux, Marr utilisa le mot « antisémitisme » à partir de l'automne 1879. Il commettait une double erreur.

D'abord Marr considérait que les Juifs étaient de « race sémite ». Cette première erreur ne saurait surprendre dans le contexte culturel et « savant » de l'époque. Bien que l'adjectif « sémite » ne saurait désigner qu'une famille de langues (à laquelle appartient l'hébreu) et certainement pas une « race », dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, une distinction spécifiquement raciale entre « aryens » et « sémites » s'était imposée même parmi les intellectuels, notamment chez un savant comme Renan, teintée d'un fort dénigrement envers la « race sémite ». La seconde erreur étymologique de Marr, qu'on peut à la rigueur interpréter dans son contexte européen, consistait en une réduction absurde du terme « sémite » aux seuls Juifs. En effet, la famille des langues sémites comprend bien d'autres langues que l'hébreu (l'arabe, l'araméen, le babylonien, l'assyrien, l'éthiopien). L'abus de langage de Marr, et bientôt de bien d'autres, ramenait l'hostilité raciste envers les « sémites » contre les seuls Juifs. En tout état de cause, dès le début des années 1880, le terme « antisémitisme » et ses déclinaisons se répandent en Europe.



Nonobstant cette étymologie défectueuse, le terme mal formé d'« antisémitisme », n'a jamais signifié, à partir de la fin des années 1870, la haine des « Sémites » en général (dans son acception ethnicisante erronée), Arabes compris,

mais uniquement la haine des Juifs. Il est entré dans l'usage commun pour recouvrir toutes les formes d'hostilité à l'endroit des Juifs et du judaïsme à travers les siècles, sans jamais viser ni d'autres populations ni d'autres cultures.



Rappelons quelques points de chronologie autour de l'émergence du mot « antisémitisme » :

1. Préexistence de formes de judéophobies non raciales, dont, mais pas seulement, un antijudaïsme religieux « traditionnel ».

2. Constitution progressive d'une doctrine judéophobe héritant des formes précédentes, mais caractérisée par le fait que le mal absolu attribué aux Juifs n'est plus une caractéristique religieuse ou culturelle, mais une caractéristique raciale. Cette nouvelle judéophobie est de nature « scientifique », et s'inspire largement, entre autres d'un Darwinisme mal compris, tout en puisant chez les philologues racistes comme Max Müller en Allemagne, ou Ernest Renan en France.

3. Wilhelm Marr prend conscience de cette évolution et de la nature inédite de cette judéophobie « scientifique ». Wilhelm Marr et son entourage utilisent et popularisent le terme « antisémitisme », au début des années 1880, pour décrire ce racisme dirigé — uniquement — contre les Juifs.

4. Entrée du mot « antisémitisme » dans l'usage courant pour désigner toute forme d'hostilité aux Juifs, la connotation raciale s'estompant progressivement.

L'antisémitisme ne vise pas les « sémites », pour la double raison du caractère impropre de ce terme pour désigner une population, et de la cible, limitée aux Juifs, de cette hostilité, contrairement à ce qu'un intervenant du groupe de discussion fr.soc.histoire persistait à écrire en 2009. L'étymologie défailante du terme ne saurait être invoquée pour travestir sa signification réelle.

Nous concluons sur les tentatives de présentation frauduleuse de la signification du mot « antisémitisme », en laissant la parole à

deux auteurs exemplaires. Maxime Rodinson écrit :

« Naturellement, je prends "antisémite" au sens habituel de haine des Juifs, en eux-mêmes considérés comme dotés d'une essence néfaste. Il est contraire à l'étymologie, mais l'étymologie n'a jamais servi de règle à l'usage sémantique d'un mot. D'où la vanité de l'argument de certains Arabes : nous ne pouvons être antisémites puisque nous sommes des Sémites aussi. »

Et Bernard Lewis écrit :

« On prétend parfois qu'étant eux-mêmes des sémites, les Arabes ne sauraient être antisémites. Une telle affirmation est absurde pour deux raisons. En effet, appliqué à des groupes humains aussi hétérogènes que les Arabes ou les Juifs, le terme de "sémitisme" n'a aucun sens, et l'on peut même gager que son emploi est en soi un signe sinon de racisme, du moins d'ignorance ou de mauvaise foi. D'autre part, l'antisémitisme a toujours eu pour unique cible les Juifs ; tous les autres peuples, y compris les Arabes, sont donc libres de s'en réclamer. »



Le Pogrom d'Anvers, Le verre brisé des Pâques anversoises Par Prosper Vandenbroucke

L'« état d'esprit antijuif » en images !

« Il se prépare, ces derniers temps, un puissant état d'esprit antijuif à Anvers », signalait la *Propaganda Abteilung*, à la mi-avril 1941. Le service de propagande allemand est particulièrement bien informé.

Le 14 avril - un lundi de Pâques - ses agents, installés avec leur appareil de prise de vue à la *Oostenstraat*, attendent d'en saisir les images au début de l'après-midi. Elles sont spectaculaires. Les deux synagogues de cette rue sont la proie des flammes. La maison du rabbin attenante à la première brûle également.

Il faut trois quarts d'heure aux pompiers pour combattre ces incendies. On ne les a pas laissés intervenir à temps. Les quelques rares policiers communaux présents sur les lieux ne peuvent empêcher les incendiaires de bouter le feu. Tout au plus, ces derniers échouent à faire un bûcher des meubles jetés sur la chaussée. Seuls brûlent les objets de culte et les livres sacrés.

Pour complaisantes qu'elles sont au regard allemand, ces Pâques anversoises n'ont nullement l'allure d'un « puissant mouvement antijuif ». La foule - nombreuse - se compose de badauds, curieux et passifs devant cette « manifestation spontanée de la colère des Anversoises ».



Dûment avertis, les cinéastes de la Propaganda Staffel filment complaisamment la « colère des Anversoises »

La *Ligue pour la Sauvegarde de la Race et du Sol* aura beau dire, après coup, qu'en ce lundi de Pâques 1941, le saccage et l'incendie a été « provoqués par l'attitude scandaleuse des Juifs eux-mêmes qui persistent à défier la partie saine de la population et à la blesser dans ses sentiments les plus sacrés », tout ce pogrom à la belge se déroule au contraire bel et bien selon ce « plan préconçu » dont les ligueurs antijuifs nient l'existence. Le 14 avril, les officiers allemands de la *Propaganda* se trouvent fort à propos à l'endroit où les images à saisir sont les plus sensationnelles. Quant

aux incendiaires, ils n'ont pas surgi d'une foule de passants exaspérés. La bande vient de la *Kijzerlei*. À midi, elle se rassemble devant le cinéma *Rex*. Ils sont à peine deux cents et, selon l'enquête des autorités militaires d'occupation, ils proviennent des « associations nationalistes flamandes et antisémites » à savoir très précisément de la SS flamande, la *Zwarte Brigade* - la brigade noire, milice du principal mouvement nationaliste flamand - ainsi que de ce dernier, le V.N.V., le *Vlaamsche Nationaal Verbond*. Même les innocents ligueurs antijuifs sont de la partie. Fièrement, ils se font photographier, dans la fumée de l'incendie, bannière déployée - une bannière d'autant plus sinistre dans cette circonstance qu'elle est frappée d'une tête de mort - et scandent leur cri de guerre : *Juda Verrecke* (Juda crève).



Un drapeau qui est tout un programme

Comme dans la « nuit de cristal » leur servant de modèle, ces émules belges des Sections d'Assaut du parti nazi brisent aussi du verre avant d'incendier les synagogues de la *Oostenstraat*. Pour y parvenir, la bande a traversé ce qu'il est d'usage d'appeler le quartier juif d'Anvers.

La *Kijzerlei* débouche sur la gare centrale, point de fixation de cette population d'immigrés.

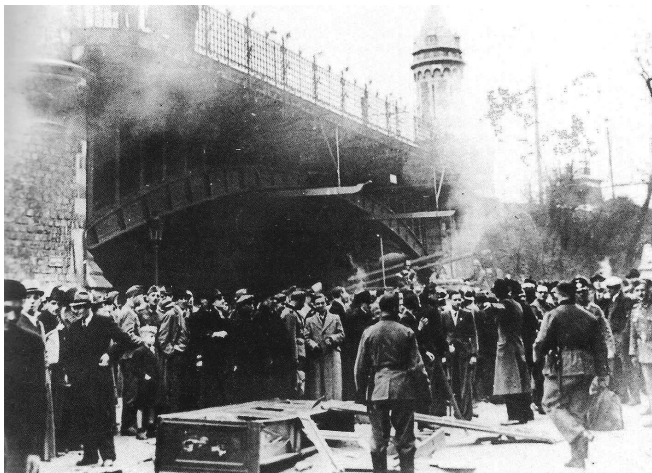
De là, le groupuscule défile dans la *Pelikaanstraat* devant les bureaux de la *Feldkommandantur* d'Anvers qui n'a pas autorisé cette « manifestation » et ignore, en dépit des informations de la Section de Propagande, les dessous du « puissant état d'esprit antijuif ». Armés de gourdins et de bâtons ferrés, les vandales brisent, sur leur passage, les vitrines des magasins juifs, dévastant les devantures et se tenant prêts à molester les Juifs qui ne se seraient pas esquivés à temps. Pourtant, aucun n'est blessé dans cette descente furieuse sur le quartier juif et, à la différence de la « nuit » allemande, aucun Juif n'est tué au cours de ces Pâques anversoises du verre brisé. Dans leur « spontanéité », les émeutiers ne

commettent pas la moindre erreur. Les deux cents vitrines brisées durant leur traversée du quartier sont, toutes, « juives ». Cette furie a bien soin d'épargner toute devanture « aryenne » alors que les entreprises juives ne sont pas encore tenues d'apposer une affiche identificatrice !

Ces Pâques anversoises sont bel et bien un coup monté !

L'administration d'occupation, qui ne s'attendait pas à ces incidents, s'empresse de noter, dans son rapport sur cette période, que « le chef de cette manifestation s'enquerra à ne pas en faire d'autre ».

La promesse n'est pas respectée. Il n'est pas aisé de tenir la bride des « frénétiques de l'antisémitisme » dès lors qu'on l'a laissée lâche sur leur cou.



Les militaires allemands venus sur les lieux en curieux

Aussi, veulent-ils remettre ça, le 17 avril, dans la soirée. Cette fois, ils n'ont plus carte blanche.

Les forces de l'ordre belge, - police anversoise et gendarmerie - dûment autorisées, interviennent avec détermination : « à l'arme blanche et à l'arme à feu », signale le chef de l'administration militaire.

L'ordre donné, par le général Reeder en personne, de se tenir à l'écart, ne parvient pas à temps à la troupe d'occupation. Il y eu de nombreux quiproquos entre forces de l'ordre belges et soldats allemands. Les gendarmes et policiers belges procèdent à des arrestations de citoyens belges antisémites, des soldats allemands obligent les forces de l'ordre de remettre ceux-ci en liberté. La coopération entre forces de l'ordre et l'occupant est loin d'être parfaite.

Reeder furieux ne se prive pas de rapporter ces scènes « intolérables et grotesques » à Berlin.

L'« intolérable » coup monté

C'est que, explique le chef de l'administration militaire aux autorités du Reich, ces « manifestations sont intolérables car elles sont en contradiction fondamentale avec la position et l'autorité du pouvoir d'occupation qui lui-même doit prendre les mesures nécessaires à l'encontre des Juifs ».

Dans cette politique antijuive, les militaires de Bruxelles ont, quant à eux, la responsabilité de la

politique générale d'occupation. Il ne leur suffit pas que les milieux d'Ordre nouveau soient acquis aux mesures antijuives.

L'administration militaire se sait « sûre du soutien de ces milieux quand elle décide des réformes ayant un caractère fondamental » comme l'exclusion des Juifs de la vie publique. Mais, elle n'entend pas favoriser « le reste de leurs plans » dans le gouvernement du pays occupé. Les partisans de l'Ordre nouveau n'en représentent pas les tendances profondes. Même leur soutien à sa politique juive ne lève pas la difficulté.

Faisant le point en septembre 1941 - après une année de mesures antijuives, l'administration militaire constate combien « il est difficile de résoudre le problème juif en Belgique, surtout du fait que la population belge ne se rend pas compte jusqu'à présent du sens de la question juive ». Dans ce contexte, les exactions furieuses de l'antisémitisme militant sont, pour le moins, déplacées.

« L'exécutif belge dont nous ne pouvons nous permettre de perdre la collaboration pour des raisons fondamentales devient encore plus passif et plus hésitant qu'il ne l'est actuellement », avertit Reeder après cette « nuit de cristal » à la belge.



Un autodafé des objets et livres du culte... devant de petits groupes où il est malaisé de distinguer les émeutiers antisémites des simples badauds

L'avertissement concerne les « services » qui, de Berlin, inspirent, dans le territoire occupé, les adeptes de l'antisémitisme militant. Reeder voit, dans les incidents d'Anvers, une tentative par personnes interposées de lui disputer la direction de la politique antijuive dans son ressort territorial et d'en modifier le rythme et l'allure. « La question de l'évacuation des Juifs », juge-t-il opportun de rappeler, « ne peut être réglée que d'une façon centrale et planifiée ». Et, sans égard pour les instances visées, ce chef de l'administration d'occupation ne se prive pas de juger « tout à fait inutile et stupide qu'à l'intérieur des territoires occupés, les divers services se débarrassent mutuellement des Juifs par delà les frontières ». Cette protestation militaire contre l'ingérence de « divers services » n'a pas, en Belgique, la virulence qu'elle aura en France. Dans cet autre territoire administré par l'armée, c'est le commandant militaire, en la personne du général Otto von Stülpnagel, qui,

confronté lui aussi à une affaire des synagogues, s'insurge contre le coup « dans le dos » de son administration.

L'affaire des synagogues parisiennes a une tout autre gravité que celle d'Anvers. Elle a aussi lieu plus tard, toujours en 1941, mais en octobre, alors que l'échec de la guerre-éclair en U.R.S.S. fait, au début de l'automne, basculer la « Solution finale » dans le génocide des Juifs d'Europe.

La toute récente décision génocidaire sert, au demeurant, d'argument au chef de la Sécurité du Reich impliqué dans l'affaire de Paris pour couvrir l'ingérence de ses services. S'ils ont laissé agir, à l'insu du commandant militaire en France, les hommes de main du Mouvement Social Révolutionnaire contre les synagogues parisiennes, c'est, explique le général SS Heydrich, « à partir du moment où, en haut lieu, la juiverie avait été désignée avec force comme l'incendiaire responsable en Europe qui doit disparaître définitivement ».

Le pas franchi, les acolytes français de la police SS s'attaquent, dans la nuit du 2 au 3 octobre, à sept synagogues de la capitale française avec des explosifs amenés spécialement de Berlin et en grand secret. Apprenant ces dessous de l'affaire, von Stülpnagel réagit aussitôt. « En vertu de ses pleins pouvoirs exécutifs », proteste-t-il, « il lui est intolérable que des services allemands dans un territoire occupé rendent possibles et soutiennent dans son dos des actions contraires à ses intentions, susceptibles de saboter les missions dont il est chargé. »

Les auxiliaires de ces « services » en Belgique sont tout aussi disposés qu'en France à les servir avec les moyens les plus violents. Selon son programme du printemps 1941, la Ligue pour la Sauvegarde de la Race et du Sol est prête à s'attaquer aux Juifs, mais aussi aux « francs-maçons », aux « cléricaux » et aux « communistes » « sans crainte d'employer le lance-flamme et la grenade à main pour nettoyer les nids de résistance ». Farouche gardienne de l'orthodoxie nazie, la ligue antijuive réclame à cor et à cri cette « politique raciale active » à laquelle l'administration militaire a, pour sa part, renoncé, estimant que, « sans une éducation préalable du peuple », les mesures prises « ne sont guère efficaces ».

Au contraire, la presse antijuive, paraissant sous le contrôle de la Section de Propagande allemande, s'étonne de ce qu'en Belgique, « une législation raciale ne soit pas encore introduite sur le modèle des Lois de Nuremberg ». Ces critiques, dirigées en fait contre le pragmatisme antisémite des militaires, se présentent sous la forme de revendications véhémentes adressées aux secrétaires généraux des ministères belges.

Leur publication n'est pas seulement un contrepoids autorisé à la relative modération du pouvoir militaire d'occupation dans le traitement de la question juive. La rhétorique frénétique de la ligue témoigne qu'en dehors des instances militaires, comme sa presse le révèle après le printemps 1941 à ses militants déçus, « la question juive n'est pas perdue de vue ». Ces « militants antijuifs [...] se sentent découragés parce qu'à leur avis, on tarde trop à résoudre la question

juive ». La *ligue* ne peut « dire à ces adhérents ce qu'elle sait », mais ses dirigeants se sont, selon ces explications publiques, « efforcés à persuader [leurs] membres de faire confiance à l'autorité militaire, et avant tout, au Führer Adolf Hitler ».

Les hommes de confiance

Dans cette protestation de fidélité nazie, la nuance traduit la déception de la *Ligue* elle-même. Groupuscule avant guerre, la *Défense du Peuple* n'a été autorisée à se reconstituer qu'avec les premières ordonnances antijuives. Cette renaissance de l'automne 1940 est difficile, et ce, même à Anvers, le « berceau » de la ligue antijuive. Malgré sa sollicitude, la police de sécurité doit avouer, après plus d'une année, que son poulain a été rejoint « fort tard par un noyau de membres ». Les ligueurs ne sont qu'un millier à la fin de 1941. Dès janvier, les parrains allemands - la section de propagande et la police politique - n'en apprécient pas moins la « contribution compétente et personnelle » du chef de la *Ligue*, l'avocat René Lambrichts, aux « mesures » décidées de concert pour amener le pays occupé « à une conception plus juste du judaïsme et de l'influence que les Juifs ont prise jusqu'à présent dans tous les domaines de la vie publique ». La « formation personnelle » et « l'attitude politique et caractérielle » de cet homme de confiance le destinent à de hautes fonctions antijuives, dans l'optique des instances politiques allemandes dans le territoire administré par l'armée.

Lambrichts est, selon la police SS, « approprié pour le projet de *Commissariat Royal pour les Questions juives* auprès du ministère belge de l'Intérieur ». En France, où l'État du Maréchal Pétain s'est rallié à l'Ordre nouveau, l'officier SS chargé des affaires juives est parvenu, en mars 1941, à installer une structure de ce type dans l'appareil d'État français. Le « projet » SS de « Commissariat Royal » n'aboutit pas en Belgique où l'administration militaire veille à ne pas heurter de front les « scrupules constitutionnels » des autorités administratives nationales dans la question juive. Tout au plus, la *Ligue* est-elle autorisée à installer, en juillet 1941, une officine officieuse, la *Centrale antijuive de Flandre et de Wallonie*.



Après le pogrom d'Anvers...

En revanche, la *Ligue* a le champ libre dans la création du « puissant état d'esprit antijuif » dont la section de propagande allemande se félicite, à la veille des Pâques anversoises de 1941. L'instrument privilégié de cette mise en condition du public est le film antisémite. Ces projections cinématographiques connaissent un réel succès d'affluence. *Le Juif Suss* de Veit Harlan se place au premier rang des films allemands projetés en Belgique. Avec ses 257 624 entrées, il dépasse, et de loin, les autres films allemands, même de fiction. Il subjugué les militants, pendant les séances organisées par la *Ligue* pour le compte de la propagande allemande. La scène où « le Juif est pendu » déchaîne leur enthousiasme. À Anvers, c'est, rapporte le service allemand, « une véritable manifestation antijuive ». Le public hurle : « À quand le tour des Juifs anversoises ? ». Le film *Le Juif immuable* de Fritz Hippler exalte tout autant son impatience et sa frénésie. Ici, c'est l'apparition du Führer sur l'écran qui soulève les passions.

Selon la relation de ce moment d'extase dans l'organe de la *Ligue*, Hitler annonce que si les Juifs sont la cause d'une nouvelle guerre, cela signifiera leur extermination en Europe. « Ce fut [ajoute le moniteur de l'antisémitisme militant] un déchaînement d'applaudissements ». D'après le commentaire de la *Ligue*, un tel enthousiasme « en dit long sur le soulagement que procure le départ du dernier Juif de la terre européenne ». Dans cette version autorisée de l'« extermination » hitlérienne, elle ne signifie encore rien d'autre, au printemps 1941, que l'expulsion des Juifs d'Europe.

Ce jour-là, comme dans les précédentes séances, « le film est aussi fréquemment interrompu par des

applaudissements nourris ». La salle est comble. Elle comporte 1 500 places et, à en croire, la presse de la *Ligue*, « plusieurs centaines de personnes ne purent à trouver place ». La séance débute à 10 h 00 du matin, avec l'allocution du chef Lambrichts. D'après le compte rendu expurgé que la presse antijuive est autorisée à publier, « l'orateur, très en verve, commença par situer le problème, disant que les Anversoises étaient bien placés pour connaître le danger de l'hégémonie juive. Il fit l'apologie du Führer, mainteneur et sauveur de la liberté aryenne, grâce à qui les peuples d'Europe seront prochainement libérés pour toujours de l'influence juive ».

À chaque représentation cinématographique, le chef développe les mêmes thèmes que sa presse diffuse. Dans ces prestations, à l'estime du journal clandestin (socialiste) *Le Peuple*, « René Lambrichts harangue les spectateurs dans le dessein très évident de déclencher dans notre pays des pogroms ».

Ce jour-là pourtant, sur les 1 500 spectateurs assistant à la projection du *Juif immuable*, à peine 200 se retrouvent à la sortie, devant le cinéma Rex, à la *Kijzerlei*. C'est le 14 avril 1941 et ils sont en condition pour les Pâques anversoises du verre brisé.

Sources bibliographiques :

Maxime Steinberg in « Jours de Guerre » n° 9. Éditions du Crédit Communal de Belgique.

Musée Juif de Belgique.

Crédits photographiques :

Archives de la B.R.T. (Télévision flamande).

Musée Juif de Belgique.



Tailleurs Juifs, Anvers. 1940



Le pas de l'étoile

Par Prosper Vandenbroucke

Un faux pas ?

L'administration militaire de Bruxelles l'avait pressenti dès mars 1942 et avait averti : « *On doit supposer que ceci provoquerait un mouvement de pitié en faveur des Juifs* ».

Le détachement du *Sicherheitsdienst* insistait pour imposer, dès avril, le port obligatoire de l'étoile jaune aux Juifs de son ressort territorial. Les militaires allemands de la capitale n'avaient pas cette impatience fébrile des policiers SS. Réaliste, la *Militärverwaltung* (MV = Administration Militaire) ne se faisait aucune illusion sur le sentiment du pays.

Les gesticulations frénétiques des professionnels belges de l'antisémitisme n'avaient pas abusé les bureaux militaires.

Un an plus tôt, les « *Pâques anversoises du verre brisé* » avaient précisément donné la mesure exacte du prétendu « *puissant état d'esprit antijuif* » dans la métropole radicale de l'Ordre Nouveau. Les 200 émeutiers qui dévastèrent le quartier juif, le lundi de Pâques 1941, consacraient, en Belgique, la solitude de l'antisémitisme militant.

Il n'en imposait pas aux services allemands en charge de la question juive. La police SS y recrutait ses indispensables auxiliaires belges, mais son analyse du « judaïsme » dans ce pays reconnaissait en janvier 1942 qu'une « *infime minorité seulement saisit la portée de cette question* ».

La MV déplorait tout autant ce manque de « *compréhension nécessaire* », mais elle le prenait en compte dans l'élaboration des mesures à prendre. Les bureaux militaires savaient - le chef de groupe le plus averti de cette matière délicate y insistait dès septembre 1941 -, qu'« *il est difficile de résoudre le problème juif en Belgique, surtout du fait que la population ne s'est pas rendue compte jusqu'à présent du sens de la question juive* ».

Le constat valait à tout point de vue. L'indifférence du pays témoignait aussi de son apathie, sinon davantage, à l'égard des Juifs. Il y avait là une entame praticable. Le pouvoir allemand traitant la matière avec doigté réussit à mettre en place son dispositif antijuif d'isolement et d'exclusion sociale « sans que la population s'en aperçoive ». Avec satisfaction, l'Administration militaire s'en félicitait en mars 1942, après une nouvelle vague de mesures discriminatoires.

Pas à pas, à un rythme qui s'était néanmoins accéléré, les militaires allemands savaient l'assise fragile des Juifs en Belgique.

En 1940, seuls deux - en fait trois - décrets leur avaient été appliqués. L'allure fut plus soutenue en 1941 : cinq ordonnances. En 1942, la cadence se précipita : au total, dix mesures furent publiées jusqu'en septembre.

L'étoile jaune, retardée par opportunité, fit partie d'un train de quatre ordonnances promulguées le 1^{er} juin. L'ensemble achevait pour l'essentiel l'action législative de l'administration militaire. Evaluant l'effet, elle considéra sa tâche « comme terminée ». À ce stade, constatait-elle, « *les Juifs n'ont plus que des moyens limités d'existence* » dans le pays. Leur statut, mis en place tout au long des deux premières années de l'occupation, n'avait pas eu d'autre finalité. Il les avait identifiés, enregistrés - à trois reprises -, confinés à leur domicile légal dès 20 heures (19 heures à Anvers).

Depuis décembre 1941, ils étaient aussi regroupés en une Association des Juifs en Belgique. Il s'agissait d'une communauté obligatoire ... en Belgique, et non **de** Belgique !

Le but avoué était « d'activer leur émigration ». Dans l'attente, l'A.J.B. fonctionnait comme un ghetto administratif, « *un ghetto moral* » disait-on dans les bureaux militaires. Elle était chargée d'administrer les Juifs du pays et d'instruire leurs enfants exclus en conséquence de l'enseignement « aryen ».

La phase suivante, précisée au printemps 1942 et appliquée dès mai, s'attaqua à leurs positions économiques et sociales. Leurs avoirs bloqués, ils furent dépouillés de leurs entreprises. L'aryanisation des firmes juives ne fut en aucune manière ce « *désenjuivement de l'économie* » que l'occupant prétendait réaliser.

Ces entreprises étaient le plus souvent familiales et leur liquidation obligatoire, forcée ou volontaire, n'eut finalement d'autre résultat que de priver un tiers de la population de toute activité professionnelle.

Marginalisés, les Juifs étaient déjà comme exclus de l'espace belge, du moins socialement. Dans ce contexte, l'instauration de l'étoile jaune ne fut qu'un faux pas obligé. Il signifiait, pour reprendre la formule de l'Administration militaire, « *l'isolement des Juifs ... par un signe distinctif obligatoire* ».

Marque visible de leur persécution, l'étoile eut évidemment l'effet redouté de montrer ces Juifs à une « population non intéressée » qui s'en était

tenue « à l'écart » jusqu'alors. Elle en fut, dans tous les sens du terme, choquée.



Même dans des circonstances tragiques, l'humour ne perd pas ses droits.

Le choc de l'étoile

« *Cela les fait reconnaître de loin* » nota dans ses carnets un observateur de la capitale. « *On en voit dans les rues un assez grand nombre, plus qu'on ne le supposait* ». 55 % des Juifs résidaient à Bruxelles. Trois autres villes leur avaient été assignées. Le révélateur de l'étoile se fixa sur ces villes « juives ». Les Juifs étoilés y provoquèrent, à tout le moins, un « malaise ». Dans la presse censurée, *Le Pays Réel* en prit argument pour justifier la « rigueur » des « *mesures prophylactiques qui s'imposent à leur égard* ». Mais le journal rexiste, à contre courant du sentiment public, voulut bien convenir qu'il n'y pas lieu de « *s'abaisser à traiter les Juifs de manière barbare et inhumaine* ».

C'est que l'étoile jaune passait mal la rampe. « *Que l'on soit pour ou contre l'antisémitisme* – expliquait *La Légion Noire* dans le monde souterrain de la presse clandestine -, *il est une chose qui révolte. On ne met pas ainsi un tas de gens, toute une race au ban de la société* ».

Avec sa « brutalité », l'ordonnance allemande du 1^{er} juin 1942 faisait voir « *la question juive comme monstrueuse* ».

De *La Libre Belgique ressuscitée en 1940* à la presse clandestine communiste, le tollé fut général.

Cette presse clandestine qui libéra son indignation face à l'étoile escomptait, comme l'annonce *La Libre Belgique*, que celle-ci « *soulèvera une répugnance profonde* ». À l'estime du journal patriotique qui lui prêtait ses sentiments, « *elle détourne du nazisme la population tout entière* ». Du côté communiste, on se persuade même qu'elle « *excitera notre peuple à redoubler la lutte pour la destruction du barbare nazi* ».

En tout état de cause, ce signe visible de la persécution antisémite provoqua un changement dans l'opinion publique, à la veille d'un été 1942 dont on ne sait pas encore qu'il sera fatal pour les Juifs du pays.

Des notes personnelles d'époque témoignent de cette mutation. Un témoin prudent remarquait que « *les mesures prises contre les Israélites semblent avoir créé un courant de sympathie en leur faveur* ». Pour un autre observateur de l'occupation, plus affirmatif, « *il est visible que la population compatit à leur sort plus pénible que le sien* ».

Le journal de guerre d'un notable juif enregistrerait le phénomène avec ravissement :

« *Les Belges se sont conduits magnifiquement. Ils ont fait semblant de ne rien voir et ont montré beaucoup de prévenance pour ceux qui étaient obligés de porter cet insigne* ».

Il y eut plus que de la prévenance !

À Liège - mais il n'y avait guère plus de 2 000 Juifs dans cette ville - *Churchill-Gazette* a invité ses lecteurs à rompre la logique du « signe dégradant ». « *Nos concitoyens feront tout ce qui est en leur pouvoir pour qu'il en soit autrement. Que les Juifs persécutés sentent votre sympathie* ». Aussi l'organe anglophile lance-t-il un mot d'ordre : « *Tout porteur d'étoile de David doit être salué* ». *La Libre Belgique ressuscitée en 1940* prend le relais. « *Citoyens, ajoutez l'appel patriotique, par haine du nazisme, par fidélité à vous-mêmes, faites ce que vous ne faisiez pas : saluez les Juifs* ». Avec le retard inévitable d'une presse publiée dans des conditions conspiratives, *La Libre Belgique - Peter Pan*, journal imprimé et de « grande » diffusion, propagera le mot d'ordre liégeois dans le pays, mais seulement en août 1942.

Au Front de l'Indépendance, le Rassemblement National de la Jeunesse proposait déjà pour la fête nationale du 21 juillet d'arborer « *des étoiles jaunes portant à la place du J une cocarde belge* ». « *Ce sera, annonçait son organe Vers L'Avenir, l'échec infligé à la manœuvre des fridolins* ».

L'état d'esprit dans le public paraissait assez propice pour poser d'autres actes que des gestes individuels de sympathie. Avant les vacances scolaires d'été, des militants étaient parvenus à entraîner « *dans telle grande école professionnelle (bruxelloise), les élèves de la classe des tailleurs à se solidariser avec leurs condisciples juifs en confectionnant des étoiles de David qu'ils se sont empressés d'arborer* », précise *Libération*. De *Roode Vaan (Drapeau Rouge)* signale de son côté que « *deux cents élèves d'une école de Tournai portaient l'étoile pour manifester leur solidarité avec deux condisciples juifs* ».

À Bruxelles et à Louvain, ce sont les « étudiants étoilés » qui provoquèrent la colère de la Ligue pour la Sauvegarde de la Race et du Sol. Son

organe, *L'Ami du Peuple*, découvrit avec amertume que « *nos dandies et nos émancipés affectionnent particulièrement le jaune pour le moment* ».

Au lendemain de l'ordonnance de l'étoile, la « résistance passive » des bourgmestres bruxellois allait tout autant stupéfier les vigiles belges de l'antisémitisme militant.

Le refus bruxellois

Daté du 27 mai 1942, le texte allemand enjoignait aux Juifs de se procurer l'étoile - il leur en coûta un franc (franc belge d'époque = +/- 0,80 euro actuel) pièce - « *auprès des autorités* » chez lesquelles ils étaient « *inscrits au registre des Juifs* ». En clair, l'ordonnance du 1^{er} juin désignait les administrations communales. Celles d'Anvers, où résidaient 40 % des Juifs du pays, ne firent aucune difficulté. Leurs cartes d'identité furent même estampillées d'une petite étoile mauve ou rouge selon les communes : elle signalait qu'ils s'étaient conformés à la nouvelle réglementation. L'ordonnance n'avait pas prévu cette marque supplémentaire.

À Liège et à Charleroi, où les communes se prêtèrent aussi à la distribution des étoiles, la pièce d'identité officielle ne comporta - comme à Bruxelles - que les deux cachets discriminatoires antérieurs à l'étoile.

Le premier datait de décembre 1940 et mentionnait que l'intéressé s'était inscrit au registre des Juifs conformément aux toutes récentes ordonnances antijuives. Le second cachet (« Juif-Jood à l'encre rouge en caractères majuscules d'imprimerie d'un centimètre et demi ») date de l'été 1941 : en l'absence de tout décret allemand à ce sujet, le nouveau secrétaire général du Ministère de l'Intérieur - le V.N.V. Gérard Romsée - ordonna, le 29 juillet, à ses administrations communales, sur simple « *communication de l'autorité occupante* » de l'apposer sur les pièces d'identité délivrées par l'État belge.

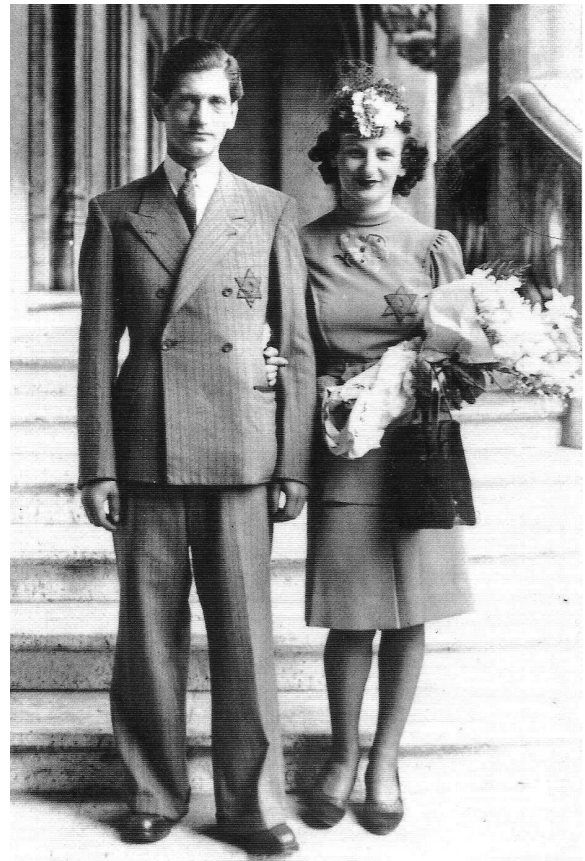
Cette coopération administrative à son dispositif antijuif laissait l'occupant lucide sur la disponibilité réelle de l'appareil d'État belge. La *Militarverwaltung* (Administration Militaire) appréciait, en été 1941, l'exécution « *loyale* » de ses ordonnances sur « *l'élimination des Juifs des fonctions publiques et de leur emploi* » mais elle prenait en compte le fait que « *les autorités belges se sont attelées à cette nouvelle tâche avec beaucoup d'hésitation et à contrecœur* ».

C'était précisément pour ménager ces susceptibilités que les militaires allemands s'étaient opposés en 1941 aux gesticulations frénétiques des professionnels belges de l'antisémitisme. Il était plus politique de louvoyer devant ces écueils que de forcer la main à un exécutif belge réticent, mais dont la collaboration était indispensable à l'administration du pays occupé. Dans cette sagesse, la *Militarverwaltung*

ne s'attendait pourtant pas à l'attitude qu'adoptèrent les autorités bruxelloises après la publication du décret sur l'étoile. Le geste des bourgmestres de l'agglomération prit la *MV* au dépourvu et les militaires des bureaux de la capitale furent aussi surpris que les militants de la farouche ligue antisémite.

C'est qu'en effet, le 7 juin 1942, jour fixé pour l'entrée en vigueur du port obligatoire, les vigiles antijuifs eurent beau écarquiller les yeux, il n'y avait pas un seul sceau de David dans les rues de la capitale belge.

Les étoiles obligatoires n'étaient pas disponibles dans ses administrations communales. « *Ce nouvel échec - car c'en est un !*, explosait *L'Ami du Peuple*, *n'était pas comme la ligue antijuive le claironnait - un acte de "sabotage des ordonnances antijuives" dû à la toute puissante résistance passive des administrations communales* ». **S'il y avait « sabotage », c'est parce que, pour la toute première fois depuis l'occupation, des autorités belges avaient rompu avec la politique d' « exécution passive ».**



L'étoile sera-t-elle pour ce couple qui se marie à Bruxelles celle de la chance ou du malheur ?

Les secrétaires généraux l'avaient adoptée à la fin de 1940 en présence d'ordres allemands aussi contraires « *à la Constitution et aux Lois du Peuple Belge* » que l'étaient les premières ordonnances antijuives de l'occupant.

Son dispositif discriminatoire nécessitait le concours des administrations belges, de leur

personnel et de leurs locaux. Habilement, les ordonnances allemandes s'abstenaient de les requérir formellement.

C'était aux Juifs eux-mêmes de s'adresser aux services communaux pour se conformer à l'ordre allemand. L'ordonnance à propos du port de l'étoile resta dans cette ligne.

Or, contre toute attente, quatre jours après sa publication, les bourgmestres de l'agglomération de Bruxelles refusèrent de prêter leurs services. Ils s'abstenaient « *de discuter avec l'autorité occupante de la mesure prise contre les Israélites, mais, lui expliquait le 5 juin le président de leur conférence, nous avons le devoir de vous faire connaître que vous ne pouvez exiger de nous une collaboration à son exécution* ».

Rien n'avait été prévu dans cette hypothèse. Au lendemain du jour sans étoile, l'Oberfeldkommandantur de Bruxelles convoqua bien les délégués des bourgmestres (maires) bruxellois. Ils persistèrent dans leur refus.

La MV aussitôt consultée ne prit aucune mesure de rétorsion. Les délégués de l'A.J.B. - substitut des pouvoirs publics dans la persécution des Juifs - avaient aussi été convoqués : ils se retranchèrent derrière les difficultés matérielles.

L'Oberfeldkommandantur fit mine d'accepter l'argument.

Elle se décida à entreprendre la distribution des étoiles obligatoires aux quelque 30 000 Juifs de Bruxelles, mais les Allemands limitèrent l'opération à deux journées : les 9 et 10 juin. Les sanctions prévues pour les réfractaires à l'étoile firent le reste.

Bon gré, mal gré, l'institution juive se résigna à prendre le relais pour que ses membres ne soient pas en infraction.

L'épreuve de l'étoile permit ainsi aux services allemands de tester les dispositifs de la « solution finale ». Son fonctionnement dépendait du comportement tout à la fois des pouvoirs belges et des autorités juives. Le cas de Bruxelles, première ville « juive » du pays, indiquait jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin pour risquer une crise politique avec les autorités nationales. Cette balise ne serait pas oubliée à l'étape suivante.

Le dernier pas

« *Le prochain pas à franchir serait leur évacuation de Belgique* », notait déjà l'administration militaire en annonçant à Berlin l'établissement du statut des Juifs. Ce « pas » ne pouvait être décidé de Bruxelles. Il appartenait aux services compétents du Reich dans le cadre des plans généraux. Les officiers SS des affaires juives à l'Ouest, plus avertis, avaient acté le signal, dès qu'ils s'étaient concertés sur l'étoile jaune, à Paris, peu avant le printemps 1942.

« *L'introduction de l'insigne distinctif des Juifs dans les territoires occupés de l'Ouest est une étape dans la solution de la question juive européenne* », avaient-ils insisté. Elle précédait cette « *déportation totale des Juifs* » dont la préparation minutieuse avait été, dès leur entrée en fonction, la « *grande tâche* » des chargés des affaires juives à l'Ouest ainsi que dans les autres territoires occupés de l'Europe. Ces spécialistes de l'action antijuive détachés de la Sécurité du Reich se sont préparés pour ce « temps utile » où il leur faudrait prouver leur capacité d'agir avec une efficacité à 100 %. Ils savaient désormais qu'il ne s'agissait plus, comme au début de 1941 encore, d'une déportation dans un territoire à coloniser sous le contrôle de la police SS. La solution n'était plus « *territoriale* », voire « *insulaire* », cette déportation s'inscrivait dorénavant dans « *une solution finale de la question juive ayant pour but l'extermination totale de l'adversaire* ».

Le plan nazi a basculé dans le génocide des Juifs d'Europe, à l'automne 1941. La déportation des Juifs du Grand Reich allemand vers l'Est marqua le tournant fatal, dès la mi-octobre.



On s'efforce d'oublier, de profiter de cet été 1942

Des échos du génocide perpétré à l'Est parvinrent à l'Ouest avant les déportations de l'été 1942. Le lendemain de l'ordonnance datant du 1^{er} juin, la BBC de Londres faisait connaître les « *déclarations* » du gouvernement polonais en exil. Le Bulletin Intérieur du Front de l'Indépendance (diffusé seulement parmi ses cadres) dira, quatre mois après, qu'elles étaient bouleversantes. Une feuille clandestine, qui les avait aussi entendues, en retint « *le lâche assassinat de 700 000 Juifs en Pologne* ». « *Par groupes entiers, ils sont supprimés par le gaz, d'autres sont abattus à la mitrailleuse* », expliquait De Vrijschutter.

Ce « *franc-tireur* » portait bien son nom dans la presse clandestine. Sur les centaines d'autres

organes illégaux publiés alors, il fut le seul à propager l'information génocidaire. L'odieuse étoile jaune faisait bien plus de bruit dans l'opinion. Comme l'expliqua *Le Peuple* clandestin socialiste, « on avait bien appris que les Juifs, les Polonais et les Russes étaient l'objet des pires sévices, mais cela se passait à mille kilomètres et davantage ».

Les Juifs de Belgique n'en étaient pas si éloignés. La ronde infernale des trains de la Solution finale n'allait pas tarder à les y conduire. C'est six semaines après avoir été obligés de porter l'étoile jaune que ceux du Grand Reich allemand commencèrent à y être « évacués ». C'est aussi très exactement six semaines après l'ordonnance du 1^{er} juin 1942 que les trains, transportant les Juifs de l'Ouest, se mirent en route vers Auschwitz. L'étoile d'infamie devait se révéler plus odieuse encore que ne l'imaginait la Belgique occupée et indignée.

Sources

Article de Maxime Steinberg in *Jours de Guerre* n° 10 Éditions Crédit Communal de Belgique.

Delandsheer et Ooms in *La Belgique sous les Nazis*, Le Pays Réel, 23 juin 1942.

G.H. Luchies in *La Belgique au temps de l'occupation 1940-1945*.

Crédits photos : Musée Juif de Belgique - Bruxelles.



Dans cette école israélite, professeurs et élèves sont tous marqués du sceau

La question juive en Hongrie jusqu'en 1941

Par Krisztián Bene



Krisztián Bene est enseignant-chercheur du Département d'Études françaises et francophones de l'Université de Pécs (Hongrie). Il vient de déposer sa thèse intitulée « La collaboration militaire française pendant la Seconde Guerre mondiale ». Son domaine de recherche est la participation militaire française et hongroise dans les conflits du XX^{ème} siècle.

Histomag'44 ne résiste pas au plaisir de citer un cours extrait de cette thèse, relevé en page 12 : « Köszönetemet szeretném kifejezni Daniel Laurent-nak és Jean-Luc Leleu-nek, akik hasznos útmutatással szolgáltak a francia és német levéltári anyagok útvesztőjében bolyongó kollégájaknak. »

<http://www.idi.btk.pte.hu/dokumentumok/disszertaciok/benekrisztianphd.pdf>

Après l'application des termes du traité de Trianon signé le 4 juin 1920, la Hongrie se trouve dans une nouvelle situation. Elle est privée des deux tiers de son territoire et de 3,2 millions de Hongrois. Un résultat imprévu de ce changement est l'homogénéisation ethnique de la population : le taux des minorités baisse au-dessous de 10 % (auparavant 45,5 %).¹ Le taux des israélites qui ne sont pas comptés parmi les minorités ethniques, mais traités comme les membres d'une religion acceptée comme celle des protestants, reste autour de 6 %.²



En jaune, la Hongrie en 1920. En vert, les zones rattachées jusqu'en 1941.

La première loi contre les Juifs en Hongrie voit le jour en 1920. Cette loi 1920:XXV, souvent appelée celle de *numerus clausus*, limite le nombre des étudiants acceptés lors de l'entrée universitaire selon leur appartenance ethnique. Apparemment cette loi ne devrait pas concerner les Juifs, qui sont traités traditionnellement comme des Hongrois ayant une religion différente, mais le texte de celle-ci précise qu'ils sont désormais considérés comme une ethnie. La proportion des étudiants juifs ne peut pas dépasser 6 % (la proportion des Juifs dans la population du pays) ce qui est une restriction

¹ Jenő Gergely-Lajos Izsák : A huszadik század története. Pannonica, Budapest, 2000. p. 54-55.

² Ignác Romsics : Magyarország története a XX. században. Osiris, Budapest, 2001. p. 188-189.

sévère car les Juifs donnent une grande partie des intellectuels, ainsi leur taux est bien plus élevé au sein des universités.³ C'est la première sanction contre la population juive en Hongrie au XX^{ème} siècle.



Cette affiche exhorte les Juifs : "Protégez les intérêts juifs. N'achetez pas à nos ennemis. Ne regardez pas leurs films." Hongrie, 1937-1938. Magyar Nemzeti Múzeum Történelmi Fénykeptár.

³ Mária Ormos : Magyarország a két világháború korában 1914-1945. Csokonai, Debrecen, 1998. p. 88.

Les restrictions par rapport aux Juifs ne continuent qu'en 1938 avec la loi 1938:XX (connue sous le nom de *La première loi juive*) par laquelle on limite le taux des Juifs à 20 % dans les professions libérales ainsi que dans les entreprises commerciales, financières et industrielles. La base de la discrimination est l'origine et pas la religion, car les Juifs convertis au catholicisme après 1919 sont aussi concernés par ces mesures de restriction.⁴



Juifs enrôlés pour le travail forcé marchant vers un camp de travaux forcés en Hongrie. Hongrie, 1940. Beth Hatefutsoth, The Nahum Goldmann Museum of the Jewish Diaspora.

La loi 1939:IV (ou *La deuxième loi juive*) identifie les Juifs d'une manière ethnique. Les membres du culte israélite et ceux dont les parents ou les grand-parents étaient membres de celui-ci sont considérés comme Juifs. Le taux des Juifs dans les professions libérales est limité à 6 %, les postes dans l'administration, la justice et les lycées leurs sont interdits. Certaines branches de l'industrie et du commerce ne peuvent plus les employer et ils ne peuvent plus acheter de terres. Les conséquences de ces deux dernières lois sont graves : plus de 90 000 personnes perdent leur emploi et presque 220 000 (y compris les familles) subissent une dégradation considérable de leur niveau de vie bien que ces mesures ne sont pas complètement réalisées dans tous les domaines.⁵

Selon la loi 1941:XV (ou *La troisième loi juive*) toute personne est considérée comme juive lorsqu'elle a au moins deux grand-parents israélites. Elle interdit les mariages mixtes entre chrétiens et Juifs et punit les relations sexuelles entre eux. C'est la première fois que l'Église chrétienne proteste pour une loi juive, car le mariage est sous son autorité.⁶

Il faut mentionner le service de travail aussi qui concerne les Juifs en Hongrie. Selon la loi

⁴ Ferenc Pölöskei-Jenő Gergely-Lajos Izsák : 20. századi magyar történelem. Korona, Budapest, 1997. p. 209.

⁵ Ignác Romsics : Magyarország története... op. cit. p. 197.

⁶ Mária Ormos : Magyarország a két világháború... op. cit. p. 236-237.

1939:II, les Juifs ne peuvent pas servir dans l'armée avec l'arme à la main, mais ils sont obligés de passer leur service dans les rangs des compagnies de travail qui sont déployées pour un service non-combattant. L'activité y est constituée par des constructions de routes, de ponts, de fortifications et des opérations de déminage. Au sein du service de travail, 60 compagnies sont établies par des éléments juifs jusqu'au milieu de 1940. Ces unités, dont les membres juifs ne peuvent pas posséder d'armes et sont souvent traités comme des prisonniers de guerre par les gardiens hongrois, subissent des pertes très élevées pendant la guerre.⁷



Le bol à la main, les membres enrôlés d'une unité de travail juive hongroise attendent leur nourriture. Abony, Hongrie, 1940. Magyar Nemzeti Múzeum Történeti Fénykeptár.

Pour conclure : les Juifs, qui étaient sur la voie de l'assimilation avant 1920, deviennent les cibles des attaques de la société hongroise déçue à cause de la défaite subie à la fin de la Grande Guerre. Leur discrimination augmente pendant toute la période, mais ne donne pas lieu à d'actions violentes directes contre eux.



Des Juifs en service de travail à Mezőkövesd. Magyar Elektronikus Könyvtár.

⁷ Péter Sipos (rédacteur) : Magyarország a második világháborúban. Petit Real, Budapest, 1997. p. 319-320.

Antisémitisme en Algérie avant 1940

Par Léon Bel

Léon Bel présente deux particularités qui font qu'il est le mieux placé de nos contributeurs pour nous parler de l'Algérie avant 1940 : il est Juif et il y était. Histomag'44 le remercie d'avoir bien voulu nous parler d'une époque qui ne fait pas partie de ses meilleurs souvenirs.

Daniel Laurent

Le décret Crémieux



Léon Bel en 1939

À partir de 1845-1850, les Juifs d'Algérie, soutenus par les libéraux et des notables musulmans, avaient commencé à revendiquer la citoyenneté française. Elle leur fut accordée d'abord par Napoléon III, par le sénatus-consulte de mars 1870, puis, après la proclamation de la République, par le

décret connu sous le nom de décret Crémieux, en octobre 1871.

La France, par pragmatisme, avait choisi d'accorder la nationalité française à une petite communauté¹ qui l'avait accueillie favorablement en 1830, ouverte à ses idéaux et désireuse de s'intégrer dans la coutume française et de se conformer aux lois républicaines.

La citoyenneté française avait été également proposée aux musulmans, à titre individuel, et sous réserve d'abandonner leur statut coranique... mais sans grand succès.

Antisémitisme lié à l'affaire Dreyfus

Tout de suite contesté par l'armée et les Européens « de souche » qui en ont réclamé l'abrogation, ce décret a été la cible d'un antisémitisme extrêmement virulent qui a connu une forte poussée au moment de l'Affaire Dreyfus, les suffrages des Européens d'Algérie offrant aux antisémites déclarés, dans les années 1894-1902, leur seule représentation parlementaire. À Oran, en 1895, à la suite d'une campagne déclenchée par un Belge devenu français, Paul Bidaine, un parti antisémite s'est emparé, entre 1896 et 1905, du conseil municipal, soumettant les Juifs à des mesures vexatoires et faisant régner un climat de haine conduisant en mai 1897 à des journées

d'émeutes accompagnées de violences et de saccages.

À Alger, en 1898, le chef de file des antisémites, un immigré italien, Maximiliano Milano dit « Max Régis », maire d'Alger et président de la Ligue antijuive, était à la pointe du combat, signait des articles enflammés dans son journal *L'Antijuif* et faisait élire Édouard Drumont député.



Max Régis porté en triomphe à Alger en 1898.

Tout comme à Oran, l'année 1898 fut fertile en émeutes populaires, saccages de biens et de demeures juifs, violences, le tout perpétré à l'instigation et sous la direction d'éléments européens assistés de voyous arabes occasionnels.

À Constantine, le maire, Émile Morinaud, licenciat les employés municipaux juifs et se mettait au diapason de ses confrères oranais et algérois en multipliant les déclarations et les provocations antisémites.

Cet antisémitisme en déclin dans les années précédant la guerre de 1914 fut repris dans les années 1920 avec les Unions latines sur lesquelles s'appuyèrent, à Oran, les municipalités antisémites du docteur Molle et de Jean Ménudier.

Antisémitisme dans l'entre-deux-guerres

Dans les années 1930, l'émergence des fascismes européens et des mouvements nationaux associés, tous pétris dans l'antisémitisme et la

¹ En 1870, le recensement indiquait 35 000 juifs, 300 000 européens et 2 500 000 musulmans.

xénophobie, eurent une très forte résonance locale, avec l'appui des sections régionales du PPF et du PSF, ponctués de meetings ou s'exprimaient les « ténors » métropolitains.

Les Amitiés latines furent créées par l'abbé Gabriel Lambert, maire d'Oran depuis 1933, qui prit ouvertement pour programme, à partir de 1937, la lutte contre les Juifs et les communistes. Et tandis qu'Oran subissait la fascination de l'Ordre fasciste et même nazi, un de ses quotidiens, *Le Petit Oranais*, eut longtemps pour manchette une phrase de Luther « *Il faut mettre le soufre, la poix et s'il se peut le feu de l'enfer aux synagogues et aux écoles juives, détruire les maisons des juifs, s'emparer de leurs capitaux et les chasser en pleine campagne comme des chiens enragés* » et portait la croix gammée dans son titre.

Alger était en 1935 la première des villes françaises, avant Paris, pour le nombre d'adhérents au mouvement du colonel de la Rocque, Croix-de-Feu puis PSF après sa dissolution comme « ligue factieuse » par le Gouvernement de Paris, dont les militants défilaient en uniforme et au pas cadencé, tout comme ceux de la section algéroise du PPF de Doriot, dirigée par Victor Arrighi, alors qu'à Constantine, le maire Émile Morinaud créait *Les Amitiés françaises* pour « *organiser la défense contre les Israélites de Constantine* ».



Et pour faire bonne mesure, plusieurs campagnes de presse se développèrent, ces années là, alimentées par l'exploitation tapageuse de faits divers, avec toujours les Juifs comme cibles privilégiées !

Signalons, dans le florilège de la littérature antisémite des années 1890-1900, « *Cagayous antijuif* » de Robinet, publié en feuilleton dans la presse et en brochures. Cagayous, « *le plus grand voyou d'Alger* », personnage local populaire, s'exprimait en « *pataouète* », sabir local, et en remettait avec truculence dans l'antisémitisme ambiant.

Il faut noter :

- En rajout à l'antisémitisme métropolitain traditionnel (qui sévissait également dans d'autres pays démocratiques, en Angleterre et aux USA) surtout actif en matière de presse spécialisée et d'individus prompts à dénoncer le Péril juif et l'influence juive, l'antisémitisme en Algérie se distinguait par son caractère passionnel et local, basé d'abord sur le déni de la citoyenneté française accordée aux juifs.

- Bien que régie par le gouvernement et ses lois, l'administration locale se manifesta tièdement pour réprimer les actes antisémites et notamment les mesures illégales prises par les municipalités ouvertement antisémites de plusieurs grandes villes, comme Oran, Sidi Bel Abbés ou Constantine, et de nombreuses petites villes du bled.

- Pour virulent qu'il ait été, instillé par des démagogues auprès d'une population majoritairement néo-française et prompte à s'enflammer, l'antisémitisme algérien ne fut pas le fait de toute la population européenne et malgré ses rodomontades de préau d'école et ses excès, il ne fut sans aucune commune mesure avec l'antisémitisme qui sévissait en Europe orientale, Pologne, Hongrie, Roumanie sans parler de l'Allemagne nazie.

- Malgré cet antisémitisme latent et ambiant, le judaïsme algérien de ces années-là (1900- 1940), protégé par les lois républicaines, vécut dans une relative tranquillité, à l'abri de toute persécution ou violence populaire qu'il avait connues au moment de l'affaire Dreyfus.

- Si les contacts intercommunautaires étaient fréquents dans la vie de tous les jours, les barrières sociales et les préjugés étaient nombreux : l'accès à certains clubs ou établissements que fréquentait la bonne société restait tacitement interdit aux Juifs, et enfreindre cet interdit relevait de l'exploit, tout comme pour un jeune Juif d'être invité aux surprises-parties de la jeunesse bien pensante !

En conclusion, malgré ses excès verbaux, ses passions, une coexistence à la sauce méditerranéenne !



L'antijudaïsme musulman

L'histoire précoloniale nous enseigne que la présence de Juifs est attestée, en Algérie, avant même la conquête arabe et fut renforcée, à partir du XV^{ème} siècle, par les immigrés fuyant l'Inquisition espagnole, accueillis mais considérés comme « dhimmis », protégés à statut précaire. Ils y ont vécu des périodes de calme et de tolérance, entrecoupées de persécutions, au gré des maîtres du moment.

Après la conquête française, l'application du Décret Crémieux, qui relevait les Juifs de leur statut d'inférieurs et de l'indigénat au rang de citoyens français, suscita d'abord chez les musulmans une certaine rancœur, vite attisée par les extrémistes européens, hostiles au Décret, qui souhaitaient un affrontement intercommunautaire qui n'eut jamais lieu, si l'on excepte le tragique épisode du 5 août 1934 dans le quartier juif de Constantine lorsqu'une foule musulmane fanatisée, incontrôlée ou manipulée se livra au massacre (30 morts) et au pillage ... sous l'œil passif des autorités militaires qui n'intervinrent qu'après coup !

Tout au long de la période coloniale, les musulmans entretenirent des rapports de bon voisinage sinon cordiaux avec leur compatriotes

juifs et, notamment dans les années 1930, les autorités morales et religieuses musulmanes (Cheikh Ben Badis, Dr Bendjelloul) qui œuvrèrent pour le règlement de différends individuels et pour un rapprochement des deux communautés. Ils désavouèrent, avec l'appui du leader indépendantiste Messali, les menées antisémites fomentées par certains nationalistes hostiles au projet sioniste en Palestine, favorables aux campagnes de propagande nazies ou acquiescèrent au PPF de Doriot (Dr Ben Thami).

Même sous Vichy, les musulmans algériens s'abstiendront de hurler avec les loups et ignoreront les incitations des antijuifs locaux à « une revanche sur l'exploiteur juif »

Sources

Léon Bel, souvenirs d'enfance.

Robert Attal, *les émeutes de Constantine, 5 août 1934*, Romillat, 2004.

Michel Ansky, *Les Juifs d'Algérie du Décret Crémieux à la Libération*, CDJC, 1950.

B. Stora, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, Stok, 2006.

R. Ayoun et B. Cohen, *Les Juifs d'Algérie, 2000 ans d'histoire*, J. C. Lattés, 1982.



Ecole maternelle de Blida, 1939

Les Juifs en Italie

Par Alexandre Sanguedolce

La communauté juive italienne était l'une des plus anciennes d'Europe, présente depuis plus de 2 000 ans. Le premier ghetto fut celui de Venise, créé en 1516 à l'emplacement d'une fonderie (du vénitien getto), qui donnera alors le nom à tous les quartiers réservés aux Juifs.

La communauté juive s'était assimilée à la société italienne, notamment depuis le Risorgimento.

On comptait en 1930 environ 50 000 Juifs en Italie (y compris les réfugiés).

La répartition sociale était la suivante :

41,5 % dans le commerce ;

23 % dans les professions libérales ;

8,1 % dans l'agriculture.

Les Juifs et le Fascisme

Dès sa création le 23 mars 1919 Piazza San Sepolcro à Milan, le mouvement fasciste se présente comme un "antiparti" : antiparlementariste, anti-démocratique, anticlérical, antibolchevique ... mais pas antisémite. Si Benito Mussolini avait pu être influencé par la gauche antidreyfusarde française, il avait hérité de par son père la haine anticléricale, peu perméable à l'antijudaïsme chrétien traditionnel. Il fit connaissance en 1902 d'Angelica Balabanoff (qui deviendra sa maîtresse) à Lausanne, la Suisse étant alors le repaire de tous les conspirateurs révolutionnaires. Issue d'une riche famille juive d'Ukraine, elle fut son mentor politique lui faisant découvrir Nietzsche, Marx, Babeuf... Une autre femme influença sa formation intellectuelle : la journaliste de l'*Avanti* - journal du parti socialiste - Margherita Sarfatti. Elle fit la connaissance de Mussolini en 1913, qui était le directeur du quotidien. Devenue sa maîtresse, elle le suivit dans la voie fasciste, passant du socialisme révolutionnaire au nationalisme révolutionnaire.

Des Juifs (notamment de la petite bourgeoisie et des professions libérales) rejoignirent le fascisme, par nationalisme ou par antibolchevisme. Un des plus fameux était le banquier Ettore Ovazza, membre du PNF (parti national fasciste) et fondateur de la revue *Nostra Bandiera* (Notre Drapeau) qui fut assassiné avec sa famille en 1943 par les SS. Un autre, Guido Jung, fut nommé ministre des Finances de 1932 à 1935.

En 1932, lors d'un entretien avec l'écrivain allemand Emil Ludwig, le Duce déclara qu'il

condamnait les théories nazies, qu'il n'y avait pas de races à l'état pur et que l'antisémitisme n'existait pas en Italie.

La population juive ne vit pas d'un mauvais œil la montée du fascisme, mettant fin à une période de désordres sociaux et économiques. Quelques intellectuels s'opposèrent au régime, non en raison de leur origine, mais pour motif politique.

De manière générale, il n'y avait pas d'antisémitisme en Italie, la population étant bien intégrée. Seuls quelques cas marginaux, sans acte de violence, étaient circonscrits dans certains milieux catholiques à travers des revues comme *Vita e Pensiero* (revue de l'université catholique) du Père franciscain Agostino Gemelli.



Benito Mussolini

Les lois raciales de 1938

Dès août 1938, un arsenal de mesures raciales bouleversait le sort des Juifs. À leur stupéfaction, un manifeste de la race, conçu par des scientifiques italiens et approuvés par des hiérarques ou intellectuels fascistes parut dans le *Giornale d'Italia*. On y retrouvait le nom de Galeazzo Ciano, gendre du Duce, Dino Alfieri, ministre de la Culture populaire (Minculpop), mais aussi de Julius Evola dont l'œuvre influencera l'extrême-droite italienne après la guerre, Roberto Farinacci, le terrible *Ras* de Cremona... et aussi de Giovanni Guareschi (bien que sa signature reste contestée) qui se rendra célèbre en créant les personnages de Don Camillo et Peppone.

Pourquoi un tel revirement de la part de Mussolini ?

L'antisémitisme était véhiculé de manière journalistique à travers des revues telles que le *Tevere* dirigé par Telesio Interlandi ainsi que la *Difesa della Razza* où les plumes furent, outre Julius Evola : Indro Montanelli (auteur du Général della Rovere), Giovanni Spadolini (futur Président du Conseil) et Amintore Fanfani (Président du Conseil également). Italo Balbo, l'ex-Ras franc-maçon de Ferrare, ville où il existait une importante communauté juive (Le Jardin des Finzi-Contini, de Giorgio Bassani) suspectait les services secrets allemands de financer cette revue. Ses prises de position contre les lois raciales et le rapprochement avec l'Allemagne l'éloignèrent de la vie politique italienne, pour finir gouverneur de la Libye.

Une autre : la *Vita Italiana* mena une campagne antisémite, son rédacteur-en-chef étant Giovanni Preziosi, ancien prêtre défroqué, soutenu par Roberto Farinacci, fasciste intransigeant, partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne nazie.

Mussolini créa juste après les accords de Latran en 1929 l'*Unione delle Comunità Ebraiche Italiane*, pensant qu'il avait une carte à jouer avec les Juifs, en voulant faire nommer Davide Prato grand rabbin d'Alexandrie afin d'exercer une influence en Méditerranée orientale. Il fit la même chose avec les Arabes, se faisant photographe à cheval, brandissant l'épée de l'Islam.

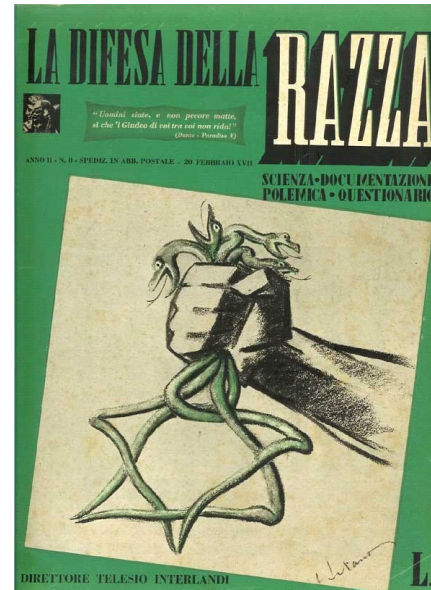


Hitler et Mussolini, Munich, juin 1940, photo Eva Braun

Origine des lois raciales

C'est à travers la création de l'Empire, avec la conquête de l'Éthiopie, que l'on peut expliquer le racisme d'État suivi de l'antisémitisme d'État. Pour empêcher le métissage, qui représentait selon Farinacci un danger à l'œuvre colonisatrice italienne, il fallait mettre en place une législation raciale qui déboucha sur l'antisémitisme

On a souvent dit que les lois raciales furent la conséquence du rapprochement avec le régime nazi et notamment lors de la visite d'Hitler à Rome en mai 1938, mais les lois qui s'abattirent sur la population juive furent le fait de Mussolini.



Revue antisémite italienne

Un manifeste de la race rédigé par dix scientifiques italiens fut publié le 14 juillet 1938 dans le quotidien *Il Giornale d'Italia*, en dix points. Il expliquait que les races étaient différentes, certaines supérieures aux autres, dont la race aryenne dont faisait partie l'Italien et qu'il était temps que les Italiens se proclament franchement racistes. Les Juifs représentaient un danger et étaient inassimilables. Comme on l'a vu plus haut, un certain nombre de personnalités approuvèrent ce manifeste.

Les décrets antisémites

- Décret royal n°1390 du 5 septembre 1938 : les enseignants juifs sont interdits dans les écoles et universités ; les élèves ne peuvent plus aller en cours (l'article 5 du décret autorise par dérogation certains étudiants juifs à continuer à étudier dans des instituts universitaires).

- Décret royal n°1381 du 7 septembre 1938 : il vise à interdire l'installation en Italie ou dans l'Empire de Juifs étrangers, les naturalisations postérieures à janvier 1919 sont annulées, et les Juifs dénaturalisés ou étrangers doivent quitter l'Italie et ses possessions dans les 6 mois.

- Décret royal n°1779 du 15 septembre 1938 : il confirme le décret du 5 septembre mais autorise les enfants juifs à poursuivre leurs études dans des écoles où l'enseignement est transmis par des professeurs juifs.

- Décret royal n°1728 du 17 novembre 1938 : interdiction des mariages mixtes, l'article n°8 définit la notion de Juif, le n°10 liste les interdictions comme celle d'avoir un patrimoine supérieur à 5 000 Lires pour un terrain,

20 000 Lires pour des biens immobiliers ; mais l'article 14 déroge au n°10 pour les familles dont un membre est mort pour la cause fasciste, pour les mutilés de guerre, pour les Juifs inscrits au PNF entre 1919 et 1924...

- Décret royal du 29 juin 1939 : il interdit aux juifs d'exercer un certain nombre de professions libérales (avocat, pharmacien, ingénieur, notaire, ...) mais des dérogations sont également possibles.

Le vote du Grand Conseil fasciste le 6 octobre 1938

La déclaration sur la race fut votée interdisant les mariages mixtes, (juifs ou étrangers pour les fonctionnaires et militaires) et définissant le statut des Juifs, les exemptions faites pour les anciens combattants, les fascistes de la première heure,... Italo Balbo, ayant protesté contre ces mesures discriminatoires, fut éloigné et nommé gouverneur de la Libye. De Bono et Federzoni (président du Sénat) désapprouvèrent également ces décrets. Le pape Pie XI critiqua sévèrement cette dérive fasciste au point que le Nonce apostolique fut convoqué par Ciano, ministre des Affaires Étrangères.

Cet arsenal juridique discriminatoire ne fut presque jamais appliqué d'une part en raison de sa complexité et de la lourdeur de la machine administrative fasciste, d'autre part parce que les liens entre les Italiens et la communauté juive rendaient difficile toute persécution.

Les territoires occupés

Dans les territoires occupés par l'armée italienne, les autorités fascistes empêchèrent la déportation de Juifs malgré les pressions allemandes. En Grèce, Shlomo Venezia raconte dans son livre *Sonderkommando* que le consul italien de Salonique, Guelfo Zamboni intervenait pour empêcher les déportations. En France, l'armée italienne s'opposa aux autorités de Vichy, empêchant des rafles dans la région grenobloise ou dans les Alpes-Maritimes.

Lors de la venue de Ribbentrop à Rome en 1943, Mussolini utilisa tous les subterfuges possibles pour empêcher les déportations, sachant le sort réservé aux Juifs (*ils les font immigrer dans un autre monde... expliquait-il à Alberto Pirelli*). Le jeu italien était clair pour les Allemands, impatientes d'en finir avec l'immunité des Juifs italiens.

L'armistice du 8 septembre 1943 fut fatidique aux Juifs des zones occupées par l'armée italienne laissant les autorités allemandes en finir avec l'exception italienne.

Sources

Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, T. II, (chiffres parus dans *Soziologie der Juden*, Arthur Rupin), Folio.

Renzo de Felice, *Les Rouges et les Noirs* (Georg Éditeur).

Shlomo Venezia, *Sonderkommando, dans l'enfer des chambres à gaz*, le Livre de Poche.

Pour Ettore Ovazza, le documentaire *le Fascisme italien en couleurs*, réalisé par Chris Oxley.



En septembre 1940, le journal Libro et Moschetto publia une caricature dont la légende était : « Comment nous nous souviendrons du Juif en l'an 2000 ! ».

Cette illustration a été tirée de la revue Les Collections de l'Histoire, octobre 1998, hors série n° 3, p. 54.



L'antisémitisme au Québec

Par Eric Giguère

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs d'Europe ont connu les heures les plus sombres de leur histoire. Un courant d'antisémitisme s'était propagé un peu partout sur le continent et avait atteint son paroxysme en Allemagne lorsque le parti nazi porté au pouvoir avait décidé de mettre en application un programme d'extermination, véritable génocide du peuple juif.

Alors que nous, occidentaux, avons peine à croire encore aujourd'hui à un tel degré de haine raciale, il est peut-être utile de se demander si, chez-nous, un tel antisémitisme pouvait être présent. Il ne m'a pas fallu faire une longue quête sur les moteurs de recherche d'Internet avec les mots clés "antisémitisme au Canada" avant d'être redirigé vers des liens impliquant un individu assez connu à l'époque : Adrien Arcand.



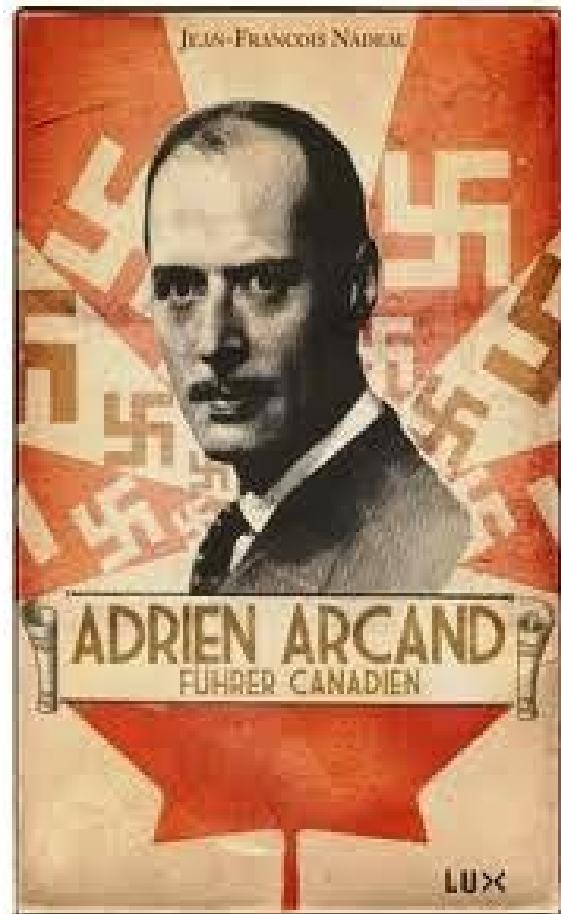
Photo : Source: Lux éditeur

Adrien Arcand dans son uniforme de chef du Parti national social chrétien, à l'époque où il était aussi rédacteur en chef du quotidien montréalais L'Illustration nouvelle.

En consultant ces liens, je me suis heurté à de vieilles querelles entre francophones et anglophones du Canada : l'antisémitisme québécois aurait été amplifié par les anglophones pour donner

une mauvaise image du Québec. En poussant mes recherches et en faisant fi de ces allégations un peu gratuites, je me suis rendu compte que la haine du Juif, sans être un fléau répandu à grande échelle, avait fait sa niche de façon un peu inquiétante de ce côté de l'Atlantique également.

Commençons donc par jeter un œil sur celui qu'on avait surnommé "le Führer canadien" : Adrien Arcand. Possédant les mêmes qualités que son idole en Allemagne, charismatique et grand orateur, il séduisait ses disciples et faisait peur à ses détracteurs.



Journaliste de métier, après avoir été congédié du journal *La Presse* pour avoir fondé un syndicat catholique dont il était devenu président, Arcand fit passer ses idées sympathiques au nazisme dans de nombreuses publications de l'époque. Les plus modérés diront qu'il n'attirait qu'une minorité d'extrémistes, mais il faut quand même savoir qu'on l'a jugé assez dangereux pour l'interner entre

la fin mai 1940 et juillet 1945 en vertu d'accusations de complot pour renverser le gouvernement. Impliqué en politique, il avait auparavant, en 1933, fondé le Parti National Social Chrétien (PNSC) qui arborait la Croix gammée à ses débuts. Il était devenu chef du Parti de l'Unité Nationale (PUN) en 1938. Le PUN était en fait une fusion du PNSC avec le Nationalist Party (Ontario) et un groupe d'extrême-droite des Prairies canadiennes. Les dirigeants de ce parti ont prétendu qu'il regroupait 84 000 membres, mais une enquête de la GRC en a plutôt répertorié 7 083 dans l'ensemble du Canada, dont 6 924 au Québec. Fédéraliste et anglophile convaincu, Arcand fit un retour en force en politique fédérale après sa sortie de prison alors qu'il terminait deux fois deuxième au scrutin en 1949 et en 1953. Pas mal pour un homme qui n'a eu que très peu d'influence dans le paysage politique du Canada !



Le principal moyen utilisé pour répandre une propagande antisémite efficace à l'époque était la presse écrite. Des publications comme *Le Devoir*, *l'Action catholique* et *l'Action nationale* n'hésitaient pas à publier des textes antisémites et xénophobes. Cette liste n'est cependant pas représentative de la majorité de la presse québécoise qui opta plutôt pour la démocratie libérale et le régime parlementaire. Il est quand même assez inquiétant de voir avec quelle aisance les journaux pouvaient alors cracher leur venin incitant à la haine raciale en toute impunité. Les propos émis n'incitaient pas à la violence, mais ils étaient empreints d'un cléricalisme hostile à la culture juive en général. Bien sûr, la recherche de boucs émissaires pour expliquer les problèmes financiers aussi pesa pour beaucoup dans la balance. Tout comme en Europe, le krach boursier de 1929 avait engendré une crise qui avait fait monter le taux de chômage en flèche et on commençait à lire des propos désignant le Juif comme un voleur d'emploi et un profiteur indésirable. Il est un peu ironique de constater que certains Québécois, minorité francophone dans un Canada anglais, aient pu développer aussi peu d'empathie pour un peuple dans la même situation

qu'eux et qui vivait en plus des mesures répressives intolérables et inacceptables.

Au Québec, certains groupes sociaux ont laissé leur marque de façon peu glorieuse au niveau du racisme à l'encontre des Juifs. Qu'on pense au regroupement Jeune-Canada qui organisait en 1933 des contre-manifestations pour protester contre l'appui aux Juifs d'Europe. Ou encore à cette pétition de 128 000 noms de la Société Saint-Jean Baptiste remise au gouvernement canadien en 1938 pour s'opposer « à toute immigration et spécialement à l'immigration juive ». C'est l'historien Irving Abella, de l'Université York, près de Toronto, ex-président du Congrès juif canadien, qui rapporte ce fait dans *None Is Too Many* (cosigné par Harold Troper, Lester Publishing), un ouvrage sur la politique canadienne concernant les réfugiés juifs de l'Holocauste. ¹



Le comédien Jean-Louis Roux, devenu par la suite Lieutenant-Gouverneur du Canada, avoue avoir participé à des manifestations antisémites dans sa jeunesse. Il n'est pas surprenant que, par la suite, le reste du Canada accuse le Québec d'avoir des squelettes dans son placard en matière d'antisémitisme. Dans le tumulte de l'affaire Roux, Irving Abella a cru nécessaire d'écrire au *Globe and Mail* pour mettre le Canada anglais en garde... « Sans l'ombre d'un doute, les Québécois doivent reconnaître leur passé antisémite et raciste sordide avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale [...]. Mais, franchement, le passé du Canada anglais n'est guère mieux. [...] Pendant que les amis de Jean-Louis Roux lançaient des pierres dans les vitrines des magasins juifs, il y eut de la violence antisémite bien plus grave dans les rues de Toronto lors des émeutes au stade Christie-Pit, de même qu'à Winnipeg, où les chemises brunes locales attaquaient les Juifs, et dans d'autres villes canadiennes anglaises. » Irving Abella montre dans son livre comment Mackenzie King, Premier ministre du Canada de 1935 à 1948, invoquait l'opinion canadienne-française pour justifier devant les étrangers la fermeture du Canada aux réfugiés juifs. Or, son journal personnel révèle qu'il était tout simplement antisémite lui-même, opposé à

¹ Revue l'actualité, 1er Mars 1997, vol. 22, no 3

l'immigration juive, et qu'il vouait à Hitler ainsi qu'à Mussolini une admiration qu'on ne rencontre chez aucun chef nationaliste québécois : « *Hitler et Mussolini, quoique dictateurs, se sont vraiment efforcés de procurer aux masses [divers bienfaits] et ainsi de s'assurer leur appui. [...] La manière dictatoriale était peut-être nécessaire afin de retirer ces bienfaits aux privilégiés qui les monopolisaient jusque-là. [...] On pourrait finir par voir en lui [Hitler] un des sauveurs du monde.* »²

MacKenzie King a-t-il pour autant gouverné selon sa propre ligne de pensée ? Malheureusement, il faut répondre à cette question par l'affirmative. Son ministre de l'Immigration, Frederick Blair, se vantait de pouvoir tenir les immigrants juifs loin du Canada. Même après avoir pris connaissance du sort des Juifs en territoire occupé par les Nazis, Blair maintenait sa politique en invoquant qu'il ne voulait pas que le Canada devienne « *un dépotoir pour 800 000 réfugiés juifs.* » En 1938, lors de la conférence d'Évian, le Canada explique qu'il ne peut accepter d'immigration juive sous prétexte qu'il lui faut favoriser la venue d'agriculteurs. Il suit alors un courant généralisé du "pas de Juif dans ma cour" puisqu'un seul des 31 pays présents accepta d'aider les Juifs, soit la République dominicaine. Par la suite, William Lyon MacKenzie King fit cette autre déclaration peu reluisante : « *En 1938, le Canada était peut-être plus menacé par l'admission de réfugiés que par Hitler lui-même.* » L'épopée du paquebot SS Saint-Louis mettra la touche finale à cette triste démonstration de la politique étrangère canadienne en matière d'immigration juive. Lorsque le premier ministre Mackenzie King entendit parler des mésaventures du S.S. Saint-Louis, il accompagna le roi et la reine de Grande-Bretagne à



Washington dans leur tournée américaine. Il a commenté les événements en déclarant qu'il était « *catégoriquement opposé à l'admission des passagers du Saint-Louis* ». De son côté, le ministre de l'Immigration Frederick Blair a affirmé que ces réfugiés n'étaient pas admissibles en vertu des lois sur l'immigration et que de toute façon, le Canada en avait déjà trop fait pour les juifs ; « *[...] si ces juifs étaient admis [au Canada], ils seraient probablement suivis d'autres bateaux. Aucun pays*

ne peut ouvrir ses portes assez grandes pour accueillir les centaines de milliers de Juifs qui veulent quitter l'Europe ; il y a des limites à tout. »

Entre 1933 et 1939, seulement 4 000 à 5 000 Juifs allemands ont été accueillis au Canada, en comparaison des 200 000 aux États-Unis, et environ 20 000 au Mexique. En Septembre 1938, dans une lettre adressée au Premier Ministre, quand les Juifs tentaient désespérément de quitter l'Allemagne nazie et de fuir l'escalade de violence qui s'ensuivit alors il a écrit : « *La pression du peuple juif pour entrer au Canada n'a jamais été aussi grande que maintenant, et je suis fier d'être en mesure d'ajouter qu'après 35 ans d'expérience ici, nous n'avons jamais si bien contrôlé la situation* ». À un journaliste qui lui demandait : « *Combien de Juifs seriez-vous disposé à accueillir ?* », Frederick Blair, pasteur appartenant à la congrégation baptiste, fit cette réponse hallucinante : « *None is too many* » (aucun serait trop).

Encore une fois, le Canada n'a pas été le seul pays à refuser d'aider les Juifs, tout comme à la conférence d'Évian. Mais il est hors de question de se servir de cet argument pour prétendre que le Canada n'a fait ni mieux ni pire que les autres et ainsi banaliser une calomnie qui a terni le passé de notre grand pays. Hors de question également d'essayer de noyer le poisson en ramenant cette triste page de l'histoire canadienne à de simples querelles entre francophones et anglophones. Le Québec et le Canada en entier doivent admettre leurs fautes afin que plus jamais ils ne répètent une telle ignominie.

Sources:

http://pages.infinit.net/histoire/fasci_42.html
<http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/doc/quebec1930-45.html>
http://www.uhearst.ca/_pdf/antisemitisme.pdf
<http://www.vigile.net/Adrien-Arcand-un-fasciste-bien-de>
<http://agora.qc.ca/liens/gcaldwell.html>



William Lyon Mackenzie King (1874 – 1950)
premier ministre canadien 1921-1926 ;
1926 – 1930 ; 1935 - 1948

² Ibid.

Les Protocoles des Sages de Sion

Par Daniel Laurent

Les *Protocoles des Sages de Sion* est un document apparu à la fin du XIX^{ème} siècle à Paris, découvert par l'Okhrana, la police secrète du Tsar, et publié en russe par étapes (1903, 1905, 1906).



Le livre est composé de récits, les « Protocoles », qui sont les comptes-rendus d'une vingtaine de réunions secrètes à Bâle et au cours desquelles un « Sage de Sion » s'adresse aux chefs du peuple juif pour leur exposer un plan de domination de l'humanité. Leur objectif : devenir maîtres du monde après la destruction des monarchies et de la civilisation chrétienne. L'introduction du premier protocole donne tout de suite le ton :

« *Laissant de côté toute phraséologie. Nous parlerons bien franchement et discuterons le sens de chaque réflexion, faisant ressortir, par des comparaisons et des déductions, des explications complètes. Nous exposerons, par ce moyen, la conception de notre politique, ainsi que celle des Goïm.* »

La conclusion du dernier protocole de même :

« *Notre souverain doit être irréprochable.*

Le roi d'Israël ne devra pas être dominé par ses passions, particulièrement par la sensualité. Il ne laissera pas dominer les instincts animaux qui affaibliraient ses facultés mentales. La sensualité, plus que toute autre passion, détruit, fatalement, toutes les facultés de l'intelligence et de la prévoyance ; elle dirige la pensée des hommes vers le plus mauvais côté de la nature humaine. La Colonne de l'Univers, en la Sainte Race de David, doit renoncer à toutes passions pour le bien de son peuple. »

(Texte souligné par nos soins)

Utilisés pour mettre en difficulté le ministre Witte, partisan de l'industrialisation à la cour du Tsar, en montrant que le capitalisme industriel fait partie des plans juifs, les *Protocoles* ont peu d'influence en Russie mais sont publiés en Europe occidentale à partir de 1919, en anglais et en allemand, suite à l'arrivée de Russes blancs qui se sont battus contre la révolution soviétique qu'ils assimilent à une étape de la mise en place du plan juif. Ils espèrent convaincre ainsi le gouvernement britannique de ne pas donner suite aux projets de négociations politiques avec les bolcheviques.

Ces publications ont en Europe un certain retentissement :

Le 8 mai 1920, Le *Times* de Londres parle d'un « *singulier petit livre* » dans un éditorial titré « *Le Péril juif, un pamphlet dérangeant. Demande d'enquête* ». L'article, malgré le titre apparemment perplexe, tend en fait à démontrer le caractère authentique des *Protocoles* et insiste sur sa nature de prophétie.

Pour Adolf Hitler, ces publications sont une mine d'or. Il en fait mention pour la première fois dans un discours en 1921 et leur consacre un paragraphe dans *Mein Kampf* :

« *Les « Protocoles des Sages de Sion », que les Juifs renient officiellement avec une telle violence, ont montré d'une façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent. « Ce sont des faux », répète en gémissant la Gazette de Francfort et elle cherche à en persuader l'univers ; c'est là la meilleure preuve qu'ils sont authentiques. Ils exposent clairement et en connaissance de cause ce que beaucoup de Juifs peuvent exécuter inconsciemment. C'est là l'important.*

Il est indifférent de savoir quel cerveau juif a conçu ces révélations ; ce qui est décisif, c'est qu'elles mettent au jour, avec une précision qui fait frissonner, le caractère et l'activité du peuple juif et, avec toutes leurs ramifications, les buts derniers auxquels il tend.

Le meilleur moyen de juger ces révélations est de les confronter avec les faits. Si l'on passe en revue les faits historiques des cent dernières années à la lumière de ce livre, on comprend immédiatement pourquoi la presse juive pousse de tels cris. Car, le jour où il sera devenu le livre de chevet d'un peuple, le péril juif pourra être considéré comme conjuré. »

Ironie du sort, c'est en 1921, soit juste au moment où le Führer utilise pour la première fois les *Protocoles*, que le pot aux roses est découvert : ils sont une falsification manifeste. Ils ne sont en fait qu'un plagiat du texte du *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, publié à Bruxelles en 1864 par Maurice Joly, qui y dénonce un complot bonapartiste. La manipulation devient évidente par simple comparaison des deux textes et le *Times* doit faire machine arrière et publie le 17 août 1921 les preuves de la tromperie



dans un éditorial « *La fin des Protocoles* ». Cet article, basé sur le travail de Philip Graves, correspondant du *Times* à Constantinople, fait l'inventaire des similitudes, des simples copies de passages entiers (les 2/5^{ème} des *Protocoles*) et, pour le *Protocole VII*, de la copie intégrale.

Maurice Joly

Mais qu'à cela ne tienne, les *Protocoles* continuent leur carrière dans les milieux antisémites des années 30.

Aux États-Unis, Henry Ford les diffuse à travers sa presse dès février 1921. Fidèle admirateur d'Hitler, il n'en est pas à cela près. Son hebdomadaire, le *Dearborn Independent*, continuera de donner les *Protocoles* comme preuve d'une menace juive jusqu'en 1927.

Dans le Reich, ils deviennent le « *livre de chevet* » des Allemands après la prise du pouvoir par les nazis, qui n'en étaient pas à un mensonge près.

En France, les *Protocoles* sont publiés par les Éditions du Rassemblement anti-juif de France dont Darquier de Pellepoix, le directeur, bénéficie de fonds allemands pour sa propagande antisémite (selon Laurent Joly dans la Revue d'histoire de la Shoah).

Le nom du faussaire resta longtemps inconnu, jusqu'à ce qu'un historien de la littérature russe, Mikhail Lépekhine, fasse de belles trouvailles dans les archives russes ouvertes en 1992, notamment dans celle du Français Henri Bint, ex-agent des services russes à Paris. Le mystérieux faussaire était en fait Mathieu Golovinski, un publiciste russe qui fut rémunéré par Bint pour ce document.

En France, Pierre-André Taguieff, directeur de recherche au CNRS est l'auteur de l'étude la plus complète sur les *Protocoles* qui, bien sûr, fait appel aux sources découvertes par Mikhail Lépekhine (1992). Annoncée dans la presse française en 1999, notamment par M. Conan dans *L'Express*, cette nouvelle n'a étrangement pas eu grand retentissement.



Mathieu Golovinski

Sources :

Maurice Joly, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, A. Mertens et fils, 1864, Bruxelles.

http://fr.wikisource.org/wiki/Dialogue_aux_enfers_entre_Machiavel_et_Montesquieu_-_Simple_avertissement

Mathieu Golovinski, *Les Protocoles Des Sages de Sion*, Paris, fin 19^{ème} siècle (disponible sur Internet, mais l'auteur préfère ne pas mettre le lien ici, ce pamphlet étant interdit de publication en France).

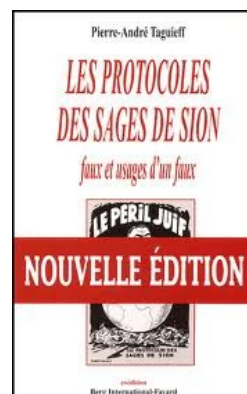
Adolf Hitler, *Mein Kampf*, Munich, 1925-26.

François Delpla, *Hitler*, Grasset, 1999.

Eric Conan, *Les secrets d'une manipulation antisémite*, in *L'Express* du 16/11/1999.

Pierre-André Taguieff, *Les "Protocoles des sages de Sion" - Faux et usages d'un faux*, Fayard, 2004

Daniel Laurent, *Les Protocoles des Sages de Sion*, in *2^e Guerre Mondiale*, hors série « La solution finale », septembre 2008.



De manière également tout à fait étonnante, les *Protocoles* continuent de nos jours une imperturbable carrière notamment au Moyen-Orient où ils sont un « argument » de propagande antisioniste mâtinée d'antisémitisme.

« *Diffamez, diffamez, il en restera toujours quelque chose !* »

Michel Boris (21 mars 1924 – 31 mai 2007)

Ce récit, écrit par Michel Boris et qui retrace son parcours dans la Résistance, nous a été fourni par son frère, Jean-Mathieu Boris, Ancien des FFL dont la biographie a été publiée dans l'Histomag'44 n° 66.

Jean-Mathieu à la 1^{ère} DFL, Michel dans les MUR (Mouvements Unis de Résistance), un oncle tombé pour la France en 1914-18, un père ancien du 59^{ème} BCP en 14-18 aussi.

Quelle famille de Lorrains têtus et français jusqua'au bout des ongles !

Daniel Laurent

Entrée en Résistance

À la maison, nous écoutions tous les jours la radio anglaise, et, en sortant le chien le soir, je dessinais des V avec une Croix de Lorraine ; au fil des ans j'écrivais "Un seul combat, la France. Un seul chef, de Gaulle". Un soir, en 1941 ou 1942, Rémy m'a vu, il connaissait déjà nos opinions et il les partageait avec toute sa famille. À la rentrée des classes en septembre 1942, il m'a demandé de porter une enveloppe à un prof du lycée, puis plusieurs fois, en discutant avec lui, j'ai compris qu'il était un Résistant et lui ai demandé de participer.

Pourquoi ? Notre éducation, la haine des allemands qui avaient fait fuir de Lorraine les parents de mon père en 1871, la mort de son frère dans les premiers jours de la guerre en 1914 et ses rares récits des combats entre 1914-1918 dans les troupes de choc : le 59^{ème} bataillon de chasseurs à pied du colonel Driant (Le Bois des Caures, etc).

Je me suis transformé en coursier portant des plis dans des boîtes à lettres, etc. Maman ignorait mon travail et d'ailleurs je ne lui en ai jamais parlé, même après la guerre.

Début 1943, un de mes camarades de classe, Rémy m'a présenté à un de ses frères, Martial, qui voulait comme moi rejoindre les Forces Françaises Libres en Algérie. Ayant eu un tuyau par maman, je suis parti en reconnaissance à Toulouse où je devais contacter un professeur à l'université : impossible, il avait disparu de la circulation.

À mon retour à Aix-en-Provence, j'avais attrapé une jaunisse, j'étais malade comme un chien. Martial avait un filon, on devait passer par la zone interdite ; à la frontière franco-espagnole, caché dans une locomotive électrique, avec bien entendu la complicité du conducteur. Il voulait m'attendre mais j'étais trop malade et lui ai conseillé de partir sans moi.

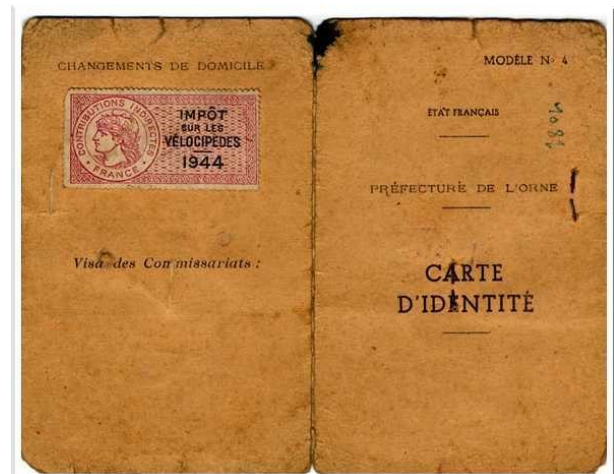
C'est ce qu'il a fait, mais il a été arrêté et est mort en 1944 au camp de concentration de Dora.

Sur ce, nous sommes partis en Savoie car à Aix, oncle Henri et sa fille Thérèse avaient été arrêtés par la police de Pétain. Remis sur pieds, et toujours avec l'aide de maman, j'ai trouvé un contact à Marseille (l'oncle de Roland Haas, un autre de mes camarades du lycée) qui m'a donné comme travail le ravitaillement du maquis ; cela consistait à acheter avec de faux "bons matière", pour le compte d'une société minière pyrénéenne plus ou moins bidon, des lampes électriques, des couvertures, des souliers, etc. Je n'aimais pas du tout ce travail car il fallait voyager sans cesse en train et passer de multiples contrôles. J'avais une peur bleue de me faire arrêter.

Les trains étaient très rares, et, à Marseille, il y avait sur les quais des gens qui louaient des escabeaux pour qu'on puisse entrer dans les wagons en passant par les fenêtres ! Une fois je suis resté environ dix heures dans un soufflet entre Marseille et Annecy face à un copain des éclaireurs de Passy sans qu'on s'adresse un mot. Après la guerre j'ai appris qu'il était aussi dans la Résistance.

Service faux papiers

En octobre-novembre 1943, j'ai été accepté et je suis entré au service faux papiers du MLN ou MUR. Roland m'avait donné rendez-vous à Lyon au coin de la place Bellecour devant une librairie. Un inconnu s'est approché de moi et m'a demandé si j'étais bien Jean-Michel Barois ; il avait en main mes faux papiers ; j'ai hésité quelques secondes avant de dire oui ; il avait le type juif et je me suis dit qu'il devait être de l'organisation ! C'était Denis (Jacques Dennery), l'adjoint de Claude Farrel, le patron du réseau.



Carte d'identité - 1944

Si je me souviens bien, il m'a amené dans les bureaux où on gardait les stocks de faux papiers pour me présenter à Henri (Heilbronner) avec qui je devais travailler, puis dans un hôtel de passe

où une chambre m'attendait (immonde, mais à 19 ans,... !). J'ai cherché pendant quelques jours un autre logement mais sans succès, les Lyonnais étant très peu accueillants, et c'est la femme d'Henri, Colette (qui devait être tuée par la Gestapo en mai 1944) qui m'en a trouvé un chez des ouvriers, au bout d'un terrain vague à Villeurbanne.

J'ai donc commencé à travailler dans ce service qui dépendait du Mouvement de Libération Nationale ou Mouvements Unis de la Résistance selon les soubresauts politiques. Tout d'abord

parlons un peu de ma vie à Lyon durant mon "séjour". Je prenais deux tramways, le 13 et le 7, pour arriver au bureau, Villeurbanne étant à l'opposé. On déjeunait dans un infâme troquet situé dans l'immeuble. Le soir, ainsi que le dimanche, je mangeais dans un restaurant du même type à Villeurbanne. Je ne sortais jamais, je n'avais qu'une seule crainte, me faire prendre dans une rafle.



Carte d'alimentation

Un jour, portant des papiers, j'ai failli me faire coincer ; j'étais devant un coiffeur de luxe, j'y suis entré et j'ai demandé une coupe, mais voyant que les contrôles allaient bon train, j'ai demandé un shampoing puis la manucure. Je crois que le coiffeur avait compris, il me fit payer le minimum avec un sourire. J'étais passé au travers. Je touchais 1 000 francs par mois quand l'argent des parachutages arrivait jusqu'à nous. (Somme assez importante à l'époque).

Le service des Stocks Faux Papiers était dirigé par Henri. Il était domicilié au premier étage d'un petit immeuble au 10 quai de la Mulâtère, à Lyon. Nous avions deux pièces, la première contenait deux tables, l'une pour travailler, et sur l'autre était posée la Ronéo (qui devait servir à imprimer certains documents, mais elle faisait un

tel bruit que nous hésitions à nous en servir). Une petite cuisinière pour nous chauffer quand nous avions du combustible, un vieux tapis qui servait à vieillir les papiers que nous fabriquions ; lorsqu'il y avait urgence, nous passions ces papiers plusieurs fois entre le tapis et le sol pour les vieillir. La seconde pièce servait à stocker les cachets et les formulaires. Les cachets étaient mis dans des petites boîtes en bois (sur lesquelles ils étaient imprimés), posées les une sur les autres. Il y en avait environ 15 000 modèles différents en caoutchouc et 1 500 timbres en cuivre. Les formulaires étaient stockés dans de grandes armoires "normandes". Ces cachets, timbres et formulaires permettaient de fabriquer, entre autres :

- Cartes d'identité - cartes d'alimentation - cartes de textile - avis de décès - cartes de fonctionnaire - cartes d'étudiant ;
- Cartes grises - autorisations de circuler - permis de conduire civils et militaires - cartes de réduction de chemin de fer - cartes d'invalidité - autorisations de transport de produits contingentés ;
- Permis de séjour en zone interdite - cartes d'inspecteur de police - cartes de la milice - cartes de la Croix-Rouge - autorisation de port d'armes - certificats de naturalisation - permis de séjour ;
- Cartes de la Gestapo - ausweis de jour et de nuit - papiers des offices de placement - cartes de l'organisation Todt - titres de libération de prisonnier de guerre.

Ces cachets, timbres et papiers nous étaient remis par Roland, chef des services régionaux, ou par des agents de liaison, directement dans nos locaux ou lors de rendez-vous dans Lyon. C'est moi qui allais à ces rendez-vous pour recevoir ou livrer documents, papiers divers ou cachets, et, bien entendu, faux papiers. Les rendez-vous étaient toujours les mêmes, tour de la Charité, pont de la Mulâtère où je voyais Laüt qui, un jour, m'a prévenu des nombreuses arrestations dans le réseau.

Pour la petite histoire, on nous donna des serviettes à double fond qui avaient dû être fabriquées en de nombreux exemplaires ; en peu de temps toute la Résistance de Lyon se trimbalait avec les mêmes ; elles furent donc abandonnées.

Les visites que nous recevions étaient rares ; il y avait Denis, premier adjoint de Pierre, Roland, qui nous apportait souvent des photos pour faire d'urgence de faux papiers, Sylvain, le courrier, qui nous vendit à la Milice. Je me souviens aussi, fin 1943, d'un Hollandais qui nous expliqua, en long et en large, à quoi ressemblait un camp de concentration, SS, chambres à gaz, etc.

Arrestation

Vers le 12 mars 1944, Roland nous informe que Sylvain avait disparu, et que, par mesure de sécurité, nous devions nous préparer à déménager dans les deux jours. Il nous donna l'adresse des nouveaux locaux et la clef ; il me semble que ce déménagement devait se faire en voiture à bras !

Entre temps je devais aller chercher à Valence dans un train arrivant de Marseille l'oncle (Guggenheim) de Roland avec qui j'avais travaillé au ravitaillement des maquis. Il était aveugle, je devais lui servir de guide (Roland a eu très peur que je crache le morceau).

Le lendemain matin, le 14 mars, brouhaha dans l'escalier ; nous comprîmes immédiatement que c'était la milice de Pétain ou la Gestapo qui venait nous arrêter. Grands coups sur la porte, mais nous ne bougions pas. Après quelques secondes de silence, avec Henri nous nous sommes demander quoi faire (Roland devait venir chercher des cartes d'identité) ; essayer de sortir pour le prévenir ? Henri me demanda de passer ; j'entrouvris la porte, il n'y avait personne sur le palier, mais à peine avais-je descendu quelques marches que les voilà qui remontaient, m'arrêtaient et défonçaient la porte : c'était la milice.



Parade de la Milice

Nous avons eu le temps de brûler les photos en notre possession et de jeter la clef des nouveaux locaux sous la cendre, dans le fourneau. Nous fûmes roués de coups ; ils m'arrachèrent mon manteau et recommencèrent ; après quelques minutes je ne sentais plus rien, le sang dégoulinait de mon visage ; Henri n'était pas plus brillant. On nous menotta.

Nous fûmes poussés au bas de l'escalier à coups de pieds ; nous passâmes entre une haie de curieux où était Roland et on nous jetta dans une camionnette qu'ils remplirent de leur "butin". De là, nous fûmes amenés à leur siège, place Bellecourt, où on retrouva Sylvain en grande forme, c'est lui qui nous avait donnés.

Mes souvenirs sont défaillants ne sachant plus combien de temps je suis resté au poste de commandement de ces salauds ; je crois au moins une semaine, me souvenant y avoir fêté mes 20 ans, non pas avec 20 bougies mais avec 36 chandelles ! En fait mes 19 ans car j'avais des papiers qui me rajeunissaient pour ne pas être envoyé au Service du Travail Obligatoire ou STO. On me menotta les chevilles et on me jetta dans une grande chambre, seul, après, bien entendu, m'avoir roué de coups de pieds, de poings et de matraques, ils ne savaient faire que ça.

Le lendemain sans doute, je suis poussé dans une grande pièce qui devait être à l'origine un salon de cet appartement et on commença à m'interroger toujours de la même manière : coups qui finissaient par vous insensibiliser ; je pensais au "vagabond des étoiles" de Jack London et cela marcha. Je leur donnais mon adresse où ils allèrent chercher des indices mais ne trouvèrent que mes affaires ainsi que des essais des signatures "Jean-Michel Barois". Ils rapportèrent entre autres un morceau de viande séchée qu'ils me jettèrent par terre pour que je mange comme un chien ; refusant, je fus encore une fois roué de coups. Le lendemain je leur donnais mon véritable nom pour qu'ils aient un os à ronger.

Les journées furent toutes les mêmes, à peine un verre d'eau, pas de nourriture, mais des coups. Un jour nous nous retrouvions Henri, moi, et un "commandant" de l'Armée Secrète, Andrieu, très sympathique, qui n'avait reçu que quelques coups et obtint que nous puissions nous laver dans une salle de bain mais toujours avec les menottes, pas très commode. J'arrivais quand même à ouvrir une fenêtre pour sauter, Andrieu me retint de justesse ; je me demandais si j'allais pouvoir tenir le coup sans parler. Une autre fois, nous étions tous les trois dans l'entrée de l'appartement et arriva la femme du commandant, elle avait 17 ans, lui 35 ; je lui demandais de prendre l'argent que j'avais dans une pochette autour du cou et que la milice n'avait pas encore trouvée. Elle me promit de me le rendre ! Un autre jour encore, je me retrouvai avec Henri dans le salon où ils avaient mis tous les papiers et cachets trouvés dans notre bureau ; ils nous firent agenouiller sur des barres de fer coupantes, les bras en croix, et nous devions tenir, sinon des coups. Ce jour là arrivèrent deux membres de la Gestapo, coups de pieds, ainsi que Touvier, je crois. Au bout d'un certain temps on nous renvoya dans nos chambres respectives. Puis nouvel interrogatoire ; pour dire quelque chose, je leur dis (étant circoncis) que j'étais juif ; immédiatement cris de victoire, je n'étais qu'un affreux youpin ; ils m'arrachèrent mon pantalon pour faire un cours d'anatomie à tous les miliciens présents et, avec dégoût, me repoussèrent dans ma chambre cellule.



Paul Touvier – Chef régional de la Milice

Les jours suivants, ce fut le même train-train : coups, interrogatoires. Un soir on vint me chercher pour me conduire dans le salon où, derrière une grande table étaient assis 6 à 7 miliciens en uniforme. Ils me demandèrent si je n'avais rien à dire de plus pour sauver ma tête. N'ayant rien à dire, ils m'annoncèrent que demain je serai fusillé ; à ce moment là un des miliciens se leva pour dire que cela ne valait pas la peine d'attendre, il voulait bien me loger une balle dans la tête immédiatement. Conciliabule, mais ce fut pour le lendemain matin.

On me mit dans l'entrée de l'appartement attaché à une conduite de chauffage central.

Toutes les demi-heures, un milicien venait me taper dessus avec la crosse de son fusil et me dire que je n'avais plus que tant à vivre ; il m'enleva ma montre en disant que je n'en aurais plus besoin demain matin.

J'en avais tellement assez du traitement infligé qui essayait de me réduire à l'état animal que ma condamnation ne m'a fait ni chaud ni froid, mais m'a donné la sensation d'être bientôt enfin libre ! Durant l'attente je me demandais quand même si j'allais tenir le coup et comment je devais faire ; je pensais à mon père, je voulais être digne de sa conduite durant la guerre de 14 ! Est-ce que j'allais chanter la Marseillaise, crier "mort aux boches, vive la France" ? Finalement j'ai opté pour "Vive de Gaulle - Vive la République - Vive la France". Est ce que j'aurais eu le temps ?

Le lendemain les flics de la brigade Million sont venus me chercher ; pourquoi ? Je ne le saurai jamais ! Je n'avais pas craqué ; c'était sans doute le 23 ou le 24 mars. Devant l'immeuble, il y avait des travaux et on devait passer sur des planches ; j'ai crié "Vive de Gaulle" et me suis retrouvé dans le fossé, un coup de plus ! Les gens passaient, regardaient, mais ne bougeaient pas. Arrivé dans les locaux de la brigade, je fus amené dans un bureau et de nouveau attaché à une conduite de chauffage. Pour y arriver nous croisions du monde et je me souviens d'une femme qui, en me voyant, éclata en sanglots ;

elle était l'épouse d'un Résistant auquel la brigade Million avait fait limer les dents ! C'étaient aussi des brutes.

Prison Saint-Jean

Après un interrogatoire rapide, quelques paires de gifles, je fus amené à la prison Saint-Jean qui jouxtait le Palais de Justice. C'était une petite prison, deux cellules, une de 10 places, l'autre de 6. Je fus mis dans celle de 10 où nous étions, certains jours, une bonne centaine de prisonniers. Il y avait un bat-flanc avec 10 paillasses crasseuses remplies de fanes de maïs, de poux, de puces et autres morbac ; nous y dormions chacun à notre tour, et, s'il n'y avait pas de place, sous le bat-flanc ou assis contre le mur. Le seul mobilier était un banc où on pouvait tenir à 3 et une tinette servant quand la porte de la cellule était fermée.

Lorsque je rentrais dans la cour, un prisonnier vint gentiment vers moi et me dit que si je voulais manger il fallait prendre une des gamelles qui traînaient dans un coin et la nettoyer avec la terre de la plate bande qui bordait la cour ; de même pour la cuillère. Il n'y avait qu'un robinet d'eau pour toute la population pour boire, se laver, interdiction d'utiliser un rasoir. Il n'y avait qu'un WC à la turque où on nous mit 8 à la fois ! La nourriture était infâme, des trucs avariés qui bougeaient tout seul, tripes, boudins et un bout de pain par jour.

À l'intérieur de cette prison, il y avait en grande majorité des droits communs, voleurs, violeurs, souteneurs, escrocs dans l'attente de passer devant le juge d'instruction ou la police. Ils étaient tous innocents jusqu'au jour où ils revenaient en pleurs après avoir reconnu leurs méfaits. Je me souviens d'un homme qui dormait sur le petit banc ; il passait ses journées à se brosser de la tête aux pieds avec une brosse à ongles. Je me souviens aussi d'un garçon de 15 ans environ avec son garde du corps, un Hongrois qui devait peser 100 kilos et mesurer 2 mètres ; ce garçon était en fait un maquereau qui se vantait d'avoir 10 filles au tapis. Je me souviens aussi d'un type très élégant qui vendait de magnifiques montres en or qui n'étaient qu'en plomb doré ; d'un satyre qui hantait les jardins publics ; d'un enfant qui avait volé une miche de pain ; d'un groupe de jeunes, une quinzaine, qui attaquaient la nuit les pharmacies de la région ; d'un Indochinois polytechnicien qui était chef de Chantier de la Jeunesse et Résistant ; d'un secrétaire de mairie qui n'avait plus que le pouce de la main gauche mais qui écrivait très bien ; il était là pour avoir confectionné de faux papiers ; etc.

Il y avait à l'étage au dessus de nous une cellule pour femmes ; celles-ci venaient se promener dans la cour quand nous étions enfermés ; nous nous parlions à travers la grille de notre fenêtre, elles étaient en majorité israéliennes et je suis

certain qu'elles ont été déportées. J'ai dû être amené une ou deux fois à la brigade, gifles, vagues questions sans réponses et rien d'autre.

J'ai eu deux visites durant mon séjour, l'une de maman qui avait été prévenue par Roland (une idiotie monstre) ; elle m'amenait du linge propre mais j'étais tellement sale... ! Beaucoup de pleurs. Cela faisait du bien ! L'autre visite fut celle d'oncle Roger (Roger Demon, un grand ami de papa) il m'amenait des conserves, m'en a donné une boîte en disant qu'il en avait déposé 10 dans un café à coté de la prison et que chaque jour j'en aurais une. En fait j'en ai eu une et les autres on dû être vendues au marché noir par le cabaretier. Voilà tout ce que je peux dire sur ce passage à Saint-Jean, si ce n'est que cela m'a formé très rapidement aux choses de la vie.

Camp de Saint-Sulpice-la-Pointe

Le 7 ou 8 avril ... on m'appela et on me dit de prendre mes affaires ; c'était toujours angoissant et je me suis retrouvé avec Henri et un autre garçon de mon âge nommé Clochard dont j'ai appris par la suite qu'il faisait partie de notre réseau. Un panier à salade nous attendait à la porte de la prison, sorte de camion avec couloir central et, de chaque coté, des cellules de la taille d'un cercueil dans laquelle on vous poussait.

Nous ne savions pas où on allait ; on se retrouva dans la cour de la gendarmerie de Lyon et mis dans une sorte de cachot, paille sur le sol, tინette, un morceau de pain et un broc d'eau. Il y avait déjà là un Espagnol qui me dit être Procureur de la République. Nous y avons passé la nuit. Au matin, deux gendarmes sont venus nous chercher et nous enchaîner deux par deux, moi avec le Procureur, Henri avec Clochard. Nous demandâmes où on nous emmenait, la réponse fusa "vous verrez quand vous serez arrivés".

Re-panier à salades et nous débarquâmes à la gare de Perrache, toujours enchaînés, et, si je me souviens bien, nous avons fait un effet formidable sur les voyageurs : nous sommes crasseux, et le mot est faible, barbus, aux vêtements tachés de sang. C'était le train de Toulouse ; un compartiment nous était réservé, et nous y restâmes enchaînés, mais nous étions bien mieux installés que la plupart des gens qui étaient debout dans les couloirs. De temps en temps un voyageur ouvrait la porte, mais quand il nous voyait, la porte était vite refermée. Nous n'avions rien à manger ni à boire et c'est un contrôleur SNCF qui nous a apporté de l'eau. Les gendarmes avaient tout ce qu'il fallait à boire et à manger, c'étaient des porcs. Durant ce voyage, le Procureur de la République espagnol me dit que si l'État français le livrait à Franco, il serait exécuté dans la semaine qui suivrait. À mi-parcours un homme ouvrit la porte et demanda aux gendarmes s'ils allaient à Saint-Sulpice-la-Pointe ; la réponse étant oui, il donna son nom,

montra un papier et prit place parmi nous. Il nous demanda pourquoi nous y allions et notre réponse fut "Qu'est Saint-Sulpice ?" La sienne : "C'est un camp d'internement ouvert en 1939 pour les communistes et où on met maintenant d'autres gens". En fait, Saint-Sulpice était le principal camp de politiques, idéalement placé à un kilomètre de la gare, nœud ferroviaire vers Toulouse, Montauban, Albi et Castres ; en outre, le camp se trouvait tout proche des premières maisons de Saint-Sulpice-la-Pointe mais séparé par un ravin encaissé, et il y avait environ 600 internés. Je lui demandai comment il pouvait se promener libre ; il avait eu une permission pour voir sa mère malade et rentrait au camp sa permission terminée !!!

En fait, Saint-Sulpice fut bien construit en 1939 pour les communistes, mais les barbelés étaient à 50 centimètres du sol, les gardiens souvent absents et c'était même des scouts qui les nourrissaient. Il y avait un accord entre le parti communiste et les "camarades", ils devaient rester au camp comme des enfants sages en attendant les ordres. Nous arrivâmes enfin à Toulouse, et là, pas de panier à salade, nous devions donc aller à pieds jusqu'à la gendarmerie. Nous fîmes de l'effet ; on nous regardait et on se détournait. Le "camarade" marchait devant d'un air détaché, il ne voulait pas sembler faire partie du groupe. À la gendarmerie, de nouveau au cachot comme à Lyon. Quelque temps après on vint nous rechercher mais le Procureur espagnol restant, nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre et il me souhaita bonne chance ; moi, que dire ? Nous fûmes de nouveau enchaînés, moi à un gendarme, Henri et Clochard ensemble ; le "camarade" était libre et nous partîmes vers la gare routière pour prendre un car Citroën en direction de Saint-Sulpice-la-Pointe ; nous attendîmes qu'il fut plein pour monter et nous restâmes debout dans le couloir. Les voyageurs nous regardaient ; une femme me tendit un morceau de véritable pain, le premier que je mangeais depuis fort longtemps ; je le partageai avec Henri et Clochard ; d'autres voyageurs nous en donnèrent aussi.

Arrivés à Saint-Sulpice nous dûmes marcher environ un quart d'heure pour arriver au camp. Le camp se composait de deux enceintes ; la première, où se passaient les appels matin et soir, comprenait, de gauche à droite en partant de la porte d'entrée, le poste de garde, l'infirmerie, le cachot, les bureaux de la direction du camp, puis la porte d'entrée de la seconde enceinte et une salle servant aux visites "assez bon enfant" c'est-à-dire sans surveillance ou de salle où nous étions enfermés pour éplucher des oignons !

Dans la seconde enceinte, une allée centrale avec de chaque coté trois ou quatre baraques par rangs de deux (soit en tout 20 baraques)

contenant environ 30 prisonniers ; au bout de cette allée une chapelle convertie en salle de douche et, à sa gauche, la série de WC en plein air. Dans ces baraques il y avait dans l'entrée des tables pour manger et, des deux côtés, les "chambres" ou plutôt des espaces où nous couchions par terre sur des paillasses ; à chaque extrémité, des points d'eau pour se laver.

Mais revenons à notre arrivée ; on nous amena dans les bureaux de la Direction du camp où on nous regarda avec dégoût car il semblait qu'ils n'avaient jamais vu de prisonniers aussi sales ; ils nous envoyèrent directement aux douches et aux pulvérisations d'insecticides puis retour à la Direction du camp un peu moins sales mais pas beaucoup plus propres.



Camp de st Sulpice la Pointe

On dut donner notre état-civil et la raison pour laquelle on était arrivés chez eux (qui m'était inconnue !). Petit discours de bienvenue où on nous prévint qu'il fallait respecter le règlement sous peine de cachot et qu'il ne fallait pas songer à s'évader car c'était impossible. On nous donna le numéro de notre baraque, puis, dans une autre pièce, un interné nous remit notre paquetage comprenant une paillasse, une couverture, une gamelle, des couverts et une paire de sabots ; pour le reste il fallait se débrouiller et, paraît-il, la Croix-Rouge y pourvoirait.

Henri, Clochard et moi sommes envoyés dans des baraques différentes. Mon arrivée dans la mienne ne souleva aucune interrogation et un type de mon âge me dit qu'il y avait une place à côté de lui ; il me donna son nom, Jacques Barda et me dit qu'il ne savait pas pourquoi il était là ; comme moi. Mais, en fait, c'était pour marché noir. Un troisième garçon se joignit à nous, c'était Maurice Seveno de Kergantelec, un peu cinglé ; lui était là parce qu'il avait couché avec la maîtresse du préfet de Savoie et s'était fait prendre avec elle au milieu du lac d'Annecy alors que le préfet y pêchait !

Dès mon arrivée, un type de mon âge vint me voir pour savoir pourquoi j'étais là, mais je ne le savais toujours pas. En fait il était membre du parti communiste et essaya, sans succès, pendant de longues semaines, de me convertir à ses idées. Dans ce camp, il y avait des

communistes et des socialistes, pour moi c'était la même chose, mon instruction politique étant nulle, mais on retrouvait assez souvent, le matin, entre deux baraques, un socialiste amoché et c'est comme cela que j'ai compris que c'était sûrement deux partis politiques différents qui ne s'aimaient pas beaucoup.

Il n'y avait rien à faire si ce n'est, le matin, l'appel dans la première cour ; je me suis donc laissé entraîner à apprendre le bridge et à y jouer, mais cela durait des heures et des heures et finissait chaque fois par des bagarres, alors j'ai abandonné. On faisait aussi des compétitions à qui enfilait le plus de punaises sur une aiguille ; un saint-cyrien donnait des cours de secourisme et de sabotage des voies ferrées et un autre interné expliquait comment, en cas d'évasion, semer les chiens qui pouvaient vous poursuivre. Il y a eu une fête donnée par les internés, avec une comédie musicale.

Un jour j'ai été appelé à la Direction du camp et on m'a présenté mon ordre de libération immédiate, mais en fait cet ordre était pour un dessinateur dont le prénom était Boris et son nom à consonance russe ; j'ai donc décliné et suis allé prévenir Boris Taslitzky qui en fait quittait Saint-Sulpice-la-Pointe pour être déporté au camp de concentration de Buchenwald.

Le 7 juin, ayant eu connaissance du débarquement, une partie des internés essaya de forcer les barbelés mais les communistes, n'ayant pas reçu l'autorisation du Parti, firent tout pour que la tentative échoua : bruits, cris, pour ameuter la garde, et, bien entendu, nous restâmes derrière les barbelés. Quelques jours plus tard, les mêmes demandèrent que si quelqu'un avait un tuyau pour s'évader, il fallait absolument le donner à un membre du PC sous peine de graves représailles, des cadres devant sortir du camp le plus vite possible.

L'évasion

J'ai soumis à mes deux amis l'idée de se faire la belle car je ne nous voyais pas faire de vieux os à Saint-Sulpice. Il était impossible de creuser un tunnel, le camp se trouvant construit sur de la roche ; il n'y avait donc qu'une possibilité, passer à travers les barbelés ou au-dessus. Jacques avait un ami qui était dans la Résistance et à qui nous avons décidé de faire appel ; il lui a écrit et un jour, Serge est venu une première fois nous voir en se faisant passer pour un cousin de Jacques. Après discussion il a été convenu que, n'ayant rien pour les couper, nous passerions au-dessus des barbelés. Deux endroits étaient possibles : de la salle des douches ou de l'infirmerie. On devait réfléchir chacun de notre côté et se revoir d'ici à quelques jours. Serge est revenu une semaine après ; lui croyait que c'était de la salle de douches que l'aventure était la plus sûre, mais de notre côté, nous n'étions pas très chauds car il nous était très difficile de nous

hisser sur le toit de cet édifice qui, de plus, surplombait de trois à quatre mètres les barbelés.

Finalement nous sommes tombés d'accord sur l'infirmier. Mais, il y avait un grand mais, l'infirmier était à proximité d'un poste extérieur de garde ; Serge se fit fort de le neutraliser en leur faisant miroiter qu'ils seraient fusillés s'ils empêchaient des officiers de l'Armée Secrète de rejoindre leur corps : cela marchera !

Nous devons nous cacher dans un des WC de l'infirmier et y faire entrer une planche qui nous servirait de pont entre les deux rangées de barbelés et la fenêtre. Nous avons fixé notre évasion au 1^{er} juillet. Le 1^{er} juillet, un à un et avant la fermeture de la première cour, nous sommes entrés dans l'infirmier et cachés dans un des WC où notre planche nous attendait ; je l'avais amenée dans l'après-midi sans la moindre difficulté.

Tout a failli capoter à cause de Maurice Séveno qui, chaque fois qu'une personne voulait entrer dans les WC, faisait des bruits de circonstance. Après environ une bonne heure nous avons entendu le signal (un petit "cric") de Serge et avons donc mis la planche en position ; étant le plus léger (54 kilos), je suis passé le premier, puis les deux autres, le silence n'était pas parfait, des malades s'étant mis aux fenêtres pour nous encourager ! Nous sautâmes donc les uns après les autres vers la liberté, le cousin de Serge tenant en respect les trois gendarmes du poste qui ne bougeaient pas, croyant que nous étions des officiers de la France Combattante.

Le couvre-feu existant dans la région, nous partîmes vers une cabane de jardinier en contrebas du camp où nous restâmes jusqu'à l'aube. Je me souviendrai toute ma vie de l'aspect du camp vu de l'extérieur éclairé comme un paquebot.

Nous venions d'échapper à la déportation vers Dora : Saint-Sulpice fut remis aux Allemands le 30 juillet. Le bruit a couru dans le maquis que le tribunal communiste du camp nous avait condamnés à mort par contumace pour nous être évadés sans en avoir demandé l'autorisation au Parti ! Pour moi ce n'était que la seconde fois ! La levée du couvre-feu arrivant, nous partîmes par deux et trois derrière Serge à travers des petits bois et des champs, essayant de ne pas nous faire remarquer et nous arrivâmes enfin chez lui, chez ses parents qui étaient des réfugiés juifs roumains. Serge Waisman nous montra où il cachait son pistolet ; nous demandâmes "et maintenant ?"

Etant donné mon état de fatigue, la mère de Serge me dit d'aller me reposer chez des amis à eux, des fermiers belges qui avaient repris une ferme au nord de Castres, à 5 kilomètres de Lacaune, mais, avant ça, je devais avoir une

carte d'identité et Jacques, Maurice et moi allâmes chez un photographe ami pour nous faire tirer le portrait et établir cette fameuse carte.

Pour arriver à la ferme, on devait aller à Castres et y prendre un petit train jusqu'à Lacaune, et, de là, marcher pendant une heure sur un sentier. La ferme était donc loin de tout mais on y avait une vue imprenable sur tout ce qui bougeait dans les environs.

Il n'y avait ni eau ni électricité, on devait se laver à une petite rivière et monter l'eau pour la cuisine. Je mangeais à ma faim, cela faisait presque un an que cela ne m'était pas arrivé. C'était l'époque des moissons et je devais aider le fermier et ses deux filles à faucher le terrain en pente ; j'ai transpiré : j'étais libre.

Action !

Au bout de huit jours, Serge vint me rechercher et me dire ce qu'on allait faire. Il faisait partie d'un groupe franc du Service de Renseignement de Castres. Notre travail : enlever et exécuter des miliciens, signaler les mouvements de troupes allemandes et les attaquer, rafler des cartes d'alimentation dans les mairies pour alimenter les maquis et, éventuellement, de l'argent chez les comptables du Trésor, en fait, faire le nécessaire pour mettre la pagaille. Notre chef se nommait Wittenberg, dit Charles, que nous voyions peu, Serge étant la courroie de transmission. Avec le recul je crois que je devais faire partie du M.O.I. (Mouvement Ouvrier Immigré). Notre groupe se limitait à 8 personnes dont Charles, il y avait Serge, son cousin, Jacques, Maurice, deux fermiers de la région et moi, mais nous travaillions très souvent séparés les uns des autres, par deux, trois ou quatre. Notre armement était hétéroclite, grenades, mitraillettes Sten et deux fusils Lebel en plus ou moins bon état. Quelques fois nous empruntions dans un maquis des lances grenades ou un obusier.

Nos moyens de transport étaient changeants : des tractions avant à essence ou à gaz, des camionnettes au gazogène ou au gaz au bois, la différence étant que les premières fonctionnaient au charbon de bois et les secondes au bois ; avec les premières, on pouvait démarrer en une heure, avec les autres il en fallait bien deux. Nous préférions les tractions Citroën, les autres n'avaient pas de reprise. Notre vie entre deux opérations ? Nous mangions et couchions dans des fermes amies ou des maquis, jamais deux jours de suite au même endroit ; c'était épuisant physiquement et moralement surtout que presque chaque nuit Jacques se réveillait en sursaut en criant "les Allemands sont là".

Je vais essayer d'être un peu plus précis, mais sans doute dans le désordre, même sûrement ; je me souviens :

- d'être entré chez un Trésorier Payeur Général, de lui avoir demandé de nous verser une somme importante pour le maquis et lui avoir donné un reçu ;
- de la réquisition d'un camion pour le transport d'un maquis ; ce camion était plein de roquefort, que c'était bon !
- d'un tirage au sort pour savoir qui allait exécuter un milicien qui tenait un magasin d'électricité dans la grande rue de Castres ; c'est tombé sur un des agriculteurs de la région mais il était tellement stressé, et sûrement encore choqué, par l'accident de voiture dont je parlerai plus loin, qu'il a abattu un autre électricien, dans un autre magasin, mais situé dans la même rue ;
- une autre fois, c'est moi qui ai été choisi pour liquider le chef de la milice de Castres ; je devais le faire lors d'une grande fête aquatique sur l'Agout ; je me suis posté sur l'autre rive de la rivière, dans un champ en train d'être moissonné, couvert par le cousin de Serge avec une mitrailleuse Sten. Il y avait une foule monstre ce 14 juillet ; mon fusil semblait prêt à tirer dans les coins plutôt que sur sa cible et le milicien était entouré d'une masse de gens. Il me semble avoir patienté, allongé, fusil sous mon veston, pendant une heure en attendant une possibilité de l'atteindre sans toucher qui que ce soit d'autre ; j'ai renoncé. Les paysans ont compris ce que nous venions faire, ont haussé les épaules et nous ont invité à déjeuner ;
- une autre fois, à l'entrée d'un hameau, nous "fortifions" une maison pour tendre une embuscade à une patrouille mixte milice-boche, mais le maire intervint et on le vit arriver avec Charles qui nous fit plier bagages ;
- le 21 juillet, Serge était en voiture avec son cousin dans Castres, ils furent pris en chasse par les Allemands ; Serge fut blessé, arrêté, conduit à l'hôpital ; le lendemain il était récupéré par la Gestapo et exécuté ; ce sont des enfants qui retrouvèrent son corps dans un terrain vague. Son cousin a réussi à s'échapper, mais, terrifié, il se cacha et nous prévint beaucoup trop tard pour que nous intervenions. En apprenant la nouvelle, la mère de Serge perdit la raison ;
- un jour, avec Jacques, nous fûmes chargés de trouver à quoi correspondait le va-et-vient des Allemands sur un petit terrain d'aviation situé à proximité de Mazamet. Après une surveillance de quelques jours à plat ventre dans les bosquets en essayant de passer entre les patrouilles allemandes, nous vîmes entrer dans les hangars des sortes de grands containers en formes de fusées ; nous prîmes contact avec notre ami de Mazamet qui n'était autre que le commissaire de police qui nous promit de nous faire savoir quelles seraient les conclusions de notre découverte ; quelques jours plus tard Charles nous félicita et nous dit que ces containers

étaient en fait des réservoirs d'essence pour des fusées.

Un autre jour, en fait le 4 août, en revenant nous servir de cartes d'alimentation dans une mairie pour le maquis, Jacques s'endormit au volant et avec notre traction nous passâmes par-dessus un parapet et tombâmes en tonneau dans un ravin, la voiture s'arrêtant contre un petit arbre au bord d'un torrent.

Le plus fantastique est que nous étions tous les quatre vivants : nos grenades n'avaient pas explosé, nos mitraillettes ne s'étaient pas déclanchées, mais, le long du ravin, nos cartes d'alimentation traçaient un chemin coloré !

J'avais mal au pied droit et un infirmier du maquis dit que j'avais une triple fracture des métatarses. Cela s'est passé à la sortie d'un village et, immédiatement, des habitants sont venus nous aider ; il y avait, entre autres, un garçon de notre âge dans un uniforme rutilant et je lui ai demandé de quel maquis il faisait partie ; sa réponse fut : "j'attends encore un peu qu'il n'y ait plus d'Allemands !" On me mit au vert dans une sorte de château fort vide, plus ou moins abandonné, sans le moindre confort mais avec des lits. Le premier soir, il y avait une sorte de tempête, les portes et les volets claquaient et je m'attendais à voir apparaître un fantôme ; j'ai entendu un pas traînant, j'avais un pistolet, j'ai tiré au hasard vers le bruit, c'étaient des rats qui traînaient mes souliers.

Madame de Sevin est arrivée trois ou quatre jours après moi avec ses filles et sa sœur ; pourquoi ? Ce château n'étant pas à elle. Enfin elles avaient de la nourriture et je pouvais manger. Puis, c'est le reste de la troupe qui est venu ; j'ai du rester environ dix jours dans ce château. De là nous sommes partis pour Castres, je pouvais marcher ; Jacques, Maurice et moi avons fait du renseignement sur les positions des Allemands dans la ville. Castres est tombée sans trop de combats, attaquée par les maquis FFI et FTP, mais comme ces deux groupes ne s'entendaient pas très bien, ils partagèrent la police de la ville un jour l'un, un jour l'autre ; le résultat : un jour sur deux les FFI ou les FTP se retrouvaient en prison pour chahut et autre mais devaient être relâchés pour assurer à leur tour la police ! Un soir, Maurice, ayant trouvé un uniforme allemand, est monté au balcon de la mairie et s'est mis à faire un discours en charabia guttural ; il a failli être tué et nous avons eu un mal fou à le sortir de son pétrin.

Je logeais chez un médecin mais je n'y suis pas resté très longtemps et suis reparti dans un autre maquis de la Montagne Noire. Les maquis que nous avons connus avec vingt à trente garçons s'étaient transformés en camps avec cent types prêts à jurer qu'ils étaient des Résistants de la première heure, c'était de la folie furieuse. Cela provenait de la conjonction de deux faits,

premièrement, les chefs de maquis faisaient de la retape pour pouvoir mettre le plus de galons possible sur leurs manches, et, d'autre part, de la venue de "volontaires" qui sachant qu'il n'y avait plus rien à craindre, les Allemands étant partis, faisaient acte de Résistance. J'étais complètement dégoûté ; j'ai écrit à maman : "dans la Résistance j'ai perdu jusqu'à mon dernier mouchoir et, ce qui est pire, toutes mes illusions sur celle-ci. J'ai compris que la Résistance était pour quelques uns un idéal, mais j'ai vu que pour la majorité c'était une course aux galons, une campagne électorale pour d'autres".

Pour conclure je dois reconnaître que j'ai tout le temps eu peur, peur d'être arrêté, peur d'être torturé, peur d'être déporté, peur d'être exécuté.

Ainsi se termine cette histoire.

Crédit photos :

<http://www.histoire-collection.com>

<http://claudetorres1.perso.sfr.fr>

Michel Boris
des Forces Françaises de l'Intérieur
 « Résistant d'un courage exceptionnel, a rendu au service Faux Papiers d'inappréciables services, payant constamment de sa personne et se portant volontaire pour les missions les plus périlleuses. Arrêté le 14 mars 1944 à LYON dans son local, résiste sans parler aux tortures de la Milice Française et est interné à la prison Saint-Jean, puis au camp Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). Le 1^{er} juillet 1944 réussit à s'évader de ce camp, après s'être caché dans un réduit pendant 10 heures en terrassant les gardes du Camp. Ceux-ci, aidés par les SS lancèrent les chiens sur les traces ; traqué pendant plusieurs jours il réussit à gagner le maquis du Tarn où il combat vaillamment jusqu'à la Libération. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile d'argent »



Michel Boris



Histoire française : récit du 21 juin 1944

Par René Tilhet.

Merci à Albert de nous avoir communiqué ce manuscrit inédit et à Jardin David de l'avoir patiemment retranscrit. Écrit à la plume fin 1944 sur un cahier d'écolier, cet émouvant document est ainsi tardivement tiré de l'oubli.

Daniel Laurent

Il s'en est fallu de peu pour que ce manuscrit écrit à la plume Sergent Major et à l'encre violette, rédigé dans un bon français tel qu'il était enseigné à l'école primaire en ce temps là, ne soit jamais connu. En effet, il y a maintenant 20 ans, René Tilhet me vendait un terrain. Sur ce terrain se tient un vieux bâtiment dans lequel il avait entreposé divers matériels agricoles anciens à ferrailer ainsi que des emballages qui contenaient divers papiers : des vieux livres, des anciennes brochures, le tout destiné à être brûlé. Curieux par nature, j'ai plongé le nez dans cet amas de paperasse qui sentait le pipi de souris, j'en ai retiré un cahier d'écolier et me suis mis sur le champ à le lire. Après lecture, il était évident qu'on ne pouvait laisser disparaître le récit d'un adolescent qui relate par le menu des événements tragiques dont il avait été le témoin oculaire. Il les a retranscrits trois mois après les faits. Une histoire, qui somme-toute est l'Histoire, attendait d'être connue. Aujourd'hui une occasion s'est présentée et avec l'accord du conteur je l'ai transmise à Histomag'44 pour être lue par tous.

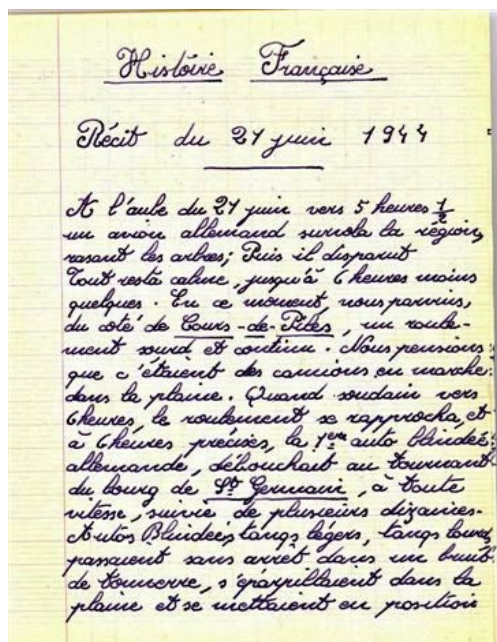
Albert Gilmet



Lieu de la découverte.

Histoire Française

Récit du 21 juin 1944



À l'aube du 21 Juin, vers 5 heures ½ du matin, un avion allemand survola la région, rasant les arbres. Puis il disparut.

Tout resta calme jusqu'à 6 heures moins quelques. En ce moment, nous parvint, du côté de Cours-de-Piles, un roulement sourd et continu. Nous pensions que c'étaient des camions en marche dans la plaine. Quand soudain, vers 6 heures, le roulement se rapprocha, et à six heures précises, la 1^{ère} auto blindée allemande débouchait au tournant du bourg de Saint Germain, à toute vitesse, suivie de plusieurs dizaines. Autos blindées, tanks légers, tanks lourds passaient sans arrêt dans un bruit de tonnerre, s'éparpillaient dans la plaine et se mettaient en position de tir. On entendait déjà le bruit sourd des obus qui pleuvaient sur Mouleydier, accompagné par le crépitement des mitrailleuses.

Puis arriva 6 voitures légères portant les officiers. Elles s'arrêtèrent dans le bourg, ses occupants en descendirent criant des ordres.

Derrière ces voitures, quelques blindés encore puis plusieurs camions chargés de fantassins firent halte. Les soldats aussitôt s'infiltrèrent dans les jardins, dans les champs de blé face à Mouleydier.

Puis, sur le commandement bref d'un officier, une voiture portant un haut-parleur se plaça devant l'église de Saint Germain. Aussitôt le tir cessa et l'officier cria dans le haut-parleur :

« Habitants de Mouleydier, rendez-vous. Toute résistance étant impossible, montez vers Saint Germain avec des mouchoirs blancs. Si dans un délai de 10 minutes, tout le monde ne s'est pas rendu, le tir va recommencer et le village sera entièrement rasé ».

Puis il compta les minutes et la 10^{ème} il cria encore :

« Habitants de Mouleydier, le délai étant passé, l'attaque va commencer ».

Et ce fût la ruée : les tanks lourds firent feu de leurs gros canons, les mitrailleuses balayaient les pentes, tandis que les autos blindées attaquaient en force, chargées de soldats.

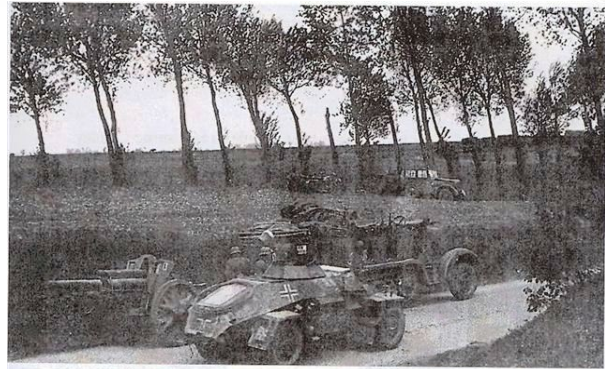
Pendant ce temps, les fermes de Saint Germain, dans la plaine, étaient occupées par des détachements de fantassins, qui les fouillaient minutieusement allant même jusqu'à enfoncer leurs baïonnettes dans le foin pour voir s'il n'y avait pas de « terroristes ». Les papiers d'identité étaient rigoureusement contrôlés.

Puis, petit à petit, le bruit de la bataille diminua d'intensité, les défenses du pont venaient d'être percées et les premiers blindés entraient dans Mouleydier, suivis bientôt de la plus grande partie du convoi. Par moment on entendait encore quelques rafales. C'était un tank qui tirait sur des hommes du maquis, faisant feu par-ci, par-là. Enfin la bataille cessa, les voitures des officiers descendirent à Mouleydier, suivies du reste du convoi.

A 9 heures, Saint Germain était revenu dans le calme complet. Nous ignorions complètement ce qui se passait à Mouleydier. Nous croyons que la tranquillité était revenue pour nous, quand vers 11 heures plusieurs side-cars remontèrent dans le bourg de Saint Germain. Quelques soldats occupèrent les carrefours, tandis que d'autres entrèrent dans une maison, prirent une table, des chaises et installèrent tout ceci sur la place.

Bientôt, arriva 3 officiers qui prirent place à cette table et la dégustation des apéritifs commença.

Petit à petit tout le convoi remonta. Ensuite arrivèrent les prisonniers de la résistance, les mains liées derrière le dos, escortés par plusieurs soldats, l'arme à la main. On les fit ranger face au mur du jardin de presbytère. Derrière eux, 3 sentinelles conversaient en ricanant.



*Blindés allemands de la 11^e Panzer Division en opération dans le Sud-Ouest.
200 engins de la formation Bode arrivent à Port-Sainte-Foy le 18 juin 1944 à l'aube*

Sur la route de Bergerac. On les retrouvera ensuite à Mouleydier, Pressignac...

Puis ce fût la procession des pauvres gens de Mouleydier, les hommes d'abord en colonne, les femmes et les enfants ensuite, conduits également par plusieurs soldats.

Enfin, 2 blessés du maquis, portés sur des civières, furent déposés, l'un dans une ferme, l'autre sur la place de l'église. Les habitants de Mouleydier, un instant arrêtés dans le bourg sont conduits dans un grand fossé le long de la route de gauche, où ils devaient rester toute la journée.

A Midi, on ne voyait plus que des allemands, partout des allemands. Ils entraient dans les maisons pour demander à boire. D'autres, chargés de victuailles, produit du pillage, s'installaient à nos tables, tous heureux de leur victoire. A midi ½, les prisonniers du maquis, furent amenés derrière un bâtiment. Là, un de ces malheureux fût fusillé après avoir été obligé de creuser sa fosse. Je me souviens la joie de 2 allemands en entendant le coup de revolver. Ils laissèrent même leur nourriture en disant avec une joie folle : « Terrorist ! kaput ! ».

Ici ne devait tomber que ce malheureux, les prisonniers repassèrent encore, se dirigeant ce coup-ci, vers une grange où ils furent enfermés sous une surveillance sévère.



Et pendant que les 1^{er} incendies commençaient à s'allumer, les convois chargés à bloc de linge, de victuailles, de postes de t.s.f, de chaussures...etc, remontaient vers Saint Germain croisant les camions vides qui allaient chercher autre chose. Le pillage était systématique. Les officiers pas

plus que leurs hommes ne se montraient dignes d'être soldats.

Ils discutaient ferme, fêtant joyeusement leur victoire, sans faire attention qu'à côté d'eux, étendu sur une civière, un homme subissait son sort sans une plainte. C'était le Lieutenant VANNAC, grièvement blessé le matin à l'attaque de Mouleydier. Jusqu'à 2 heures il resta là sans soin sans une parole de réconfort.



René Tilhet a 12 ans

A 2 heures un officier s'approcha de lui et lui demanda si ses blessures le faisaient souffrir, puis s'il ne voudrait pas recevoir les derniers sacrements de l'église. Le blessé ayant accepté, l'allemand alla chercher M. le curé de Saint Germain qui s'empressa aussitôt de faire d'abord son devoir de prêtre, puis son devoir d'homme. Les derniers sacrements reçus, le blessé dit ces quelques mots :

« Vous direz à ma femme que j'ai fait mon devoir, tout mon devoir. Si je dois mourir, c'est en Français ».

Ensuite quelque voisins s'enhardirent à s'approcher et des soins furent donnés au lieutenant VANNAC. Quelques aliments liquides furent pris par le blessé, mais que pouvions-nous faire à un homme ayant la mâchoire fracturée, le ventre atteint par une balle, la cuisse déchirée et un pied traversé.

Nous ne pouvions, hélas, lui apporter qu'un infime soulagement. Mais ce qui lui faisait le plus de bien c'était d'être avec des français. En effet à son attitude, on voyait le plaisir que lui procurait notre présence. Sa pensée revenait souvent sur la situation présente et il murmurait : « Ils vont me fusiller ».

Mais Monsieur le Curé lui ayant dit qu'il allait demander de le faire mettre chez lui afin de mieux le soigner, il fut rassuré.

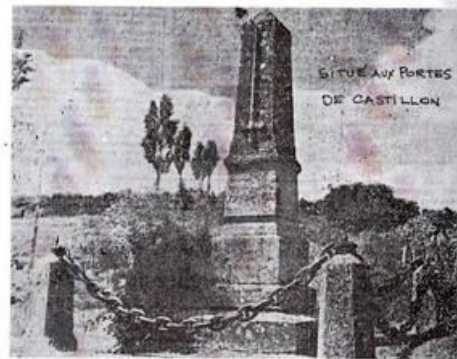
Mais la demande se heurta au refus formel des officiers allemands qui disaient :

« Ne vous occupez de rien, ce soir nous le ferons porter à l'hôpital ». Et le lieutenant VANNAC resta sur la place.

Pendant ce temps, les soldats circulaient dans les rues, de plus en plus excités par l'abus de vin et d'alcool.

Ils entraient dans les maisons, nous menaçant de leurs armes si l'on ne portait pas à boire assez vite. De plusieurs côtés arrivait du bétail pris dans les fermes. Les bêtes étaient chargées sur des camions qui aussitôt le chargement complet partaient via Bergerac.

MOULEYDIER,
le village aux 186 maisons incendiées par "représailles"
se relève lentement de ses ruines
"Tout en conservant son cachet de terroir, il veut
s'adapter au goût et aux besoins modernes",
déclare M. LAMBERT, maire de la cité martyre.



(Photo New York Times)

Mouleydier, village martyr, saccagé par les Allemands durant l'occupation, appartient depuis longtemps à l'Histoire, témoin ce monument qui commémore la fin de la guerre de Cent ans...

Onze jours après Oradour-sur-Glane, le village de Mouleydier, dans la pittoresque vallée de la Dordogne, était l'objet de "représailles" de la part des occupants. Si le massacre ne fut pas total, comme dans la petite cité limousine, l'incendie anéantit cent quatre-vingt-six maisons dans le bourg, fort d'environ huit cents âmes. Six personnes périrent à Mouleydier et dix-neuf au quartier de Saint-Germain.

Et tandis que derrière les jardins, sous un gros chêne, les habitants de Mouleydier attendaient le bon vouloir des allemands, nous avions ici, la libre circulation, à condition de ne pas dépasser les limites du bourg. A chaque carrefour, mitrailleuse braquées, les allemands veillaient à ce que ces conditions soient respectées et aussi à ce que leur sécurité ne soit pas troublée.

Et l'après-midi passait lentement. Sur la place, les officiers discutaient toujours. Quelques uns parlaient même aux habitants. Parmi eux, un homme habillé de bleu, parlait sans accent et sa démarche était celle d'un français. Un moment il s'approcha du lieutenant VANNAC et lui dit que partout où il y avait du maquis il fallait brûler et qu'à cet effet Mouleydier serait brûlé le soir et après ces paroles, il se retire d'un air de maître.

Alors le blessé redit encore :

« Ils vont me fusiller ».

Ce que voyant, M. l'abbé Ladeuil tente encore auprès des officiers de le faire transporter chez lui. Ca lui est refusé encore.

Jusqu'à 8 heures ils n'y a pas d'évènements d'importance. Puis à 8 heures ½, nous vîmes arriver, dans le bourg même, les prisonniers du maquis, qui depuis le matin étaient enfermés dans une grange. Ils étaient pâles, las, abattus. On aurait dit des hommes venant de recevoir des coups violents tant ils marchaient en titubant. Un camion à bords élevés attendait. Les prisonniers furent amenés derrière et chargés un par un rudement.

Un allemand leur faisait mettre le pied sur un marchepied, puis d'un coup de poing dans le dos, il les précipitait sur la plate forme. Les mains liées derrière le dos ils ne pouvaient pas se retenir et ils tombaient rudement sur le dur plancher du camion la tête la première.

Puis les prisonniers étaient bousculés encore pour se relever et on les faisait asseoir le long de chaque bord du camion. Chaque prisonnier fut chargé de la même façon, toujours avec la même brutalité. Peu après que le dernier prisonnier fut chargé, 2 soldats apportèrent le lieutenant VANNAC sur sa civière, et le mirent sur le camion puis ils montèrent à leur tour, la mitrailleuse à la main. Les bords de derrière du véhicule furent relevés et celui-ci démarra aussitôt pour une destination que nous ne devions connaître que le lendemain. Et quand le crépuscule commença à descendre, le crépitement des mitraillettes retentit soudain se prolongeant un bon moment.

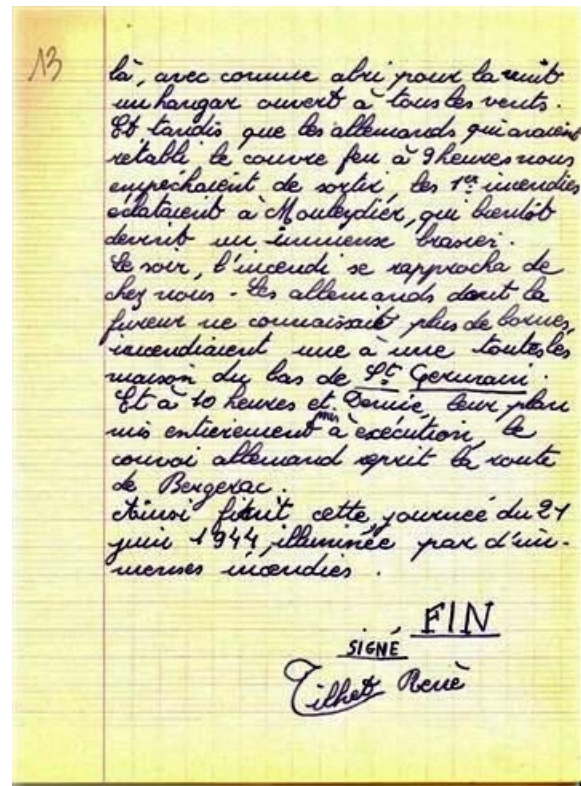
Nous apprenions plus tard, que c'étaient les prisonniers qui venaient d'être fusillés par leurs bourreaux.

Le lieutenant VANNAC avec ses 4 blessures fut achevé lâchement sur sa civière malgré la promesse des officiers allemands de le faire transporter à l'hôpital.

Puis, à 9 heures ½, les hommes de Mouleydier partirent pour Bergerac. Les femmes et les enfants devaient rester là, avec comme abri pour la nuit un hangar ouvert à tous les vents.

Et tandis que les allemands qui avaient rétabli le couvre-feu à 9 heures nous empêchaient de sortir, les 1^{er} incendies éclataient à Mouleydier qui, bientôt devint un immense brasier.

Le soir, l'incendie se rapprocha de chez nous. Les allemands dont la fureur ne connaissait plus de



là, avec comme abri pour la nuit un hangar ouvert à tous les vents. Et tandis que les allemands qui avaient rétabli le couvre feu à 9 heures nous empêchaient de sortir, les 1^{er} incendies éclataient à Mouleydier, qui bientôt devint un immense brasier. Le soir, l'incendie se rapprocha de chez nous. Les allemands dont la fureur ne connaissait plus de bornes, incendiaient une à une toutes les maisons du bas de Saint Germain. Et à 10 heures et demie, leur plan mis entièrement à exécution, le convoi allemand reprit la route de Bergerac. Ainsi finit cette journée du 21 juin 1944, illuminée par d'immenses incendies.

FIN
SIGNÉ
Tilhet René

bornes, incendiaient une à une toutes les maisons du bas de Saint Germain.

Et à 10 heures et demie, leur plan mis entièrement à exécution, le convoi allemand reprit la route de Bergerac.

Ainsi finit cette journée du 21 Juin 1944, illuminée par d'immenses incendies.

FIN

Signé : René Tilhet



René en juin 2010.

Radars allemands de la seconde guerre mondiale

Par Jean Cotrez

Préambule :

Cet article a pour but de faire une présentation succincte des radars allemands utilisés pendant la seconde guerre mondiale. Cette étude n'est pas exhaustive car vue la multiplicité des modèles, un annuaire n'y aurait pas suffi. Par exemple pour un même nom, prenons le Würzburg, on trouvera une quantité de code chiffres/lettres selon que l'appareil est utilisé par la KM ou par la LW, selon qu'il commande des projecteurs ou des chasseurs ou une batterie, selon qu'il soit ou non équipé IFF, selon sa fréquence de balayage etc...

De plus n'est pas abordé ici la partie radioguidage afin de ne pas trop embrouiller le lecteur.

Présentation :

1940 voit le début des raids nocturnes sur la France et de ceux à destination de l'Allemagne qui survolent le pays. Les Allemands tentent de les intercepter en utilisant des chasseurs de jour, pilotés par des pilotes ayant suivi un entraînement au vol de nuit. Très vite les alliés choisissent des nuits sans lune ou avec ciel couvert afin d'augmenter leurs chances de passer à travers les défenses anti-aériennes ennemies. Pour faire face à cette nouvelle donne, le haut commandement allemand réagit et nomme Joseph Kammhuber commandant des chasseurs de nuit. Il va développer et organiser le système de détection et d'interception de ces raids (Himmerbett = lit à baldaquins) depuis le Danemark jusqu'en France. L'ensemble des stations radar va prendre son nom : chaîne Kammhuber. Les petits maillons de cette « chaîne » mesuraient 32 Km de long (nord-sud) sur 20 Km de large (est-ouest). Chaque zone était équipée d'un radar Freya d'une portée de 100 Km, d'un projecteur anti-aérien principal commandé par le radar qui permettait d'éclairer l'intrus et de plusieurs projecteurs secondaires commandés manuellement. Chaque zone était couverte par 2 groupes de chasse équipés de Do 17, Me 110 et Ju88. Cette première mouture de la défense antiaérienne prit le nom de « chasse de jour de nuit » (Henaja) en référence à l'utilisation des projecteurs qui éclairaient la cible comme en plein jour. Plus tard le système fut amélioré par l'addition de 2 radars type

« Würzburg ». L'alerte était donnée par le Freya d'une portée de 200 Km. Ensuite les « Würzburg Riese » (géant) d'une portée de 70 KM, ou normaux d'une portée de 30 Km prenaient la relève.

Un radar suivait l'intrus et l'autre guidait le chasseur. Les informations de positions des 2 appareils étaient envoyées dans les centres de contrôle sur des tables « Seeburg » sur lesquelles le contrôleur radar suivait les 2 signaux de couleurs différentes pour amener le chasseur à portée visuelle de la cible, en général à

l'arrière et en dessous de cette dernière. Le défaut est que le radar ne pouvait suivre qu'un chasseur à la fois et donc n'engager qu'un intrus à la fois. Les alliés s'en rendirent vite compte et décidèrent d'engager des box de bombardiers plutôt que des avions isolés.

Ce système sera longtemps d'une redoutable efficacité. Il deviendra obsolète vers l'été 1943 quand les alliés utiliseront la technique de largage des windows afin de brouiller les radars.

Dans la multitude de références radars, notons tout de suite l'existence de 2 familles, les radars de détection aéronautiques avec lesquels il est nécessaire de déterminer un azimut, une distance et une hauteur afin de commander par exemple une batterie de flak ou une interception par la chasse et les radars de la Kriegsmarine de détection de buts navals pour lesquels seuls l'azimut et la distance comptent pour commander le feu d'une batterie côtière. Les radars « marine » seront souvent distingués par l'appellation « Seetakt » ou « See Riese ». Ils seront d'abord développés et installés à bord des navires, avant que la KM, devant le succès des radars de la LW, demande le développement de cette nouvelle arme pour la détection navale depuis la terre en zone côtière. Par exemple les radars Würzburg See Riese seront employés pour diriger le tir des batteries côtières allemandes sous responsabilité de la KM.

Dans cet article apparaîtront souvent les références FuMG et FuMO suivi d'un nom propre désignant divers types de radar.

FuMG : FunkMeß Gerät (appareil radio de mesure)

FuMO : FunkMeß Ortung (appareil radio de localisation)

FuMB : FunkMeß Beobachtungs (déteçait les signaux émis par les radars embarqués style balises Eureka marquant les drop zones)

FuSE : FunkMeß **S** pour Siemens et **E** pour Erkennung (reconnaissance IFF = ami/ennemi)

Un peu de technique :

Le radar envoie une impulsion à la vitesse de la lumière (300.000 km/seconde). Quand l'onde frappe une cible, elle est réfléchiée vers l'antenne de réception. Le temps mis par le trajet aller-retour de l'onde permet au radar de calculer la distance de la cible. Quand le radar est centré sur la cible en élévation, connaissant l'angle qu'il fait avec l'horizontale et sa distance (hypoténuse), il est facile de calculer la hauteur de la cible appelée site. Enfin si on connaît l'orientation magnétique du radar, on peut calculer le relèvement de la cible, c'est-à-dire sa position par rapport au nord. Certains radars sont équipés de l'ancêtre du transpondeur actuellement utilisé sur les avions civils par exemple mais qui dans son utilisation militaire prend l'appellation IFF (identification friend or foe) traduisez reconnaissance ami ou ennemi.

Principaux types de radars :

Radars longue portée :

- « Wassermann » code FuMG 402 pour le type M modèle poteau ou FuMG 42 pour le type S cylindrique. Fabriqué par Siemens, ce radar de 37 mètres de haut a une portée de 200km. Utilisé pour la détection des avions, il fournit la distance, le relèvement et le site de la cible. Il est équipé IFF et son poids est de 200 tonnes. Il peut éventuellement servir à guider la chasse. Installé sur un blockhaus type L480, il n'est construit en France qu'à 5 exemplaires.

- « Mammut Gustav » code FuMO 51. Radar fixe pour la détection à longue portée (200 km) des navires. Il fournit le relèvement et la distance. Il existe en « petite version » dont le cadre fait 10m x 10 m et en version standard avec un cadre de 15m x 20m. Il peut être installé sur blockhaus V143 ou L485.

- « Mammut Cäsar » code FuMG 52. Radar fixe pour la détection des avions à longue portée (300 km). Il fournit la distance et le relèvement mais pas le site. Il est équipé IFF. D'un poids de 150 tonnes, il se compose d'un cadre à treillis métallique de 30 m x 10 m. Il est installé sur un blockhaus type L485.

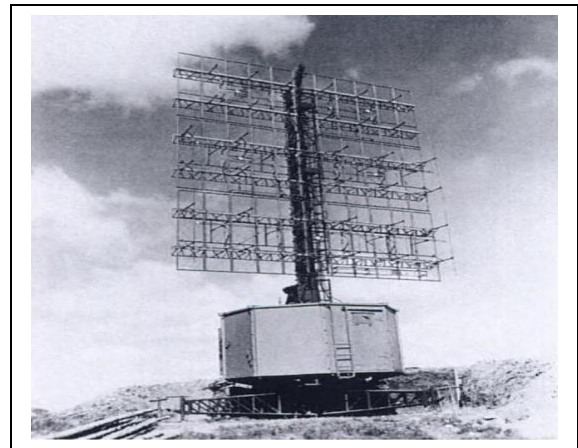


Radar Wassermann type S (photo Dawa*)

Radars moyenne portée :

- « Freya » code FuMG 80. Bien que comportant plusieurs variantes, le FuMG 80 est le plus répandu sur nos côtes. Il détecte les avions à moyenne portée en fournissant la distance et le relèvement mais pas le site. Sa portée varie de 120 à 200 km selon l'altitude de la cible. Une fois la cible détectée, il passera le relais aux radars à courte portée qui eux

détermineront le site et serviront à guider la chasse en vue de l'interception. Il est monté sur une cuve bétonnée et est équipé IFF.



Radar « Freya »

Radars courte portée :

2 familles : détection avions et détection navires.

Détection avions :

- « Würzburg Riese » code FuSE 65. Il est utilisé pour la détection et le guidage de la chasse d'interception à courte portée (environ 80 km). Il fournit donc le site, le relèvement et la distance et est équipé IFF. Il est rotatif sur 360° et il est caractérisé par sa parabole de 7.5 m de diamètre. D'un poids de 12 tonnes, il est installé sur un socle V229. C'est le plus connu et le plus répandu dans sa catégorie. 4000 exemplaires de la famille Würzburg de tous les types furent construits.



Radar Würzburg FuSE 65

- « Würzburg Anton 39t » code FuSE62. Cousin du précédent, sa portée n'est que de 40 km. Il fournit les mêmes informations que le Riese. Il est utilisé pour le guidage de la flak, de la chasse et des projecteurs anti-aériens. Il est installé sur le même socle V229.

- « Würzburg A » code FuMG 39. Version mobile de la famille pour la détection à courte portée (25 km). Il

fournit la distance, le site et le relèvement. Il est monté sur remorque et la rotation de sa parabole de 3 m de diamètre est mécanique et comme on peut le voir ci-dessous elle est pliable afin d'en faciliter le transport. Ce modèle et ses versions ultérieures type C et D furent construits à 500 exemplaires pendant le conflit.

Détection navires :

- « Würzburg See Riese » code FuMO 214. C'est la version marine du Würzburg Riese.

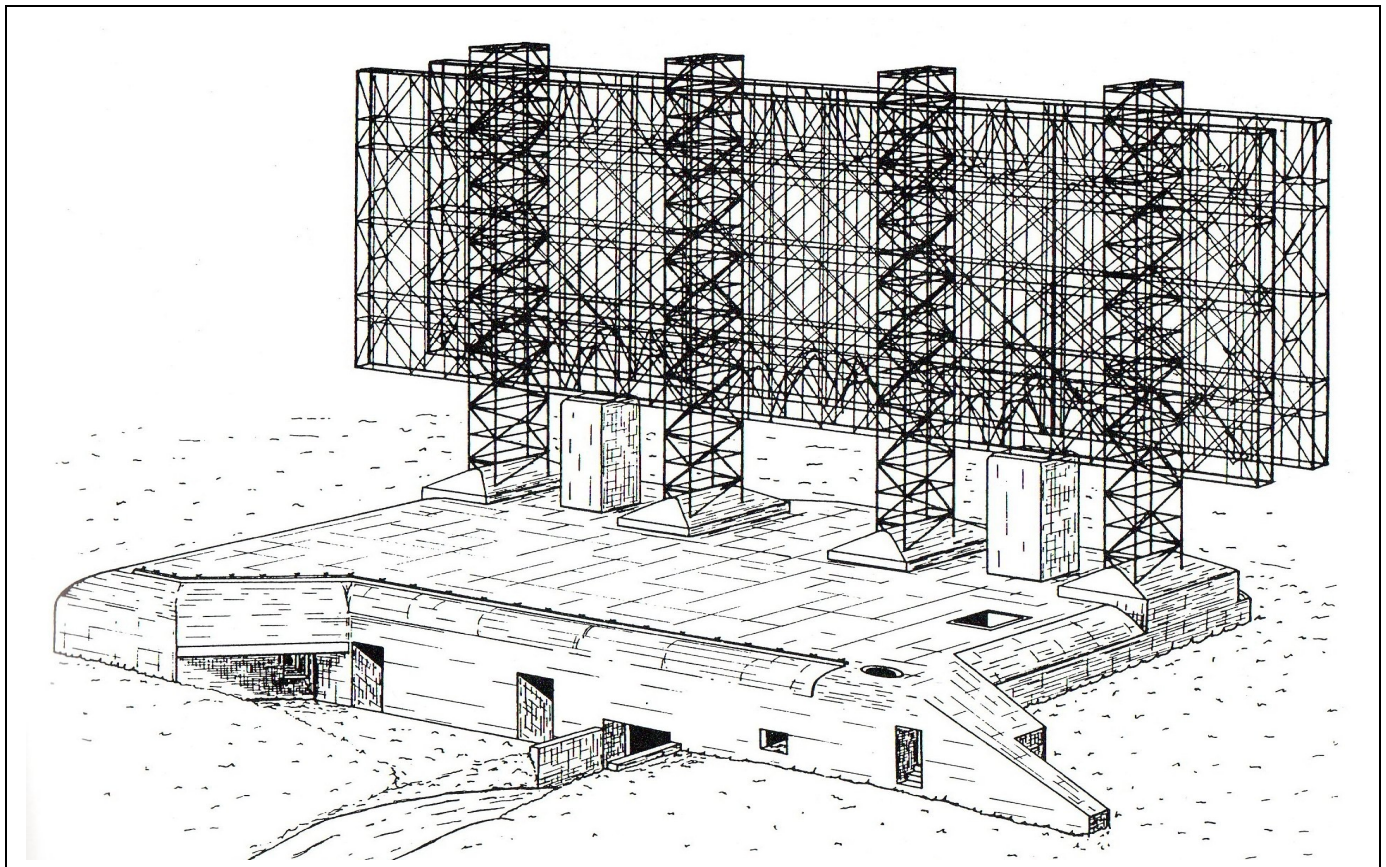
- « Seetakt Würzburg Anton » code FuMO 213. Utilisé pour la détection navires et la télémétrie des batteries côtières à courte portée (37 km). Comme tous les radars marine, il ne donne que le relèvement et la distance.

D'autres appellations :

- « Seetakt Calais » FuMO 2
- « Seetakt Boulogne » FuMO 5
- « Seetakt Freiburg » Fumo 303 etc...

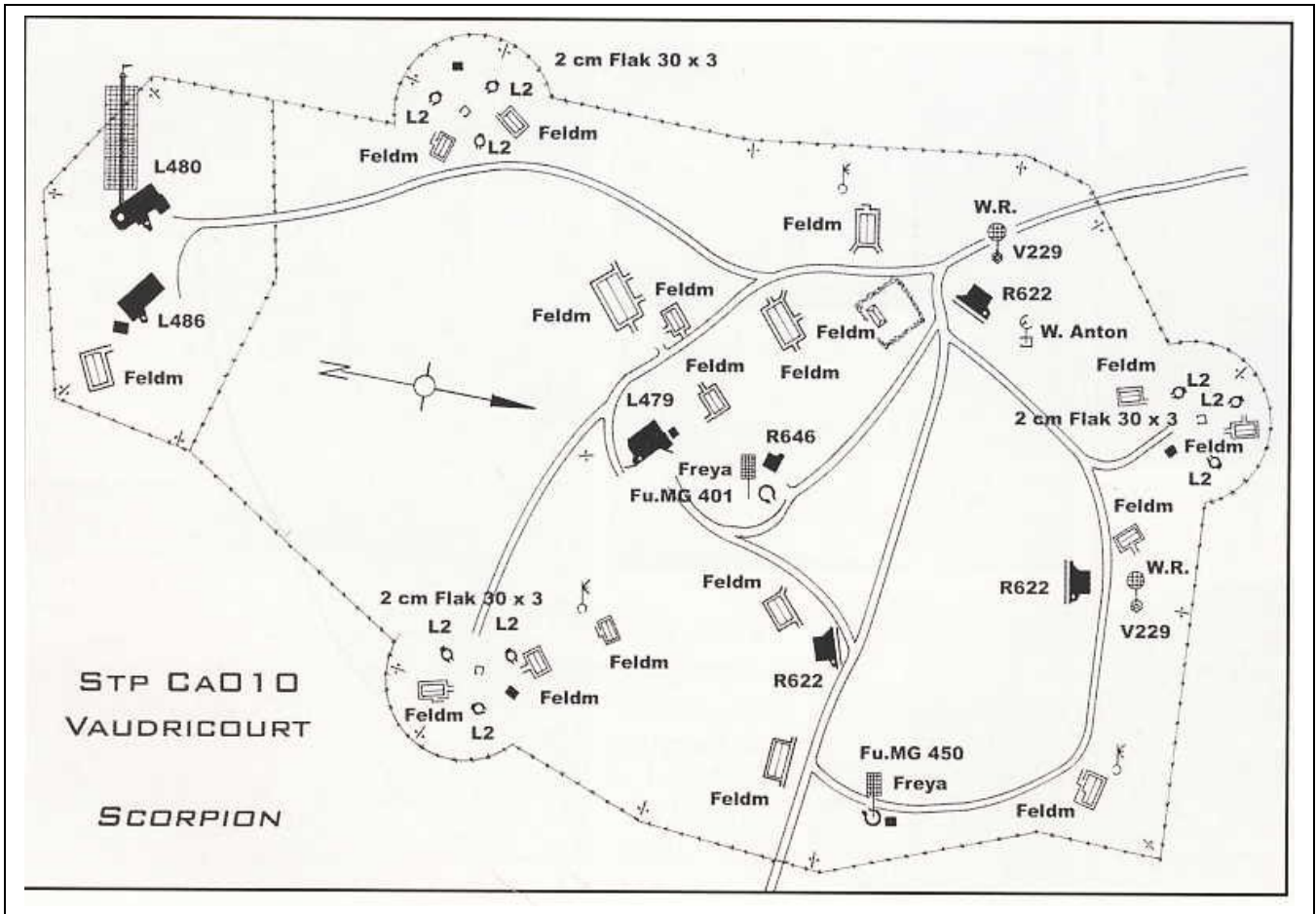


Würzburg mobile type A (photo DAWA*)



Vue axonométrique d'un abri L485 pour Mammüt (Y. Delefosse) Atlantikwall (A.Chazette)

Architecture d'une station de radar :



Plan Alain Chazette

Cette station radar située en Picardie maritime à Vaudricourt, à l'intérieur des terres et fait partie du Stp de Cayeux sur mer. Elle est codée CA010, nom de code « Scorpion ». Cette base est autonome. Les servants en fonction sont logés sur place. A proximité immédiate se trouvent d'autres logements d'habitation ainsi qu'un foyer pour la troupe et une infirmerie, pour ceux qui ne sont pas de service.

1/ infrastructures radar :

- 1 Wassermann FuMG 402 (longue portée) sur blockhaus L480.
 - 2 « Freya » FuMG 80. (moyenne portée)
 - 2 Würzburg Riese FuSE 65 (courte portée)
 - 1 blockhaus L486 (abri usine)
 - 1 blockhaus L479 « Anton » PC chasse
- Ce blockhaus énorme bâti sur 2 étages nécessitait 2610 m3 de béton. 12 exemplaires ont été construits en France. Ce bunker était le centre névralgique de la station. Il recevait les informations des radars d'interception et étant en relation avec les terrains d'aviation alentour, déclenchait et guidait les chasseurs vers les cibles. Nous verrons comment un peu plus loin.

2/ défense anti-aérienne :

3 sites disposés à 120° équipés chacun de 3 encuvements type L2 équipés de 2 cm flak 30.



Emplacement flak

3/ blockhaus passifs :

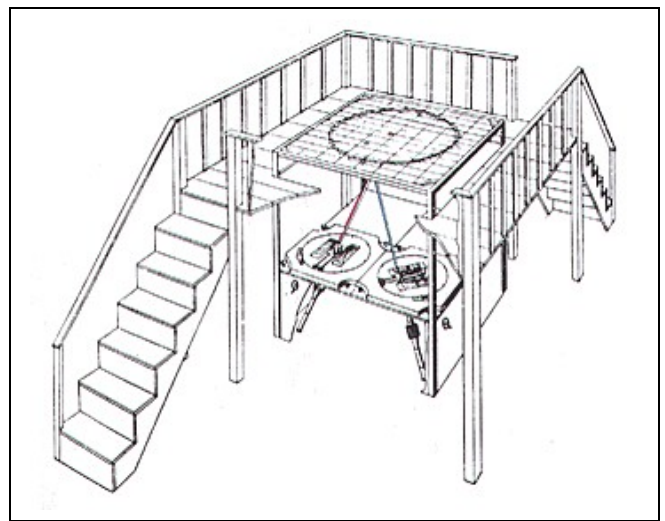
3 abris type R622 pour 2 groupes de combat.
 1 blockhaus abritant un puit d'eau douce type R646.
 Enfin plusieurs abris dits de campagne, repérés sur le plan sous l'abréviation Feldm (feldmassiB).

Déroulement d'une interception :

Une escadrille partie d'Angleterre était repérée à longue distance par le radar type Wassermann. Arrivé à portée des « Freya », ceux-ci prenaient le relais afin de déterminer avec précision la distance, le cap de la cible. Ensuite les « Würzburg » après avoir déterminé l'altitude de la cible, assuraient le guidage des escadrilles de chasse qui avaient été mises en alerte auparavant. Les informations de positions des cibles et des chasseurs parvenaient sur des tables de calcul situées dans le L479. Sur ces tables en verre dont le fond peint représentait la topographie de la région, les cibles apparaissaient sous la forme de points rouges et les chasseurs sous la forme de points bleus. L'opérateur pouvait ainsi guider par radio en temps réel, les chasseurs vers leurs cibles.



Seeburg tisch dans un L487 (photo Luftarchiv)



Exemple de Seeburg Tisch (photo Luftarchiv)

La photo ci-dessus montre un exemple d'installation de ces tables Seeburg. Selon le local dans lequel elles étaient installées, soit l'appareillage était au sous-sol soit comme ici la table était surélevée sur une estrade en bois, à laquelle on accédait par 2 escaliers.

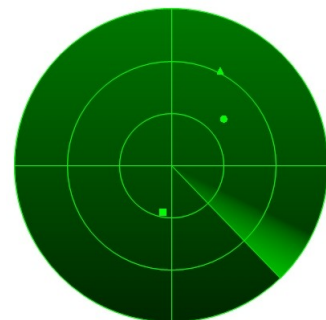


Emplacement Seeburg tisch dans L479

Les appareils recevant les données en provenance des radars étaient situés au fond des trous de la photo ci-dessus. Au-dessus du trou était positionné la table en verre représentant la topographie locale comme montré sur la photo suivante. L'opérateur équipé d'écouteurs était en relation radio avec les chasseurs et les guidaient vers les cibles.

Au total la Luftwaffe implantera 24 stations radar « lourdes » type Vaudricourt sur les côtes françaises. De son côté la Kriegsmarine construira une cinquantaine de station de repérages de buts marins.

* : DAWA = **D**eutsche**A**tlantik**W**all**A**rchiv
 Photos: auteur sauf mentionné.



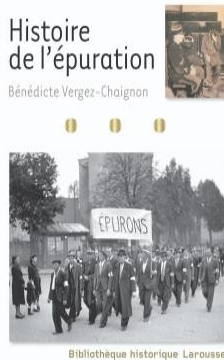
Le coin du lecteur

Par Philippe Massé

Morne saison pour la littérature liée à la seconde guerre mondiale, les sorties ont été assez rares. Mais cette rareté se compense par la qualité et je vous invite à faire honneur à notre ami David Portier qui vient de voir le bout du tunnel avec son livre sur les parachutistes de la France Libre qui sera en librairie courant octobre 2010 de David Portier, les colonnes du coin lecture n'oublieront pas de vous présenter ce livre dès que votre serviteur l'aura lu.

Quelques surprises quand même notamment chez Larousse éditions avec une publication sur l'épuration que je vais développer plus loin. Un panel de propositions de choix de lecture qui nous conduira sur les mers, dans les airs, sur les traces des Einsatzgruppen et de la déportation sans oublier un livre sur la résistance et le soutien à la restauration du DC3 du musée de Merville..

Histoire de l'épuration, Bénédicte Vergez Chaignon, Editions Larousse



Livre particulièrement intéressant qui fait prendre conscience que l'épuration n'est pas sorti d'un chapeau en 1944. Né au début de l'occupation dans l'espoir de châtier les traîtres et de purger l'administration, elle va se trouver face à la répression allemande et à la politique de Vichy qui va engendrer de nombreuses représailles des collaborateurs. A la

libération, ce phénomène s'est amplifié la répression s'est voulue judiciaire, administrative, économique, politique et syndicale.

L'approche faite par l'auteur en comparant la révolution française est un excellent préambule qui permet de balayer toutes les phases de l'épuration.

Phénomène attendu par certains libérateurs qui va constituer un bouleversement social sans précédent avec quand même des résultats contrastés.

Bénédicte Vergez-Chaignon est une spécialiste de l'histoire de France et notamment de la période vichysoise et à publier de nombreux livres à ce sujet. Elle fut collaboratrice de Daniel Cordier pendant dix ans pour sa biographie de Jean Moulin.

Livre qui devrait faire référence très rapidement sur ce sujet très délicat, un excellent coup de cœur. - Prix 26€

Einsatzgruppen, Mickael Prazan (Editions Seuil)



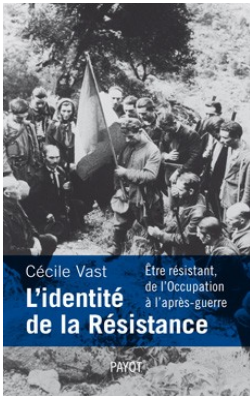
Littéralement, «Einsatzgruppen » signifie « groupes d'intervention ». La mission de ces 3000 hommes lancés à partir de juin 1941 dans le sillage des armées allemandes à la conquête de l'URSS était de « liquider » les ennemis potentiels du Reich. Ils furent les exécutants zélés de la première phase de « la solution finale de la question juive ». Hommes,

femmes, enfants, tous sont visés, abattus dans de grandes fusillades par les formations allemandes et leurs auxiliaires locaux. Trois mois après le massacre du ravin Babi Yar, à Kiev, où 33 771 personnes sont exécutées en deux jours, les États baltes sont déclarés « Judenfrei » ; libres de Juifs. À l'été 1942, ce sont près d'1,5 million de Juifs qui ont été assassinés par les Einsatzgruppen. La même année, la décision est prise par Hitler de poursuivre l'extermination des Juifs occidentaux dans des camps de la mort et d'effacer les traces des massacres perpétrés à l'Est. Pour ce faire, les nazis forment des commandos d'hommes juifs chargés de déterrer et de brûler les cadavres, et eux-mêmes promis à une mort certaine.

Soixante-cinq ans plus tard, sillonnant l'Europe de l'Est, des États baltes aux confins de la Roumanie, de la Galicie à la Crimée, je suis allé à la rencontre des témoins, des rares survivants et de leurs bourreaux. J'ai arpenté les ravins, les champs, les marais et les villes qui furent le théâtre des exécutions de masse. J'ai retrouvé les rares sépultures, les fosses anonymes et les lieux de mémoire ; autant de stigmates laissés par ce cataclysme sans précédent. Ici, le présent se mêle à l'histoire, la géographie est le cadastre d'un gigantesque cimetière.

Michael Prazan, documentariste, est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Les Fanatiques, histoire de l'Armée rouge japonaise* (Seuil, 2002) et *Pierre Goldman, le frère de l'ombre* (Seuil, 2005). Il collabore à différents journaux et magazines. (Commentaires éditeur) - Prix 25€

L'identité de la Résistance, Cécile Vast, Etre résistant, de l'Occupation à l'après-guerre Editions Payot



Il s'est passé quelque chose." Par ces mots Jean Cassou tentait, en 1953, de définir ce qu'était l'identité de la Résistance. Restituer ce "quelque chose", tel est depuis soixante ans l'un des objectifs de l'historien, mais telle fut aussi la nécessité éprouvée par de nombreux résistants qui, par l'écriture et dans le feu de l'action, voulurent eux-mêmes témoigner de leur propre

histoire. Pourquoi cela ? L'expérience de la Résistance a-t-elle contribué à modeler le sentiment d'une identité singulière ? Sur quelles valeurs cette identité reposait-elle ? S'est-elle transformée avec le temps ? Quel fut plus tard son héritage, par exemple lorsque ces mêmes hommes et femmes se trouvèrent confrontés à la guerre d'Algérie ? Loin des idées reçues, utilisant l'approche historique aussi bien que les outils d'analyse de l'anthropologie, de la phénoménologie et des sciences cognitives, ce livre propose une vision renouvelée de la Résistance, phénomène complexe, poreux, multiforme, qui s'adaptait et s'inventait en permanence.

Cécile Vast, docteure en histoire, membre du Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance, a enseigné l'histoire contemporaine à l'université de Franche-Comté. Elle a publié *Les Résistants en France* et a participé au *Dictionnaire historique de la Résistance*. (Commentaires éditeur) - Prix 25€

La France terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944), T1 Exemple du sauvetage des juifs Tome I - Histoire de la désobéissance civile - Implication des corps de métiers



Comportant trois tomes consacrés à la désobéissance civile et au sauvetage des Juifs durant les années noires de la France et formant une unité, l'étude de Limore Yagil ne revient pas sur les lois antisémites ou sur la politique d'exclusion du régime de Vichy, mais fait découvrir que, pour bon nombre de réfugiés et de Juifs, la France a été une

véritable terre d'asile durant cette période.

Après avoir retracé l'histoire de la désobéissance civile depuis l'Antiquité et analysé ses racines

philosophiques et politiques, l'auteur rappelle que, si 80 000 Juifs français et étrangers ont péri, plus de 250 000 survécurent à la Shoah, ce qui représente un nombre assez élevé, dans l'absolu et en proportion. Exceptionnelle, loin d'être banale, la désobéissance civile débuta comme une attitude individuelle dès 1940, puis se généralisa au fil des mois, prenant la forme de réseaux d'entraide, composés souvent de personnes ayant un lien antérieur entre elles.

Dans ce premier volume, Limore Yagil nous montre que ce sont les mêmes personnes et les mêmes localités qui s'étaient engagées en faveur des réfugiés en France dans les années 1930 qui se chargeront de secourir les Juifs dix ans plus tard. La contribution des médecins, des assistantes sociales, des infirmières, des enseignants, des scientifiques et des artistes est ensuite étudiée. Celle, plus complexe et ambiguë, des préfets et des « serviteurs de l'État », maires, gendarmes et policiers, celle des prêtres, des pasteurs, des religieuses et celles des résistants seront analysées dans les volumes suivants. Tout au long de cette étude, l'auteur décrit le profil sociologique, la mentalité et les modalités des sauvetages. Fondée sur des archives de différentes sources, son enquête brosse les tableaux d'histoires locales, de pratiques culturelles, soulignant l'alliance de la géographie humaine et de l'histoire. Foisissant d'informations, ce livre est à la mesure de ce sujet si singulier, qui mérite une nouvelle réflexion plus de soixante-dix ans après les événements. (Commentaires éditeur) - Prix 40€

Croire et détruire, Christian Ingrao, Fayard



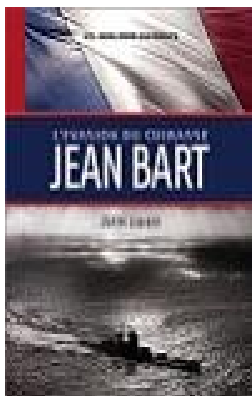
Ils étaient quatre-vingts et avaient à peine trente ans lors de l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir. Leurs études universitaires destinaient ces juristes, économistes, linguistes, philosophes ou historiens à de belles carrières. Ils ont choisi de s'engager au sein des organes de répression du Troisième Reich. Ils ont théorisé et planifié l'élimination de vingt millions d'individus de race prétendument « inférieure ». Ils ont organisé et assisté à l'extermination d'un million d'entre eux.

Au long d'une enquête éprouvante dans les archives du SD et de la SS, Christian Ingrao retrace le destin de ces enfants de la Grande Guerre, s'intéresse à leurs réseaux – militants, universitaires ou amicaux –, étudie leurs manières d'envisager la guerre et le « Monde d'ennemis » qui, selon eux, les menace. Apparaissent alors les mécanismes de l'engagement, dans le nazisme puis dans le

meurtre de masse. Grâce à cette étude pionnière, on comprend comment ces hommes ont fait pour croire et pour détruire. Car l'histoire du nazisme est aussi tissée d'expériences personnelles, de ferveur et d'angoisse, d'utopie et de cruauté.

Christian Ingrao dirige l'Institut de l'histoire du temps présent. Spécialiste du nazisme et du phénomène guerrier, il enseigne également à Sciences-Po. Son précédent ouvrage, Les Chasseurs noirs, a été un succès en Europe. (Commentaires éditeur) - Prix 25,50 €

L'évasion du Jean Bart, Vice amiral Pierre Jean Ronarc'h, Editions Hirle



L'une des plus belles épopées de notre Marine. Le vice-amiral Pierre Jean Ronarc'h fut chargé de la surveillance de l'achèvement de son bâtiment à Saint-Nazaire, besogne, déjà délicate en temps de paix, elle se compliqua vite après le 10 mai 1940 lorsque les Allemands déclenchent leur offensive et enfoncent le Front français. Cette

délivrance fut décidée pour le 20 juin ; la date devra être respectée sinon il faudrait attendre la prochaine marée de vive eau, quinze jours plus tard ; en ce cas le Jean Bart serait capturé par les Allemands. Les travaux sont donc hâtés et le chenal qui permettra la sortie est dragué nuit et jour. Enfin, le 19 juin à trois heures du matin, comme prévu, le Jean-Bart, halé par trois gros remorqueurs, quitte son bassin, s'échoue deux fois, se dégage, subit un bombardement aérien et atteint la pleine mer. La traversée est marquée par de nombreux incidents techniques vaincus dans un parfait esprit d'équipe, à la limite de l'endurance. Le Jean-Bart gagne enfin Casablanca, après avoir accompli la traversée en trois jours et demi. A partir de 1957, le cuirassé Jean Bart a été mis en réserve et ne sera plus utilisé que comme bâtiment-base pour les écoles de la marine dans la rade de Toulon, avant d'être condamné et démoli en 1970 (Commentaires éditeur) - Prix 28,50€

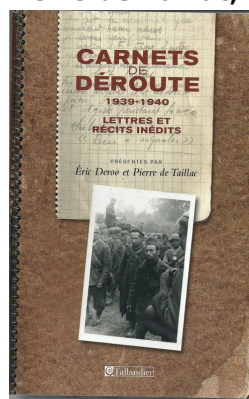
La Peur, Jan Tomasz Gross , Mémorial de la Shoah 09/2010

La Pologne de 1945 est sans doute la seule nation d'Europe où l'on dissimule le fait d'avoir sauvé des Juifs durant la guerre. Le pays a alors perdu 90 % des 3,5 millions de Juifs qui y vivaient. Malgré cela, les rares survivants sont accueillis avec animosité à leur retour des camps de concentration ou de leur exil forcé en URSS. L'antisémitisme est très virulent : plus de Juifs y sont tués après 1945 qu'avant 1939. Et le plus meurtrier des pogroms en temps de paix se déroule dans la ville de Kielce le 4 juillet 1946.

Jan T. Gross tente de comprendre comment cela fut possible. Il reconstitue minutieusement le pogrom de Kielce, en s'appuyant sur des documents d'archives et des témoignages, et étudie les réactions des Polonais témoins du meurtre de leurs concitoyens juifs. Il dissèque les réactions, en particulier au sein de l'intelligentsia, que suscitèrent ces meurtres, ces lapidations publiques. Partant du postulat que l'antisémitisme persistant n'est pas la simple continuation des comportements d'avant-guerre, Gross analyse les positions de la résistance polonaise, de l'Église catholique et des forces liées au régime instauré en Pologne après le conflit. Il s'attaque notamment au mythe du « judéo-communisme » polonais, qui voudrait que les Juifs aient participé à l'instauration du nouveau régime. Ce dernier a au contraire achevé de vider la Pologne de ses derniers Juifs. Depuis plus d'un demi-siècle, la culpabilité et la honte ont entouré le sort des derniers survivants de la Shoah en Pologne. Avec passion mais lucidité, Jan T. Gross fait enfin la lumière sur ces événements

Prix 23,90€ (Commentaires éditeur)

Carnets de déroute 1939-1940 Lettres et récits inédits, présentés par Eric Deroo et Pierre de Taillac, Tallandier



Publié à l'occasion du 70ème anniversaire des combats de mai et juin 1940 les auteurs ont rassemblé des centaines de lettres, de cartes postales et de carnets personnels rédigés par des soldats de toutes origines sociales et de toutes armes, mais aussi par des civils. Ces témoignages représentent une excellente manière de découvrir l'état d'esprit des

français à cette époque et de vivre les événements à travers les yeux des hommes et des femmes qui étaient sur le terrain. (Commentaire : A. Prétot pour Histomag)

Prix 17€

Pour conclure la rubrique de cet Histomag,

le livre coécrit par Olivier Paz et Béatrice Guillaume qui raconte la fabuleuse histoire du sauvetage d'un DC3 baptisé SNAFU. Projet pharaonique qui a connu son apogée le 7 juin 2008 une inauguration particulièrement réussie. Je tiens à m'associer à toute cette équipe pour leur apporter ces quelques lignes de soutien, de vous inviter à visiter le musée de Merville. C'est l'un des meilleurs musées sur le débarquement, grâce notamment à l'investissement d'Olivier Paz maire de Merville et à toute son équipe. Acheter ce livre c'est aussi contribuer à la valorisation de ce patrimoine de la seconde guerre mondiale. Prix 29€

Maruta 454 : la Chine et le Québec s'unissent pour raconter un drame oublié de la Seconde Guerre mondiale

Par Daniel Laurent

Les dessinateurs chinois Song Yang et Pastor, ainsi que l'auteur québécois Paul-Yanic Laquerre (mieux connu sur notre forum sous le pseudo de Romuald Taillon) ont uni leurs talents pour raconter un drame oublié de la Seconde guerre mondiale : l'évasion, en septembre 1934, d'une douzaine de prisonniers chinois de l'unité de recherche bactériologique implantée en Mandchourie par le médecin japonais Shirō Ishii.



Éditeur : Xiao Pan Éditions

Publication : 20 octobre 2010

Maruta 454 est publié par Xiao Pan, chef de file dans la publication de *manhua* en France. Song Yang est aussi le créateur de plusieurs ouvrages publiés chez le même éditeur.

Inspiré à la fois du témoignage de Ziyang Wang, l'un des douze rescapés des expériences menées par les Nippons sur des cobayes humains, et de celui de Zemin Wu, le villageois qui lui est venu en aide, *Maruta 454* raconte les sévices subis par ces captifs et leur extraordinaire évasion, la seule à s'être produite au cours des quatorze années d'existence du réseau du « démon de Mandchourie ».

Pratiquement inconnues en Occident, et longtemps occultées par le pacte secret conclu en 1948 entre Ishii et les forces d'occupation américaines dirigées par Douglas MacArthur, l'utilisation d'armes bactériologiques par l'armée de Hirohito et les expériences menées pour la production de ces armes ont pourtant laissé un impact profond en Chine. Ainsi, selon les estimations du *Symposium International sur les Crimes de Guerre Bactériologique* de 2002, elles y seraient responsables de la mort d'au moins 580 000 personnes, dont 20 000 cobayes.

Menées par des médecins japonais autant sur des condamnés de droit commun, des résistants ou des civils chinois de tout âge surnommés *maruta* ou « billots », les expériences de Shirō Ishii visaient à la fois à produire des armes létales et à tester la capacité de résistance de l'organisme humain, afin

d'en tirer des leçons pour renforcer les soldats nippons. Avant d'en faire la vivisection, les médecins pouvaient ainsi prélever le sang des *maruta*, au rythme de 500 ml tous les deux jours, les électrocuter, les soumettre à des tests de résistance aux gaz toxiques ou au froid, ou encore leur inoculer des bactéries responsables de maladies comme l'anthrax (maladie du charbon), le choléra, la typhoïde ou la peste. Ces maladies étaient ensuite propagées au sein des troupes et des populations chinoises, notamment par le biais de puces ou de denrées contaminées lâchées par voie aérienne sur des territoires ciblés, ou encore par l'emploi de bombes spécialement conçues à cette fin.



P.Y.LAQUERRE, historien et scénariste



Paul-Yanic Laquerre est diplômé en droit et en histoire et avocat. Il a notamment œuvré comme directeur adjoint et conseiller spécial au sein du cabinet de deux ministres du gouvernement du Québec, comme procureur

de la Couronne et comme journaliste dans les domaines de la musique et de la paléontologie. Il est aujourd'hui conseiller en environnement au gouvernement du Québec et journaliste pour le magazine historique français 2^{me} Guerre Mondiale. Il est aussi l'auteur d'un roman historique sur Hirohito, *Showa, Chroniques d'un Dieu Déchu*. Il signe ici sa première bande dessinée.

L'auteur a eu la gentillesse de répondre aux questions de Histomag'44, qu'il en soit remercié

Histomag'44

Vous consacrez votre temps en histoire exclusivement au front du Pacifique pendant la Seconde Guerre mondiale en ayant, semble-t-il, des comptes à régler avec le Japon. D'où vous est venue cette passion vengeresse ?

Paul-Yanic Laquerre

Votre question est très pertinente et justifie l'essentiel de ma démarche. En fait, je dirais que je me consacre non pas au « front pacifique », mais au « front asiatique », précisément parce que je constate qu'il y a en Occident une méconnaissance de ce front qui le limite à l'intervention américaine dans le Pacifique. Or, la guerre s'est surtout déroulée en Asie, notamment en Chine pendant 15 ans... 30 millions de morts ce n'est pas rien !

Pour ce qui est du Japon, je ne fais malheureusement que rapporter ce qui s'est produit ... Toutefois, peut-être serais-je plus indulgent s'il n'y avait eu toutes ces magouilles pour protéger Hirohito et sa famille, et si la nation nippone ne s'était pas réfugiée derrière un paravent de négationnisme qui n'est pas à son honneur.

La bande dessinée fait inmanquablement penser à un ouvrage léger, voire comique. Pensez-vous qu'il s'agisse du meilleur vecteur pour parler d'un sujet aussi tragique que celui de votre livre ?

Absolument !!! Là dessus, je suis catégorique et ce, pour deux raisons :

- 1) Cette vision de la bande dessinée (BD) est, vous me pardonnerez ici ma franchise, une vision étriquée d'un autre âge, celui de Tintin et de Spirou... Les lecteurs contemporains de BD savent pertinemment qu'elle s'adresse depuis une quarantaine d'années autant à un public adulte et qu'elle peut traiter de sujets extrêmement sérieux et douloureux. Le nombre de BD portant sur la SGM est d'ailleurs à lui seul révélateur... Je ne citerai ici que *Maus* de Spiegelman, qui traite du drame des Juifs pendant la SGM en les représentant comme des souris, et qui a connu un succès mondial. On parle ici de romans graphiques. Aujourd'hui, la BD, c'est le 9^{ème} art... Je collectionne moi-même des planches originales peintes à l'acrylique ou l'aquarelle et je peux vous assurer qu'il y a dans ce média de vrais artistes, comme Breccia, Mattotti ou McKean, dont l'oeuvre n'a rien de comique !
- 2) Comme le cinéma, la BD constitue un extraordinaire moyen de vulgarisation pour les néophytes. Je me rappelle personnellement avoir été subjugué à 12 ans par la magnifique série de Franco Rossi sur l'Odyssée. Deux mois plus tard, j'avais lu toute l'oeuvre d'Homère !!! En présentant cette histoire en BD, j'espère pouvoir sensibiliser des gens qui n'auraient pas eu le courage de se taper une étude historique, mais qui sauront malgré tout ce qui s'est passé cette année là à Beiyinhe, en Mandchourie.

Votre premier livre est, selon nos sources, un roman historique. Le second, dont nous parlons ici, est une bande dessinée. Avez-vous l'intention d'écrire un jour un vrai livred'histoire ?

Ha ! Ha ! Encore cette vision élitiste ! Qu'est-ce qu'un « vrai livre » ? Mon premier souci est avant tout de transmettre des informations au plus large public possible. J'ai tout d'abord choisi des moyens d'expression qui m'accordaient une certaine liberté artistique, tout en me permettant une grande rigueur au niveau des faits et de l'authenticité.

De plus, ce « vrai livre d'histoire » auquel vous faites référence, j'ai un peu l'impression de l'écrire périodiquement pour le magazine 2^{ème} Guerre Mondiale pour lequel je suis un collaborateur régulier. Peut-être trouverai-je le temps de rédiger une monographie à un âge plus vénérable... mais j'aurai à court terme bien plus envie d'écrire un script de film !

Les amateurs que nous sommes sont parfois étonnés

Nous vivons une époque vraiment formidable, en ce sens que notre planète n'a plus de frontières. Notre conversation d'aujourd'hui en est

de la capacité que vous montrez à trouver, depuis le Canada, une multitude de sources historiques, dont certaines inédites, qui concernent des opérations situées fort loin de chez vous. Auriez-vous un secret, une recette magique ?

d'ailleurs le meilleur exemple.

Accessibilité, c'est le mot qui résume tout. Grâce à Internet, nous avons maintenant accès à des contacts et des sources qui apparaissaient inconcevables il y a seulement 10 ans. *Maruta 454* par exemple, a été réalisé en collaboration avec des dessinateurs chinois et un éditeur que je n'ai jamais rencontrés ! Évidemment, il faut malheureusement pour cela souvent maîtriser d'autres langues que le français mais, dans nos sociétés industrialisées, chacun ne devrait-il pas être à l'aise dans au moins deux langues ?

J'en discutais justement il y a quelques temps avec un historien réputé, à qui j'avais inopinément fait découvrir un instrument de recherche sur Internet, et celui-ci me confiait qu'avec les moyens de communication actuels, sa charge de travail était considérablement allégée en termes de démarchage et de recherche.

Vous êtes, avant tout, juriste. Certains, et pas des moindres, avancent qu'il s'agit là plutôt d'un handicap pour quiconque veut faire de l'Histoire. Qu'en pensez-vous ?

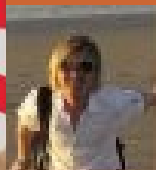
Euh... non. Je n'ai jamais ressenti cela et je ne partage pas du tout cette opinion. Je dirais au contraire que la formation juridique, par son approche scientifique, apporte rigueur et objectivité dans l'analyse des textes historiques.

Malgré votre emploi du temps assez chargé, vous arrivez à participer régulièrement à notre forum. Dans quel but ? Soigner votre image pour améliorer les tirages de vos ouvrages ?

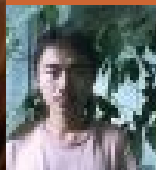
En fait, ma participation à ce forum est antérieure à toutes mes réalisations dans le domaine de la SGM. Je dirais quelle en a constitué le catalyseur. Sans cette implication, qui s'est malheureusement étiolée au fil des ans, je n'aurais sans doute jamais écrit mes deux ouvrages et certainement pas mes articles pour *2^{ème} Guerre Mondiale*, puisque c'est Stéphane Delogu qui m'a référé à cette revue ! Je conserve donc encore cette habitude de fureter ça et là sur ce forum pour me tenir au fait des développements dans le petit monde des adeptes francophones de la SGM.



Song Yang et Pastor, graphistes d'exception



Song Yang est sans doute l'un des artistes les plus doués de Chine. Il touche à tous les médias, papier, numérique, toile, musique, et, depuis la création de son premier studio à 15 ans, il n'a cessé de produire. Il dirige aujourd'hui une compagnie très active dans la bande dessinée et l'illustration, mais aussi dans le multimédia.



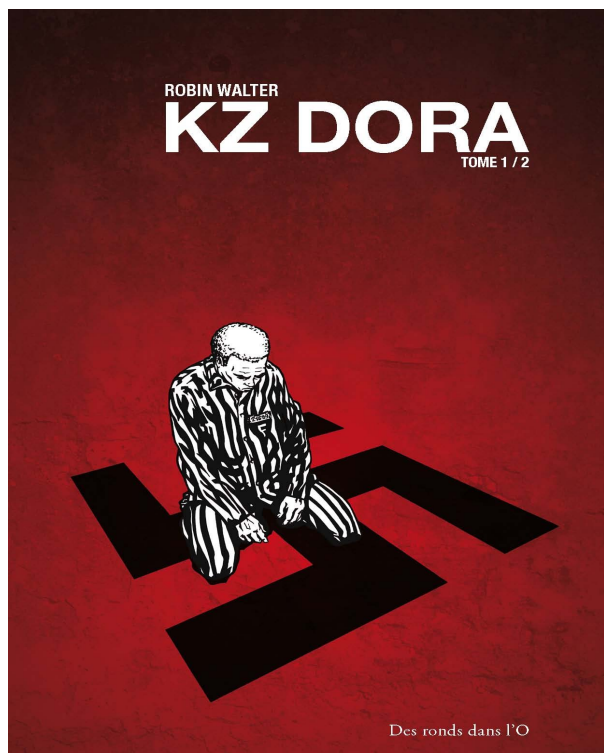
Pastor est un jeune auteur chinois ayant rejoint depuis peu le studio de Song Yang. Il signe ici son premier album, dans un style en parfaite harmonie avec le thème de l'histoire.

KZ DORA, Tome 1 sur 2, de Robin Walter

Par Daniel Laurent

C'est une bande dessinée, certes, mais qui nous semble d'un intérêt historique évident, d'où notre copinage.

Daniel Laurent



Genre : Historique - Récit d'après témoignage - Camp de concentration - Deuxième guerre mondiale - Déportation - Résistance

ISBN : 978-2-917237-14-4
FORMAT BROCHÉ À RABATS – 17,5 X 24 CM
96 PAGES N&B - PRIX : 16,00€
PARUTION : 21 octobre 2010

Des ronds dans l'O
 112, avenue de Paris
 94300 Vincennes
 Tél : 00 33 (0)1 48 76 10 27
 fax : 00 33 (0)9 55 24 60 20
contact@desrondsdanslo.com
<http://www.desrondsdanslo.com>
<http://desrondsdanslo.blogspot.com/>
<http://www.facebook.com/DesrondsdansLO>

Diffusion et Distribution : Makassar

Inspiré par l'histoire vraie de Pierre Walter, prisonnier à Dora de 1943 à 1945.

KZ Dora : Camp de concentration basé en Allemagne, destiné à la fabrication d'armes secrètes, les missiles V1 et V2, en fonctionnement de 1943 à 1945.

L'histoire : Au matin du 1er septembre 1939, l'Allemagne d'Hitler attaque la Pologne. Cinq personnages, Paul, élève officier français, Émile, jeune résistant insouciant, Hans, SS issu des jeunesses Hitlériennes, Bastian, officier SS d'expérience et Michael, ambitieux scientifique allemand travaillant sur les missiles V2, armes secrètes d'Hitler, voient leur destin se croiser au camp de concentration de Dora.

" Très bien dessiné, très lisible, cet ouvrage, fruit du travail du petit-fils d'un des malheureux déportés de Dora, Monsieur Pierre Walter, doit permettre d'informer de la façon dont ont été traités les déportés." **Stéphane Hessel**,

Ambassadeur de France, rescapé de Buchenwald et de Dora, co-rédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, entre autre...

En savoir plus sur Stéphane Hessel :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Stéphane_Hessel

Cette publication est réalisée par Robin Walter, petit fils de Pierre Walter, résistant prisonnier à Dora de 1943 à 1945 et dont le témoignage est à l'origine de cet album. Robin Walter a participé au colloque intitulé "Résister par l'art à Buchenwald et Dora" à la Bibliothèque Nationale de France le 6 mai dernier, invité par l'association **Buchenwald-Dora et Kommandos**.

Voir la vidéo :
<http://www.youtube.com/watch?v=ofT3VSV82bk>

L'album est soutenu l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos
<http://www.buchenwald-dora.fr/>

Et par la Commission Dora Ellrich de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation :
<http://dora-ellrich.fr/>



BASTIAN, OÙ EST-CE QU'ON VA ? J'VEUX DIRE, À QUOI ÇA RESSEMBLE ?



LE KOHNSTEIN... DES MONTAGNES... ON VA DANS UNE USINE SOUTERRAINE...



UNE USINE QU'ON VIENT DE RACHETER...



ET QU'EST-CE QUE VA FAIRE LE COMMANDO DORA, EXACTEMENT ?



CREUSER. DANS UN PREMIER TEMPS, DU MOINS. ET ILS ONT INTÉRÊT À ÊTRE EFFICACES, CAR LES DÉLAIS QU'ON NOUS A FIXÉS SONT SERRÉS !



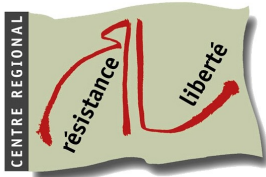
QU'ILS PROFITENT DE LA LUMIÈRE DU JOUR ! ILS NE LA REVERRONT PAS TANT QUE L'USINE NE SERA PAS TERMINÉE !



Imprimeurs clandestins, photographies de Robert Doisneau

Nous publions avec plaisir cette annonce reçue de Julien PROUST, Chargé des publics et de la communication, Centre Régional "Résistance & Liberté", Les anciennes Écuries du Château, Rond-point du 19 mars 1962, 79100 THOUARS www.crrl.com.fr

Le Centre Régional "Résistance & Liberté" présente du 8 novembre 2010 au 26 février 2011 l'exposition *Imprimeurs clandestins - Photographies de Robert Doisneau*, qui regroupe 48 photographies que Robert Doisneau prit entre la fin de 1944 et le début de 1945 pour illustrer la revue *Le Point* de Pierre Betz, qui consacrait son numéro de mars 1945 aux imprimeries de la Résistance.



Comprendre et vivre sa liberté

Ces images sont donc nécessairement des reconstitutions réalisées après-guerre avec la complicité des modèles, imprimeurs acteurs de la Résistance. Comme le dit Robert Doisneau : « tous les textes traitant des imprimeries clandestines ont donné la priorité aux auteurs des textes, l'imprimeur n'apparaît que très modestement. » C'est donc pour réparer cette injustice que Robert Doisneau, par son travail photographique, rend hommage à cette profession qui a payé un lourd tribut à la Résistance.

Du 8 novembre 2010 au 26 février 2011, Les Écuries du Château (Thouars), du lundi au vendredi de 14h à 18h, les dimanches 21 novembre et 5 décembre de 15h30 à 18h30. Entrée gratuite.

Tracts, brochures, journaux... des armes de la Résistance

Visite commentée. Associant l'exposition permanente du Centre Régional "Résistance & Liberté" et l'exposition *Imprimeurs clandestins*, ce parcours vous propose de découvrir la diversité de la presse clandestine, ses enjeux, son rôle et son importance en Poitou, d'observer les techniques de fabrication, de la ronéo à l'imprimerie typographique.

Dimanches 21 novembre et 5 décembre 2010 à 16h - Durée 1h, Les Écuries du château. Entrée 2€/ Gratuit pour les adhérents du Centre Régional "Résistance & Liberté", les étudiants, les demandeurs d'emploi.

Surgir de l'ombre

Conférence de Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance

Faire savoir que d'autres voix françaises que celles de la capitulation s'expriment est une nécessité pour mobiliser l'opinion publique. Lutter contre la résignation et le fatalisme, démasquer la propagande officielle et organiser l'action sont les principaux objectifs des écrits clandestins. Arme indispensable à la Résistance, les tirages de la presse clandestine atteignent deux millions d'exemplaires en 1944.

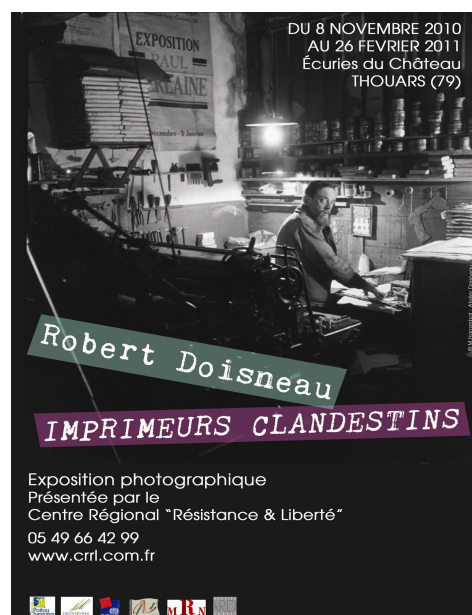
Mardi 14 décembre 2010 à 20h30, Auditorium - Les Écuries du château. Entrée : 2€ / Gratuit pour les adhérents du Centre Régional "Résistance & Liberté", les étudiants, les demandeurs d'emploi.

La Résistance des poètes

Lecture de Sophie Caritté accompagnée de Dominique Terrier.

Au service de la liberté, de la dignité de l'homme, les voix familières de Louis Aragon, de Paul Éluard, de Robert Desnos... chantent l'espoir. Leur souffle, griffonné sur des cahiers d'écoliers, écrit sur les murs, publié dans la clandestinité, brise clandestinement le silence de la résignation, exalte l'engagement, réveille les consciences.

Mardi 30 novembre 2010 à 20h30 - Durée : 45 mn, Librairie Brin de lecture - Rue porte de Paris, entrée gratuite.



Exposition à Éancé

Par Daniel Laurent

Dans la série copinages, annonce d'une exposition pour laquelle notre ami Joldan a beaucoup travaillé et des membres de notre forum l'ont beaucoup aidé. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

EXPOSITION
ÉANCÉ
DANS LA GUERRE
39-45

DU 7 AU 11 NOVEMBRE 2010
DE 10H À 18H
Salle Pierre et Marie Curie - Eancé - 35

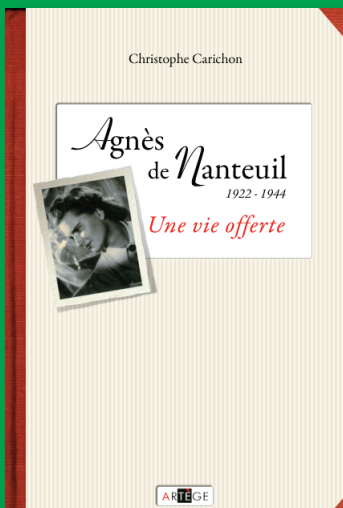
Organisée par la section d'Eancé
 U.N.C. - A.F.N - Soldats de France

ENTRÉE GRATUITE

Logos: EANCE, N, SYNDICAT D'INITIATIVE MARTINÉ FERCHALD

AGNÈS DE NANTEUIL UNE VIE OFFERTE

Christophe Carichon
Préface de Gérard Cholvy



Agnès de La Barre de Nanteuil est la seule femme à avoir donné son nom à une promotion d'élèves officiers.

Née dans une famille de vieille noblesse normande et parisienne, Agnès de Nanteuil connaît une enfance heureuse à Paris et en Bretagne et une jeunesse investie dans les mouvements de jeunes et l'Action catholique.

Pendant la guerre, elle s'engage dans la résistance et devient agent de liaison. Dénoncée, arrêtée, torturée, Agnès est déportée par le dernier convoi de Rennes et meurt à Paray-le-Monial des suites d'une blessure reçue pendant le trajet. Dès lors, Agnès de Nanteuil par l'exemple de sa vie et son chemin intérieur devient un modèle pour la jeunesse.

Le livre est tour à tour une biographie historique et spirituelle. L'auteur publie de larges extraits d'écrits inédits d'Agnès de Nanteuil qui donnent à l'ouvrage toute sa force et son authenticité.

◆ AUTEUR :

Christophe Carichon est historien et chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique (Université de Brest). Il a publié de très nombreux articles sur l'histoire des mouvements de jeunesse, l'éducation et le régionalisme.

Je souhaite commander exemplaires d'**Agnès de Nanteuil**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

J'effectue mon règlement à l'ordre d'**Artège** en ajoutant **3€** pour les frais de ports.



Broché

Format : 13 x 20 cm

Nombre de pages : 208

+ Cahier photos de 8 pages

PRIX : 17,90 €

ARTEGE

SCIENCES HUMAINES

11, rue du Bastion

Saint-François

66000 Perpignan

Tél. : 04 34 88 14 04

Fax : 04 34 88 14 01